

Dilapidation de plus de 21 milliards de dinars de la BNA

18 ANS DE PRISON POUR ACHOUR ABDERRAHMANE P.5

Revalorisation
des retraites
avec effet rétroactif
à compter de mai P.4



ANP
**DIX ÉCOLES
DES CADETS
À ORAN** P.2

Transport aérien
**DU NOUVEAU
POUR
LES PILOTES
DE LIGNE** P.3



**12 blessés à Tizi Ouzou
Collision entre
un transport
de voyageurs
et un camion** P.5

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

Préférence nationale
et investissements étrangers
**DES MESURES
EN FAVEUR
DES ENTREPRISES
ALGÉRIENNES** P.4



Phs.: Rachid K.

Académie interarmes de Cherchell

Sortie de trois nouvelles promotions



Phs.: Rachid K.

Ghania Oukazi

Le Président de la République, Chef suprême des armées et ministre de la Défense, a remis hier les diplômes et grades à trois nouvelles promotions militaires. La semaine prochaine, il prononcera un discours devant les hauts gradés du ministère de la Défense.

C'est désormais un rituel auquel Bouteflika s'adonne chaque année devant les différents corps d'armée à l'occasion de la sortie de nouvelles promotions et aussi pour discourir sur les hauteurs des Tagarins. Hier, le chef de l'Etat était à l'Académie militaire interarmes de Cherchell, où il a procédé à la remise de diplômes et de grades à trois nouvelles promotions. C'était vers 11 h que les nouveaux diplômés ont prêté serment pour que le président de la République descende de la tribune sur l'esplanade de l'emblème national pour les décorer. Des youyous stridents ont fusé d'une autre tribune où étaient assises les familles des nouveaux promus. Un par un, ils ont été félicités et décorés qui par le Président, qui par Gaïd Salah, ou encore le ministre délégué à la Défense, Abdelmalek Guenaïzia, le général Malti, directeur de l'Académie. Il y avait entre les promus des élèves venus de Syrie, du Congo et du Niger. Et dans ces trois sorties de promotions, seulement deux femmes. L'une des trois promotions a été baptisée du nom du chahid Salah Baghdadi, né en 1930 dans la wilaya de Batna, tombé au champ d'honneur en 1957.

Une superbe parade aux couleurs de l'armée et des symboles de la patrie a été exécutée devant la tribune officielle, où étaient assis, outre le président de la République, les hauts gradés de l'ANP, des responsables d'institutions et d'organisations publiques. L'em-

blème national est transmis des mains des anciens militaires à celles des nouveaux promus. La Garde républicaine entonne «Ikhouani, La Tensaou Echouhada», un champ patriotique fort de sens. Une belle fresque humaine est dessinée devant les invités et affiche les couleurs de l'emblème national, avec bien en vue deux mots clés : la Patrie et le Devoir. La Garde républicaine reprend de plus belle avec les airs de «Djazairouna», un autre chant patriotique rassembleur. Le président de la République suivra de bout en bout les festivités. Au passage des promotions, Bouteflika exécute le salut militaire.

Une fois la parade terrestre terminée, commence celle aérienne, avec dans le ciel quatre parachutistes arborant l'un l'emblème national, le second l'emblème de l'armée et le troisième le portrait du Président. Les parachutistes devaient atterrir à l'endroit voulu, c'est-à-dire pas loin de la tribune officielle. Et les trois symboles devaient être rattrapés par leurs collègues qui étaient debout, les yeux rivés au ciel. Ils l'ont fait avec beaucoup de doigté. Les festivités ont pris fin après avoir certainement titillé la fibre patriotique de tous les invités.

Le président de la République s'est dirigé ensuite vers l'annexe Abane Ramdane de l'Académie militaire, où il assista à des entraînements tactiques. Il visitera plus tard une nouvelle salle de commandement équipée de moyens pédagogiques modernes. Avant de quitter les lieux, il déjeunera avec les responsables de l'Académie. Le Président de la République, Chef suprême des armées, ministre de la Défense, sera en principe le 4 juillet prochain aux Tagarins pour prononcer un discours devant les hauts responsables du ministère de la Défense.

Sommet de l'UA

Bouteflika à Syrte

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, se rendra aujourd'hui à Syrte (Libye), pour prendre part aux travaux de la 13ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) qui se tiendra du 1er au 3 juillet prochain, indique dimanche la présidence de la République dans un communiqué.

L'ordre du jour de cette session porte sur l'examen du thème principal retenu «Investir dans l'agri-

culture pour réaliser la croissance économique et la sécurité alimentaire», ajoute la même source. Les questions de paix et sécurité sur le continent ainsi que le processus de transformation de la Commission en autorité de l'Union africaine seront examinés lors de cette session. Le président Bouteflika participera également aux sommets du NEPAD et du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) qui auront lieu mardi à Syrte, conclut-on.

ANP

Dix écoles des cadets à Oran

L'armée nationale populaire vient de se doter d'un nouvel espace de formation par la création de dix écoles des cadets de la nation.

L'annonce a été faite hier par le chef d'état-major, le général de corps d'armée Gaïd Salah, à l'académie militaire interarmes de Cherchell, à l'occasion de la sortie de trois nouvelles promotions militaires.

C'était à l'inauguration de la cérémonie que Gaïd Salah a prononcé une allocution dans laquelle il vantait les mérites de l'académie de Cherchell et sa contribution à former les militaires de différents rangs. Mais il a surtout fait savoir que l'ANP procédera incessamment à l'ouverture de dix écoles militaires réparties sous forme de trois lycées et sept collèges ou CEM où de jeunes recrues recevront une formation militaire moderne. Révolue donc l'ère des écoles des cadets de la Révolution qui ont fait les années fastes de la formation militaire. Et c'est certainement dans le sillage de la politique

de professionnalisation et de modernisation de l'armée que le président de la République, chef suprême des armées et ministre de la Défense, a voulu que les nouvelles écoles aient comme appellation Ecoles des cadets de la nation, tentant ainsi dans un futur proche d'éloigner l'armée du carcan de «la Révolution» et de «la légitimité historique». Le chef d'état-major Gaïd Salah a souligné que ces dix écoles ouvriront leurs portes à Oran, la 2e région militaire du pays. «C'est très important de les ouvrir à Oran, c'est un peu un renversement de la vapeur, une formation militaire de haut niveau à l'ouest du pays, c'est un fait marquant parce qu'à Oran, à part l'école aérienne militaire de Tafraoui, on n'a pas grand-chose», commente un haut gradé en marge de la cérémonie. Gaïd Salah a en effet, affirmé que ces écoles seront opérationnelles dès l'année 2009-2010 pour constituer dans l'avenir un vivier au sein duquel l'ANP puisera des compétences. Il

s'agira, en fait, d'un espace de formation des élites militaires du pays. Aux côtés de l'académie de Cherchell, les écoles des cadets de la nation formeront un pôle militaire de haut niveau. Il estime ainsi que ces écoles contribueront à la professionnalisation de l'armée selon des méthodes algériennes et des spécificités internes et propres à l'institution. Le chef d'état-major abordera dans son allocution, le volet de la lutte antiterroriste à travers lequel il réitérera la détermination de l'Etat et de l'ANP à la continuer «avec les moyens conférés par la loi». Il rappelle cependant, que la charte pour la paix et la réconciliation nationale continue d'être en vigueur. S'en suivra une intervention du directeur de l'académie de Cherchell, le général Abdelghani Malti, qui expliquera à son tour le contenu du cursus scolaire suivi par les élèves militaires durant l'année 2007-2008 ainsi que les différentes spécialisations et formations que leur assure l'institution. G. O.

En marge de la visite

C'est pour la première fois que le président de la République est vu portant des lunettes de soleil. Il faut dire qu'hier, le soleil tapait très fort. Autre fait nouveau et marquant, la présence dans son staff rapproché de son frère Nacer, l'actuel secrétaire général du ministère de la Formation professionnelle. Nacer est l'un des frères du président qui n'a jamais été vu à ses côtés lors des cérémonies officielles.

Hier, il semble l'avoir fait non pas en tant qu'invité mais visiblement pour être au service du président. Il a dû remplacer Saïd qui lui l'est depuis 1999. Saïd Bouteflika était hier absent. Aux dernières nouvelles, il se trouve en Suisse aux côtés de son frère Mustapha, qui a des problèmes de santé. Mustapha Bouteflika est médecin de formation. Bien qu'il ait été observé dans le staff présidentiel lui



aussi depuis 1999, Mustapha est d'une discrétion sans égale tout en étant aimable et gentil. Il a été très présent et très actif durant toute la campagne électorale de son frère

pour l'élection présidentielle du 9 avril dernier. On a appris qu'il a été évacué vers la Suisse il y a près d'un mois pour y recevoir des soins intensifs. G. O.

ANALYSE

Kharroubi Habib

En démissionnant «volontairement» vendredi, le président mauritanien déposé par un coup d'Etat militaire le 6 août dernier, Sidi Ould Cheikh Abdallahi, a levé la dernière pierre d'achoppement sur laquelle butait l'application de l'accord de sortie de crise négocié dans la capitale sénégalaise, Dakar, le 4 juin par tous les protagonistes de la crise mauritanienne. En renonçant ainsi à son hypothétique rétablissement en tant que président légitime du pays, Sidi Ould Cheikh Abdallahi a incontestablement fait preuve de la haute conscience qui lui fait placer les intérêts supérieurs de la Mauritanie au-dessus des siens propres. En démissionnant, il a en effet rendu caduc le préalable des anti-putsch du retour à l'ordre constitutionnel avant toute élection présidentielle anticipée, tout en sachant que sa décision fait de lui le grand perdant de celle que son geste permet et qui aura lieu en principe le 18 juillet prochain. Car si lui n'y prendra pas part, son «tombeur», le général Mohamed Ould Abdelaziz, en sera avec une grande chance d'être le gagnant.

L'accord de Dakar a été salué comme un «bon compromis» qui va permettre à la Mauritanie de sortir de la crise constitutionnelle dans laquelle elle a été plongée par le coup de force des militaires le 6 août 2008. Sauf qu'il n'a été obtenu qu'en donnant satisfaction aux putschistes sur l'essentiel, qui est qu'ils restent aux commandes du pays sous une forme déguisée et conservent la haute main sur l'organisation du processus électoral.

C'est pure hypocrisie et cynisme de la part de la «communauté internationale» d'avoir qualifié cet accord de «bon compromis» qui va dans le sens des exigences qu'elle a posées aux auteurs du coup d'Etat. Il n'en est rien, car la façon dont ces derniers sont parvenus à les rendre moins contraignantes va servir

Du «bon compromis de Dakar»

de modèle à reproduire là où des centurions en Afrique s'aviseront de confisquer encore une fois le pouvoir. Pour le bien de l'Afrique et son aspiration à la démocratie, la communauté internationale aurait dû s'en tenir à son préalable du retour à la légalité internationale. Au lieu de cela, elle a accordé une prime aux putschistes, dont le chef de file a de fortes chances d'accéder à la magistrature suprême, du moment qu'il est resté le chef d'orchestre du scénario politique et électoral en Mauritanie.

Il semble que la communauté internationale ait donné son onction à l'accord de Dakar avec l'arrière-pensée que la candidature qu'il a rendue possible de l'ex-colonel Ely Ould Mohammed Vall, le «père du processus démocratique», intervenu en Mauritanie après la chute du régime de Ould Taya, est susceptible de contrecarrer les ambitions du général Mohammed Ould Abdelaziz. A priori, Vall a le profil et les atouts qui peuvent lui rallier une majorité électorale. Il bénéficie d'une popularité incontestable dans son pays pour avoir présidé une transition démocratique réussie et de la reconnaissance internationale pour la même raison. Il conserve également, ce qui n'est pas négligeable, le respect d'une bonne partie de la hiérarchie militaire et des troupes.

Sauf que lui ou Mohammed Ould Abdelaziz, s'il accèdent à la magistrature suprême, cela ne sera que le résultat d'un coup d'Etat dont la communauté internationale a finalement légitimé les objectifs en poussant le président légal, Sidi Ould Cheikh Abdallahi, à renoncer à sa revendication du rétablissement de l'ordre constitutionnel et institutionnel.

Peut-être que pour la Mauritanie, cela sera la solution du moindre mal. Mais ce ne sera certainement pas le bon signe de la détermination internationale à ne plus admettre les usurpations du pouvoir par la force en Afrique ou ailleurs.

Tirage du N° 4425
167.012 exempl.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 148.156.200,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.32.63.09
32.72.78 / 32.91.34
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06
Fax et Rédaction
041.32.51.36 / 32.69.06
Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : SIMPRAL
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél.: 021. 74.96.39 - Fax: 021. 74.71.57
Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80
Diffusion: Quest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Un décret pour la sécurité dans les avions

Par souci de renforcer la sécurité à bord des avions, limiter au maximum les risques d'accident et partant rassurer davantage les milliers d'usagers qui optent pour le transport aérien, les pouvoirs publics viennent de prendre une série de mesures, énoncées dans deux décrets exécutifs publiés sur le Journal officiel.

Djamel Belaïfa

Les conditions techniques d'utilisation des avions, les règles d'aménagement et de sécurité à bord ainsi que les conditions générales de navigabilité et d'exploitation des avions viennent d'être fixées par les décrets exécutifs n°9-207 et 9-208 du 11 juin 2009. Les dispositions concernent à la fois les avions monomoteurs et les avions multimoteurs.

A la faveur du décret exécutif 9-208, un avion monomoteur ne peut être utilisé que selon les règles de vol à vue et de jour, et si les routes et les conditions météorologiques pour le vol prévu permettent d'exécuter en tout temps, et en cas de panne de moteur, un atterrissage forcé, sans que les occupants ou les tiers à la surface ne soient exposés à un danger particulier.

Les avions multimoteurs, pour leur part, doivent pouvoir s'immobiliser sur la distance accélération-arrêt ou poursuivre le décollage en cas de panne d'un moteur au décollage... Il doit aussi pouvoir poursuivre son vol en cas d'une panne d'un moteur jusqu'à ce qu'il puisse atteindre un aérodrome, sans jamais descendre au-dessus des altitudes minima... L'avion équipé de trois moteurs ou plus doit, en cas de panne d'un second moteur en route, pouvoir poursuivre son vol de façon à ce que l'attitude minimum soit observée...

Ces avions doivent pouvoir franchir les obstacles situés le long de la trajectoire d'approche sur l'aérodrome de destination et sur chaque aérodrome de décollage avec une marge de sécurité suffisante.

Le décret s'étale aussi sur les équipements des avions, soulignant, entre autres, que chaque avion doit être muni d'un siège, d'une couchette avec ceinture de sécurité, au moins d'une boîte de pharmacie, au moins d'un extincteur portatif. Les passagers doivent être informés sur la façon d'utiliser les installations pour l'alimentation en oxygène, le comportement à observer en cas d'urgence, l'emplacement et le mode d'ouverture des issues de secours, etc.

D'autres dispositions concernant les équipements spécifiques aux avions avec moteurs à turbine, l'équipement supplémentaire des avions pour les vols de nuit, les vols au-dessus de l'eau et les vols à haute altitude ou avec risque de givrage, ainsi que l'équipement complémentaire pour les vols au-dessus des régions spécialement désignés, sont clairement définis à travers une dizaine d'articles.

Les dispositions du présent décret insistent en outre sur la nécessité d'équiper les avions pressurisés d'un radar météoro-

logique et les avions à turboréacteurs doivent être équipés d'un machmètre. Les avions doivent aussi être munis d'équipements de communication, pour maintenir les communication radio bilatérales, recevoir en tout temps les bulletins météo, etc.

D'autre part, le même décret consacre tout un chapitre aux règles d'aménagement et de sécurité à bord et stipule à ce titre que tout avion doit être aménagé de manière à permettre l'évacuation rapide de tous les passagers en cas d'atterrissage forcé. Ces aménagements concernent, entre autres, la ceinture de sécurité, la disposition des sièges, les issues de secours... Tous les aménagements des cabines de passagers doivent être approuvés par les services ou organismes qualifiés à cette fin.

Pour un maximum de sécurité à bord, des consignes doivent être données aux passagers au début de chaque vol ou avant d'effectuer un vol au-dessus de l'eau, au-dessus de certaines régions ou à haute altitude. Ces consignes concernent généralement l'utilisation de la ceinture de sécurité, les gilets de sauvetage, le masque à oxygène, etc. Le transport des passagers à bord d'un avion nécessite en outre un nombre minimal de personnel chargé de la fonction de sécurité-sauvetage hors équipage de conduite, égal à un si le nombre de passagers est compris entre 20 et 50 inclus. Au-delà, ce personnel peut être augmenté...

Outre les règles d'aménagement et de sécurité à bord, le législateur a mis sur pied une série de lois relatives aux conditions générales de navigabilité et d'exploitation des avions, à travers une soixantaine d'articles compris dans le décret exécutif 09-207. En application de ces lois, tout avion doit être exploité conformément aux termes de son certificat de navigabilité et dans les limites approuvées et indiquées dans le manuel de vol ou dans tout autre document associé au certificat de navigabilité. Toute exploitation d'un avion doit obéir aux conditions de sécurité, aux conditions de chargement et de ravitaillement, aux conditions de préparation de vol, aux mesures nécessaires pendant le vol et aux autres opérations et des mesures de précaution au sol.

Le décret s'étale aussi sur l'équipage de cabine, l'équipage de conduite, l'agent technique d'exploitation et enfin les manuels d'exploitation et la sûreté.

L'autorité chargée de l'aviation civile fixe à chaque exploitant un délai pour conformer son exploitation et son règlement d'exploitation aux dispositions prises par ce décret.



Ph.: Rachid K.

Transport aérien Du nouveau pour les pilotes de ligne

M. R.

Deux décrets exécutifs viennent d'être promulgués en faveur des personnels navigants. Le premier est relatif à la durée de travail et le second concerne les pilotes de plus de 60 ans, les autorisant à voler sous condition. Institué sous le n°09-205 du 11 juin 2009, le premier texte complète le décret exécutif n°02-89 du 2 mars 2002 relatif à la durée de travail au titre du régime spécifique des relations de travail du personnel navigant professionnel de l'aviation civile. A cet effet, il est indiqué que «les vols réguliers et dans le cas d'une exploitation avec un équipage renforcé composé au moins de deux commandants de bord et d'un copilote et où l'exploitant met à la disposition des membres d'équipage de conduite des facilités de repos séparées du cockpit et isolées des passagers, la limitation de temps de vol est de douze heures, sous réserve que la période de service de vol ne dépasse pas seize heures si la facilité de repos est constituée d'un siège inclinable et dix-huit heures si la facilité de repos est constituée d'une couchette. Les membres d'équipage de conduite doivent se reposer pendant au moins une heure trente minutes en continu au cours du temps de service de vol.

Le temps de service de vol au-delà des limites fixées ci-dessus ne peut être prolongé que par l'obtention d'une autorisation délivrée par l'autorité chargée de l'aviation civile». Pour les vols non réguliers, le texte précise que «dans le cas d'une exploitation avec un équipage renforcé composé au moins de deux commandants de bord et d'un copilote et où l'exploitant met à la disposition des membres d'équipage de conduite des facilités de repos séparées du cockpit et isolées des passagers, la limitation de temps de vol sera de douze heures, sous réserve que la période de service de vol ne dépasse pas seize heures si la facilité de repos est constituée d'un siège inclinable et dix-huit heures si la facilité de repos est constituée d'une couchette. Les membres d'équipage de conduite doivent se reposer pendant au moins une heure trente minutes en continu au cours du temps de service de vol. Le temps de service de vol au-delà des limites fixées ci-dessus ne peut être prolongé que par l'obtention d'une autorisation délivrée par l'autorité chargée de l'aviation civile».

Quant au deuxième décret exécutif n°09-206 du 11 juin dernier complétant le décret exécutif n°04-414 du 20 décembre 2004 relatif aux conditions et modalités d'exercice des fonc-

tions exercées par le personnel de l'aéronautique civile, il définit les conditions d'exercice de la tranche d'âge de pilotes de 60 ans. Dans cette mouture, un article 48 bis a été inséré stipulant que «Conformément aux dispositions du point 2.1.10 de l'annexe 1 à la convention relative à l'aviation civile internationale et par dérogation aux dispositions de l'article 48 ci-dessus, le personnel navigant professionnel effectuant des vols sur des aéronefs à deux pilotes est autorisé par l'autorité chargée de l'aviation civile, sur demande de l'employeur, à exercer au-delà de l'âge de soixante ans, sous réserve d'une expertise médicale renforcée et que le deuxième pilote a moins de soixante ans et ce, jusqu'à l'âge limite de soixante-cinq ans». Il semblerait que les pouvoirs publics ont enfin décidé d'accéder aux demandes des pilotes de ligne qui ont à maintes reprises protesté contre la durée de travail qu'ils jugent contraignante et à l'origine de beaucoup de désagréments voire d'accidents. On se souvient du bras de fer qui a opposé, il y a quelque temps, le syndicat des pilotes de ligne algériens (SPLA) et l'ancienne direction d'Air Algérie, lui reprochant sa gestion anachronique. Reste à savoir comment réagiront les pilotes de ligne à ces nouvelles dispositions.

Raïna Raïkoum

Kamel Daoud

Un dialogue national

- C'est toi qui as commenté : tu me prends mes gendarmes, je te prends tes policiers. Tu veux mettre ton ministre à ma place et tu veux mettre à la place de ton ministre.

- Oui, mais si tu touches à mes amis du Forum, je bloque tes avions et le bras social qui les tient en l'air.

- D'accord, et qui a tué les gendarmes de BBA ?
- Je te jure que ce n'est pas moi ! On se fait la guerre mais pas comme ça, tu le sais.

- Je ne te crois presque pas. Depuis que j'ai parlé de mon frère à mon peuple et que mon frère a parlé de moi à ma place pour ma place, mon dos me démange comme un requin autoreverse et j'ai des problèmes là où je pose les pieds.

- Tu sais, être roi c'est pas facile. Et être dans le dos du roi comme un mal de dos, est encore plus difficile.

- Mais qu'est-ce que tu veux à la fin ?
- La moitié de ce que tu veux toi pour toi tout seul. Tu t'en souviens pas ? J'en ai marre : à chaque fois que je t'apporte ce peuple sur un plateau avec mes bus, tu t'en sers pour m'enlever encore une dent et une vertèbre.

- Tu sais que je n'ai pas nommé de nouveaux walis à cause de toi ?

- Oui, mais tu as gardé les mêmes ministres et tu as jeté à la poubelle la liste que je t'ai donnée, alors que nous étions d'accord !

- Oui mais toi, tu m'as mis à mal avec mon ami

Sarkozy avec ton ami vieux ministre. Tu veux mettre en prison certains de mes proches et tu commences la lutte contre la corruption en commençant

chez moi, en Oranie.

- Bah, tu sais, tu as fait la même chose près de Annaba !

- Mais tu n'es pas de Annaba !!

- Toi non plus tu n'es pas d'Oran !

- Au fait, Berriane, c'est toi ou eux ?

- Rien ne va plus en Irak.

- Ni pour ta santé, ni pour la mienne. Sauf que moi j'ai un frère.

- Ça ne suffit pas. Tu as dix doigts et deux mains. J'ai mille pattes, deux mille bus.

- je croyais même que tu étais mon vizir !!!

- Moi aussi je croyais que tu étais le mien ! Je t'ai retrouvé dans le désert sans eau, la bouche ouverte, à la frontière d'un Mali sans arbre et tu me remercies en me perçant mes pneus ?

- Oui, j'ai toujours refusé d'être les trois quarts de ce que je suis et tu n'as jamais accepté que je sois plus que ton ombre.

- Comment ça va finir ?

- La question est : comment allons-nous finir ? Avant ce pays, pendant ou après lui.

- Embrasse-moi, faisons la paix !

- J'aimerais tant, mais tu es invisible et moi je suis insaisissable ! Le pays est à moi, je suis son élu ! Alger n'est plus la zone autonome.

- Et toi tu es à moi, tu es mon acteur préféré.

Préférence nationale et investissements étrangers Des mesures en faveur des entreprises algériennes

M. Saâdoune

Après des années d'espoirs excessifs sur l'arrivée des investissements étrangers, l'air du temps est à la «préférence nationale». Le gouvernement pense que les investisseurs étrangers viendront tôt ou tard et ne bouderont pas un marché de 51 milliards de dollars. Le gouvernement entend introduire, dans le projet de loi de finances complémentaire (LFC) de 2009, des mesures destinées à promouvoir l'investissement national et à réduire la pression fiscale. Le ministre des Finances, M. Karim Djoudi, a annoncé hier cette politique de «préférence nationale» dans le domaine économique. «La volonté des pouvoirs publics et du gouvernement est de donner un avantage relatif aux investissements nationaux qu'ils soient publics ou privés pour asseoir notre développement». Un discours qui devrait, sous réserve de la connaissance des détails des mesures d'encouragement, plaire aux patrons algériens. Ces derniers, qui s'estimaient lésés par ce qu'ils considéraient comme une part trop belle faite aux entreprises étrangères dans le précédent plan de relance économique, espèrent être mieux traités dans la mise en oeuvre du nouveau plan de 150 milliards de dollars. L'annonce de M. Djoudi s'inscrit bien dans le «nouveau cours» de la politique économique. Celle-ci, sans les rejeter officiellement, ne compte plus sur des IDE (investissements directs étrangers) qui n'ont guère afflué hors du secteur des hydrocarbures. Il faudra néanmoins attendre pour connaître le contenu des «avantages en matière de taxes et d'investissements».

PAS D'IMPACT DES MESURES OUYAHIA SUR LES IDE

Le ministre des Finances n'a pas donné de détails. La loi de finances complémentaire, a-t-il dit, sera axée sur la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et la contrefaçon, la réduction de la pression fiscale avec comme finalité la relance de l'emploi et la création de richesses. La loi de finances complémentaire intégrera également des mesures pour consacrer la régulation du commerce extérieur et l'investissement sur le marché national. Il semble exclure la possibilité de mesures exceptionnelles en faveur de certains secteurs. «Nous sommes en train d'affiner notre démarche sur l'investissement, notre volonté est clairement affichée pour l'ensemble des secteurs, nous aurons bien sûr à évaluer la mise en oeuvre de ces mesures».

Le ministre des Finances ne croit pas que les dernières mesures du gouvernement algérien relatives aux investissements

étrangers (51% de parts pour les Algériens) auront un impact sur les investisseurs étrangers. Selon lui, l'impact de la crise financière mondiale est plus important et il s'est traduit par une «diminution des flux des investissements à travers le monde entier». Quant aux mesures Ouyahia, le grand argentier considère qu'elles n'auront pas d'impact négatif sur le niveau des IDE (investissements directs étrangers) en 2009. «Il n'y a pas de corrélation entre les mesures (prises sur l'investissement) et le niveau d'investissement. Par contre, il y a un contexte de déprime sur les marchés internationaux», a indiqué M. Djoudi qui n'exclut pas que des entreprises étrangères touchées par la crise puissent revoir leurs investissements à la baisse.

LE MARCHÉ ALGÉRIEN RESTE ATTRACTIF

L'incidence des mesures Ouyahia sur le flux des investissements - il est vrai faible et dominé par les hydrocarbures où la règle des 51% en faveur de l'opérateur national est en vigueur depuis longtemps - n'inquiète pas outre mesure le ministre des Finances. Il met en avant la forte solvabilité de l'économie algérienne et les avantages comparatifs qu'elle offre. L'Algérie, a-t-il relevé, est le marché qui a le «taux de retour sur l'investissement le plus important dans la région». Décodé simplement, cela signifie que les investisseurs étrangers continueront à être intéressés par le marché algérien même si les balises mises par le gouvernement algérien ne les enchantent pas.

La veille, son homologue du Commerce, El Hachemi Djaaboub, avait mis en avant la souveraineté de la décision algérienne en réponse à la lettre de la commissaire européenne au Commerce extérieur, Catherine Ashton, demandant la suspension des mesures Ouyahia. M. Djaaboub avait précisé que l'Algérie était un marché de 51 milliards de dollars et qu'elle se devait d'encadrer les investissements pour préserver ses intérêts. Très clairement, M. Djoudi s'attend à un retour au flux d'IDE durant les années 2010-2011, c'est-à-dire dans la période où les économistes situent la reprise de l'économie mondiale.

Le discours développé ces derniers mois suggère qu'une politique dite de «préférence nationale» qui accorde des avantages aux entreprises algériennes publiques et privées n'est pas incompatible avec l'investissement étranger. En prenant ces mesures d'encadrement, l'Algérie signifie que l'accès à un marché solvable ne se fait plus sans contrepartie. Fallait-il attendre la crise et la chute des prix du pétrole pour arriver à cette conclusion ?

La décision sera signée à la mi-août Revalorisation des retraites avec effet rétroactif à compter de mai

La décision portant revalorisation des pensions de retraite sera «signée en août prochain, avec effet rétroactif à partir de mai 2009», a annoncé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, dimanche à Mila. Répondant aux questions de la presse locale, M. Louh, qui effectuait une visite de travail dans cette wilaya, a par ailleurs indiqué que la date de la réunion de la tripartite «n'a pas été arrêtée à ce jour», ce rendez-vous devant faire l'objet de «consultations entre les parties concernées».

Au cours d'une rencontre avec les cadres locaux de la Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS), M. Louh a également annoncé la mise sur pied «prochainement» d'une commission nationale de coordination impliquant tous les intervenants dans le domaine de l'emploi et ce, a-t-il souligné, dans le cadre de la concrétisation du programme de création de 3 millions d'emplois durant le quinquennat 2010-2014. La stratégie nationale de l'emploi prévoit notamment

«d'encourager la production nationale et de mettre fin au recours systématique à l'importation», des mesures qui ne manqueront pas, selon M. Louh, d'avoir des effets positifs directs sur l'emploi.

Le ministre devait également mettre l'accent sur les réalisations accomplies en matière de modernisation et d'amélioration des prestations de la CNAS, ainsi que sur les efforts destinés à assurer l'équilibre financier de la Caisse.

M. Louh a par ailleurs souligné que l'application du prix de référence du médicament a «permis de baisser les prix sur le marché», ce qui a entraîné la réduction des dépenses de la sécurité sociale et par conséquent, favorisé son équilibre financier. Le ministre devait également faire état d'une «liste supplémentaire de médicaments concernés par le prix de référence» qui sera établie par la commission ad-hoc, avant d'évoquer, dans ce contexte, la volonté de son département ministériel d'encourager l'investissement dans le domaine de la production du médicament.

Les Etats membres de l'OCI en conclave à Alger Dépasser le cadre de la réflexion

Z. Mehdaoui

Les participants à la 21e réunion du comité exécutif de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) sont depuis hier en conclave dans la capitale algérienne. Réunis à la résidence Djenane El-Mithak, les représentants des Etats membres, à l'occasion de cette 21e réunion du comité exécutif, devraient durant deux journées proposer plusieurs réformes pour faire de ce «cadre de réflexion islamique» un instrument capable de faire face aux réalités de notre époque.

Lors de son allocution d'ouverture, le président de l'APN, Abdelaziz Ziari, a mis en exergue le contexte dans lequel intervient la session d'Alger.

Un contexte, a-t-il déclaré, porteur de promesses et d'espoirs mais aussi lourd de menaces et chargé d'incertitudes pour la communauté islamique.

«La prise de conscience chez la majorité des gouvernements à travers le monde que le conflit du Moyen-Orient, s'il perdure et s'aggrave, constitue la principale menace pour la paix et la sécurité du monde», note Abdelaziz Ziari. Il souligne encore que la prise en charge du problème d'une façon responsable est désormais considérée comme «une priorité et une urgence».

Le problème palestinien arrive en pole position des préoccupations du comité exécutif de l'Union parlementaire des Etats

membres de l'OCI. Le président de l'APN, qui se félicite du mouvement de solidarité international témoigné aux Palestiniens lors de la boucherie perpétrée par l'Etat hébreu à Ghaza, a tenu à faire savoir que le devoir aujourd'hui est d'aider les Palestiniens à unifier leurs rangs pour que ce mouvement de solidarité s'amplifie et se consolide pour renforcer la légitimité de leur lutte.

Il s'agit aussi, poursuit M. Ziari, d'éviter que les puissances qui soutiennent Israël et qui se complaisent dans le maintien d'une situation tragique, tirent prétexte des divisions interpalestiniennes pour leur imputer le blocage du processus de paix et s'abstiennent d'assumer les responsabilités que leur dicte la légalité internationale.

Par ailleurs, M. Ziari n'a pas hésité également à évoquer ce qu'il qualifie de «silence approbateur» avec lequel les pays occidentaux ont accueilli l'annonce du gouvernement de Netanyahu de conférer un caractère racial à l'Etat d'Israël. Le président de l'APN s'interroge sérieusement sur le crédit à accorder aux puissances et aux pays qui se targuent, dit-il, d'être «les meilleurs défenseurs des droits de l'homme et les dépositaires de la conscience universelle».

De son côté, le président du Conseil consultatif iranien, Ali Laridjani, en sa qualité de président du comité exécutif de l'Union parlementaire des Etats membres de l'OCI, a critiqué sévèrement les pays occidentaux,

les accusant de ne pas respecter leurs engagements notamment envers les Palestiniens.

Il dressera un véritable réquisitoire contre les Etats-Unis et leurs alliés et les accuse d'être à l'origine de l'aggravation de la situation aussi bien en Afghanistan, en Irak, au Liban qu'au Pakistan, qui connaît, faut-il le rappeler, l'une des plus graves catastrophes humanitaires de son histoire, en raison de l'offensive contre les talibans, qui a provoqué le déplacement de quelque 2,5 millions de personnes vers des camps de réfugiés.

«Les conseillers américains ont une connaissance limitée des réalités», a déclaré Ali Laridjani, qui souligne clairement que «l'occupation et le terrorisme sont deux faces de la même pièce». Laridjani, qui a salué les efforts que déploie l'Union des Etats membres de l'OCI depuis sa création, il y a une dizaine d'années, dira que la puissance du monde musulman réside inéluctablement dans la maîtrise des nouvelles technologies et de la biotechnologie.

A noter que la journée d'aujourd'hui sera consacrée à la préparation et à la finalisation de la déclaration d'Alger et du rapport de la 21e réunion du comité exécutif par le secrétariat général de l'UPCI. Tout comme un comité ad hoc sera installé pour mettre sur pied des mécanismes pour établir un plan de réforme de l'UPCI par le développement du statut et des règlements.

Conseil de l'ordre des pharmaciens Une circulaire du ministère de la Santé crée la polémique



B. Mokhtaria

Une circulaire du ministère de la Santé fait, actuellement, polémique au sein de la corporation des pharmaciens. La nouvelle directive de la tutelle d'écarte le conseil de l'ordre des pharmaciens des décisions d'installation des officines a créé une tension parmi les professionnels et fait réagir le conseil national qui devait se réunir, hier, pour exprimer sa position par rapport à cette circulaire, mal appréciée par la corporation. Que dit le document qui sera adressé, ces jours-ci, à toutes les directions de la santé pour son application ?

Selon le président du conseil de l'ordre de la région ouest des pharmaciens, M. Merad, «il s'agit d'une directive qui fait fi de la loi 85/08 déjà en vigueur qui donne droit au pharmacien à l'exercice de la profession après inscription

sur la liste du conseil et fixe les conditions d'ouverture des officines en respectant le nombre d'habitants et la distance séparant une pharmacie d'une autre. En effet, la réglementation stipule clairement qu'une officine doit couvrir 4.500 habitants et doit être installée à 200 mètres d'une autre. Or, avec l'application de la nouvelle circulaire, explique le représentant du conseil de l'ordre régional, c'est l'anarchie qui va prendre place, puisque sans l'implication du conseil de l'ordre pour donner son avis, l'ouverture des officines sera à volonté sans aucun respect des normes».

Le conseil de l'ordre national a réagi à cette décision du ministère en provoquant une réunion, hier, pour décider des suites à donner à cette note. Entre-temps, les conseils régionaux sont mobilisés pour dénoncer ce qu'ils qualifient de «circulaire qui piéti-

ne la loi en vigueur». De son côté, le représentant du syndicat des pharmaciens d'officines SNAPO d'Oran, M. Belaroussi, a souligné que la décision du ministère va contribuer à instaurer une anarchie au moment où le marché des officines est saturé. «Les promotions de pharmaciens qui sortent chaque année dépassent la demande en matière d'ouverture des pharmacies».

Le dossier est déjà difficile à gérer pour le conseil de l'ordre et la circulaire du ministère ne va que rendre plus complexe la situation, puisque le conseil de l'ordre, habilité à veiller au respect de la réglementation, ne peut plus donner son avis sur l'installation des officines». Un fossé vient donc de se creuser entre le ministère et le conseil de l'ordre et un bras de fer risque d'opposer les deux parties si la tutelle maintient la même position.

**Dilapidation de plus de 21 milliards de dinars de la BNA
18 ans de prison
pour Achour Abderrahmane**

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a prononcé hier une peine de 18 ans de prison ferme contre Achour Abderrahmane, qui n'a pas bénéficié des circonstances atténuantes, outre la saisie de tous ses biens dans l'affaire de dilapidation de plus de 21 milliards de dinars de la Banque nationale d'Algérie (BNA).

Achour Abderrahmane était poursuivi pour les chefs d'accusation d'association de malfaiteurs, de complicité de détournement de deniers publics, d'escroquerie et d'émission de chèques sans provision. Aïnouche Rabah, associé de Achour dans les sociétés fictives, Merarbi Hassiba et Setouf Baghdad, employés dans les sociétés de Achour, ont écopé de 18 ans de prison ferme chacun. Une peine de 14 ans de prison ferme a été prononcée contre Setouf Djamel, employé dans les sociétés de Achour. Amari Mohamed, directeur de l'exploitation du réseau de Zighoud Youcef, Belmiloud Mustapha, ex-directeur de l'agence BNA de Cherchell, et Dahmani Ahmed, directeur régional de l'agence BNA de Koléa. Mezeghrani Akila, directrice par intérim de l'agence BNA de Bouzaréah, et Kherroubi Lakous, sous-directeur de l'agence BNA de Cherchell, ont écopé quant à eux de

10 ans de prison ferme. Medjadj Omar, chef de section à l'agence de Bouzaréah, a été condamné à 7 ans de prison ferme. Mouaïssi Mustapha, chauffeur dans les sociétés de Achour, et Boughernout Ali, chef de section à l'agence de Koléa, à 6 ans de prison ferme. Bedelche Mousa, Zeddah Mohamed Amine et Kouleï Bachir (commerçants), à 5 ans de prison ferme.

Louati Malika et Setouf Djamila (épouse de Achour) ont écopé de deux ans de prison avec sursis. Nadhir Mohamed, inspecteur général à la banque, et Tamrabet Samir, directeur régional de la BNA, ont été condamnés à une année de prison avec sursis. Chikhi Mourad, ex-directeur général de la BNA, Abed Abdelmadjid, commissaire aux comptes, Bougourt Larbi, expert et commissaire aux comptes, Kerkebène Mohamed, commissaire aux comptes, et Chafi Salah, commissaire aux comptes, ont été innocentés. Les faits re-

montent, selon l'arrêt de renvoi, à 2005, lorsqu'une lettre anonyme est parvenue à la direction de la Banque nationale sur la manipulation de chèques bancaires sans vérification comptable depuis 2004 par l'accusé Achour Abderrahmane. La même source indique que Achour Abderrahmane a créé des sociétés fictives avec l'ouverture de comptes commerciaux au niveau des agences de Bouzaréah, Cherchell et Koléa, précisant qu'il a détourné des deniers publics avec la complicité des directeurs des agences de Bouzaréah, Cherchell et Ain Bénian. Lors des audiences du procès, qui a duré 11 jours, les accusés ont nié tous les chefs d'accusation retenus contre eux. Le parquet général du tribunal criminel près la Cour d'Alger avait requis contre les accusés des peines allant de 3 à 20 de prison ferme. Les avocats avaient en majorité plaidé l'innocence de leurs clients.

Feu vert pour les vols supplémentaires d'Aigle Azur

Houari Barti

Le ministère des Transports vient d'autoriser douze vols supplémentaires de la compagnie française Aigle Azur entre Paris et trois villes du pays, à savoir Oran, Alger et Béjaïa prévus du 26 juin au 15 juillet.

Le ministère des Transports a, en effet, indiqué dans un communiqué diffusé hier avoir octroyé de nouvelles autorisations de vols à la compagnie française au départ de Paris. «Aigle Azur assure trois vols Paris-Oran les 1, 8 et 15 juillet 2009, 3 vols Paris-Alger les 26 juin, 4 et 11 juillet et 6 vols Paris-Béjaïa les 29 et 30 juin, les 6, 7, 13 et 14 juillet», a précisé le ministère dans un communiqué. Ces vols s'ajoutent aux programmes antérieurs de cette compagnie, a souligné la même source, précisant que le reste du programme au-delà du 15 juillet demeure à l'étude. Les vols Oran-Paris, Alger-Paris et Béjaïa-Paris «se feront à vide», a encore précisé le ministère. La décision du ministère intervient une semaine après l'annulation de trois vols d'Aigle

Azur, au départ de Paris-Orly à destination de l'Algérie, car non validés par la direction de l'aviation civile. La compagnie aérienne française a dû gérer pas moins de 650 passagers concernés par ces vols dont deux étaient programmés lundi et mardi derniers vers l'aéroport de Béjaïa et un troisième vers Oran mercredi. «Plus d'un tiers des passagers (250) ont pu être acheminés via Aigle Azur ou via des compagnies partenaires, d'autres ont été hébergés ou ont souhaité être remboursés», avait expliqué la compagnie dans un communiqué. Pour la compagnie, il s'agissait d'un simple «malentendu», qui devait être réglé. «Chaque année, Aigle Azur met en place un pont aérien entre la France et l'Algérie afin de répondre à la forte demande ponctuelle de places de la communauté algérienne résidant en France, et désireuse de passer la période estivale en famille. Cette année, et contrairement aux années précédentes, certaines demandes de vols 'supplémentaires' sur l'ensemble du programme déposées sont restées sans suite», avait af-

firmé la compagnie dans son communiqué. Une situation qui n'était «aucunement préoccupante» pour la compagnie, car, explique-t-elle, «des écarts mineurs ont déjà été régularisés par le passé au dernier moment, et ce grâce aux relations de confiance qu'entretient Aigle Azur avec les autorités de tutelle». Dans un communiqué diffusé le même jour, le ministère des Transports avait pour sa part critiqué le fait que la compagnie française ait «commercialisé des vols non autorisés, mettant ainsi l'Autorité de l'aviation civile algérienne devant le fait accompli.»

A noter enfin, que ces autorisations de vol supplémentaires concernent également l'autre compagnie aérienne du pavillon français «Air Méditerranée», qui, selon les modalités arrêtées par le ministère de tutelle, assurera, pour sa part, cinq vols Tours-Oran les 8, 14, 21, 30 juillet et 2 août 2009. Cette compagnie est également autorisée à effectuer trois vols Toulouse-Oran les 7, 8 et 10 juillet 2009. Les retours Oran-Tours et Oran-Toulouse se feront à vide, précise le ministère.

**12 blessés à Tizi Ouzou
Collision entre un transport
de voyageurs et un camion**

Naït Ali H.

Douze blessés dont deux jugés dans un état grave, tel est le bilan d'une collision entre un véhicule de transport de voyageurs de marque Toyota et un poids lourd Iveco survenue hier, vers 12h, sur la RN 12 à hauteur du lieu-dit Abid Chemlal

(05 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris des services de la Protection civile). Les blessés, 07 femmes et 05 hommes, ont été évacués vers le CHU Nedir Mohamed de Tizi Ouzou. Les deux passagers grièvement blessés, un homme, la cinquantaine, et un jeune, la vingtaine, se trouvaient

aux côtés du conducteur du véhicule de transport qui assurait des navettes entre Larbaa Nath Irathen et la ville de Tizi Ouzou. Aucune précision n'a été fournie sur les circonstances exactes de cette collision sur le tronçon autoroutier, alors que les services de sécurité ont ouvert une enquête sur cette affaire.

**Belgique-Luxembourg
Si l'Algérie savait...**

**De notre bureau de Bruxelles:
M'hammedi Bouzina Med**

Comme promis à nos lecteurs, nous avons suivi le projet de création d'une association civile qui regrouperait les Algériens de Belgique et du Luxembourg. C'était un vœu exprimé par nos compatriotes lors de la campagne électorale présidentielle d'avril. C'est au forceps que le nouveau-né arrive. Et pas pour les raisons que l'on croit. Parole d'Algérien !

Le «Quotidien d'Oran» s'était engagé à suivre le processus de création de l'association censée représenter l'ensemble de la communauté algérienne vivant en Belgique et au Luxembourg (édition du 26 avril) pour trois raisons au moins. La première est celle de notre devoir d'informer sur la vie de nos compatriotes à l'étranger. La seconde tient à la mise à l'épreuve de la volonté des Algériens de l'étranger à s'organiser, d'autant plus qu'ils n'ont eu de cesse de revendiquer une association digne de ce nom. Enfin, la troisième raison est que c'est la première fois, depuis la disparition en 1988 de la défunte Amicale des Algériens en Europe, appendice du parti FLN, que nos compatriotes tentent de fonder une association civile de cette dimension, c'est-à-dire qui couvre deux pays, en l'occurrence la Belgique et le Luxembourg.

Que s'est-il passé depuis le 26 avril dernier ? Les volontaires (bénévoles) au nombre de 47 qui s'étaient engagés, devant les quelque 500 personnes présentes lors de la rencontre du 28 mars, à plancher sur les textes fondateurs de la future association, ont finalisé leurs travaux. Ils ont, avec l'aide et l'assistance des services diplomatiques et consulaires de Bruxelles, programmé une série de rencontres avec leurs compatriotes pour soumettre les textes du projet à débat. C'est ainsi que deux séries de rencontres ont eu lieu tout au long du mois de juin, et continuent jusqu'au 4 juillet prochain. Une première série de rencontres ont eu lieu à Bruxelles, Charleroi, Gand, Liège, Mons et Luxembourg pour soumettre au débat les textes et programme indicatif de la future association. Ces rencontres ont alterné avec l'autre série de rencontres destinées à l'élection des candidats au conseil d'administration de l'association. A l'heure où nous mettons sous presse, il ne reste plus que l'élection des délégués des régions de Flandre (2 juillet), Mons (3 juillet) et Bruxelles (le 4 juillet).

Jusqu'à-là, les 47 bénévoles qui s'étaient baptisés dès le premier jour de leur engagement «Groupe du G 47» ont assumé leur mission avec abnégation. Ils se sont réunis, depuis le 28 mars, chaque samedi au siège de l'ambassade d'Algérie à Bruxelles. Certains d'entre eux venaient de Liège, Gand, Luxembourg, etc. Au cours de l'une de notre visite (les débats du G 47 étaient ouverts au public), nous avons constaté combien les discussions étaient âpres, vives et sérieuses. Parfois elles s'étiraient sur de très longues heures. Fiers d'avoir pu tenir leur engagement, souvent au détriment des joies familiales du week-end, les membre du «G 47» ont dû s'armer de beaucoup de patience lors des rencontres pour le débat avec nos compatriotes. Certains parmi les meilleurs niveaux intellectuels, à

bout, ont laissé entendre qu'ils ne se porteront pas candidats à l'élection du conseil d'administration de l'association qu'ils ont baptisée ALGEBEL (association Algérie-Belgique-Luxembourg). Pourquoi ?

**CALCUL DES UNS
ET DIGNITÉ DES AUTRES**

Dès la première rencontre-débat, du 13 juin, consacrée aux Algériens de la région de Bruxelles, bien de vieux réflexes antidémocratiques se sont manifestés. «Vous n'êtes pas élus, vous n'êtes pas nos représentants!», a hurlé un des intervenants dans la salle. Qui a dit que le «G 47» était élu ? Personne, jusqu'aux concernés eux-mêmes. Tout le monde, y compris l'intervenant, savait que le groupe était composé de volontaires bénévoles, et qu'ils n'ont pas plus qu'un quelconque autre compatriote d'être candidat au conseil d'administration. «Pourquoi avoir donné le nom d'ALGEBEL à l'association et d'avoir choisi ce logo et pas un autre! Ça veut tout dire!», crie un autre.

Les délégués bénévoles ont sué pour expliquer, par exemple, qu'il y a eu 53 propositions de logo de la part des compatriotes, et que ce n'est qu'après un vote à plusieurs tours et à bulletin secret que le choix du logo définitif a été adopté. Puis carrément, ça a été le tour des agressions verbales où il a été question du passé de «un tel» et «tel autre»; pourquoi vous et pas nous; et même de sous-entendus de serviteurs zélés de l'ambassade et de ses «services», etc. N'était-ce le souci d'être le plus fidèle au climat des débats, nous aurions sans regret éviter d'en rapporter le contenu, eu égard à leur niveau. Le docteur dermatologue, le physicien, le sociologue, le formateur en bâtiment de la ville de Bruxelles, l'étudiante en sciences politiques, l'ex-député... membres du G 47, médusés, ont écouté le flot de reproches injustifiés et répondu, à de rares exceptions, par la pédagogie, le calme et le self-control, ne déviant pas d'un degré de l'objectif principal: faire aboutir l'association «ALGEBEL», appellation signifiant, phonétiquement, en langue arabe «les montagnes».

Les débats ont été à l'algérienne: difficiles et soupçonneux. Les nerfs de certains compatriotes qui ont donné de leur temps et de leur savoir pour réunir tous les compatriotes dans une association civile, libre et forte qui les représente auprès des pouvoirs publics belges et algériens, ont lâché... un temps seulement. Car, aux dernières nouvelles, et après avoir récupéré de tant d'indigence et d'ingratitude de la part d'autres compatriotes, ils ont décidé de revoir leurs décisions d'être candidat, et seulement candidat au conseil d'administration. Au final, il va falloir affronter le vote secret des Algériens. Enfin, rappelons qu'en assistant le projet de création d'une si belle association (mise à disposition de salles de réunions, moyens de communication et secrétariat), les services de l'ambassade et du consulat général à Bruxelles n'ont fait que répondre à la demande unanime de nos compatriotes lors de la campagne pour l'élection présidentielle d'avril. L'ambassade et le consulat couperont le cordon ombilical avec le G 47 et ALGEBEL, au lendemain du 5 juillet prochain, date de proclamation officielle de la naissance d'ALGEBEL.



Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme
Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Oran
08 Place Boudali Hasni Sidi El Houari

Avis d'attribution provisoire de marché

Consultation
(RECTIFICATIF)

En application de l'article 43 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics, il est porté à l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation relative aux travaux des VRD du projet 160 logements à Messerghin, qu'à l'issue du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise AZZI Hadj. L'évaluation et analyse des offres ont donné les résultats suivants :

Projets	Entreprise	Montant de l'offre en DA/TTC	Délai	Note offre technique	Observations
160 Logements à Messerghine (VRD)	AZZI Hadj	48 678 591,98	08 mois	70 points	Offre financière moins-disante

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis sur les quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés publics de l'OPGI d'Oran, ceci en application de l'article 101 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, modifié et complété par le décret présidentiel 08/338 du 11/09/2003, portant réglementation des marchés publics.

ANEP N° 769638 - 29/06/2009

MINISTRE DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
Direction Régionale des Douanes à Oran
Inspection Divisionnaire d'Oran Ext
Recette des Douanes Es-Senia

Avis de vente aux enchères publiques

Il sera procédé le 20 et 21 Juillet 2009 à partir de 9 Heures à l'entrepôt S/Douanes MANUGARD situé Zone Industrielle d'Es-Sénia Accoté Usine PEPSI-COLA DAOUIA Senia à la vente aux enchères publiques de différents lots de marchandises et véhicules:

- 1 / Effets vestimentaire, Pièces détachées neuves, Téléphone portable et accessoire, Jeux électroniques, Cosmétiques, Aluminium, Frigidaires, Jeux Vidéo et Appareils Photo, Matériels électriques, Pièces diverses, Livres religieux et éducatifs, Planches de bois P/meubles, Panneau de bois et accessoires.
- 2 / Véhicules légers stationnés au parc Porderoran, Avenue de l'ALN Oran

CONDITIONS DE VENTE

- * Les marchandises sont adjugées libres de tous droits et taxes au plus offrant et au dernier enchérissseur et ne sont remises que contre paiement au comptant, en espèces ou par chèque certifié.
- * L'Administration se réserve le droit de retirer tout lot.
- * Les frais d'enregistrement 2,5%, les frais d'entreposage ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicataires.
- * Les marchandises sont à enlever dans les 48 Heures qui suivent l'adjudication.
- * Les marchandises sont vendues dans l'état où elles se trouvent sans garantie de la part de l'Administration des douanes, aucune réclamation ne pouvant être admise par quelque motif que ce soit.
- * Les Adjudicataires doivent munis du Registre de Commerce, la Carte Fiscale, la Carte Nationale d'Identité Nationale lors de la vente.
- * Toute personne non munie d'un Registre de Commerce, d'une Carte Fiscale et d'une Pièce d'Identité sur les lieux de la vente sera exclue de la vente.
- * Les procurations ne sont pas acceptées même notariées.
- * Les visites sont autorisées 48 Heures avant la vente, pendant les heures de travail de 08h00 à 12h00 et 13h30 à 15h00.

Le Chef de l'Inspection Divisionnaire
des Douanes à Oran/Ext

Le Receveur des Douanes à Oran/Ext

A N° 0003786 - 29/06/2009

Office line Bureau Technique Informatique
Representant exclusif de:

إلى جميع بائعي المواد المكتبية والمدارسية
وصانعي الأختام ومكاتب الإشهار
هذا بهمكم ..

معرض الكمبيوتر والالكترونيات للبريد أيام 30 جوان 01 و 02 جويلية 2009
بفندق فينكس بالسانية - وهران، ابتداء من الساعة العاشرة والنصف صباحا
لا تفوتوا الفرصة، عروض ترويجية مميزة في انتظاركم
كونوا في الموعد وتقبلوا تحياتنا الخالصة

Revendeurs d'articles bureautiques, scolaires, papetiers,
boîtes de communication et graveurs.

Ceci vous interesse.

Journées Bureau Technique de l'ouest du 30 Juin au 02 Juillet 2009
A L'Hotel Eden Phoenix - Es sania - Oran À partir de 10:30.

Des offres et des promotions très intéressantes.
Soyez au rendez-vous. Un accueil chaleureux vous sera réservé.



- Articles de bureaux et scolaires
- Mobilier
- Affichages audio visuel et communication
- Machines de façonnage et de destruction
- Consommables
- Machines laser et cachets
- Imprimantes grand format
- Coffres forts

لتأكيد حضوركم الرجاء الإتصال بالأرقام التالية:

Tél : 024 88 69 71 - 021 24 28 71 - 021 24 07 67 - 0770 32 90 30 - 0550 57 09 87 - 0661 24 47 93
Fax : 024 88 53 86 - 021 24 90 77 - 024 88 57 44 E-mail : info@officeline-dz.com - www.officeline-dz.com

La fin de la polémique sur les prix de l'énergie

Par Y. Mérabet *

Fournisseurs et clients remettent aujourd'hui en question la nature des contrats de livraison à long terme. La durée devrait, selon eux, être nettement réduite (au maximum deux à quatre ans), et la partie ToP devrait correspondre aux besoins effectifs de l'acheteur, et non plus à une quantité de référence fixée à l'avance.

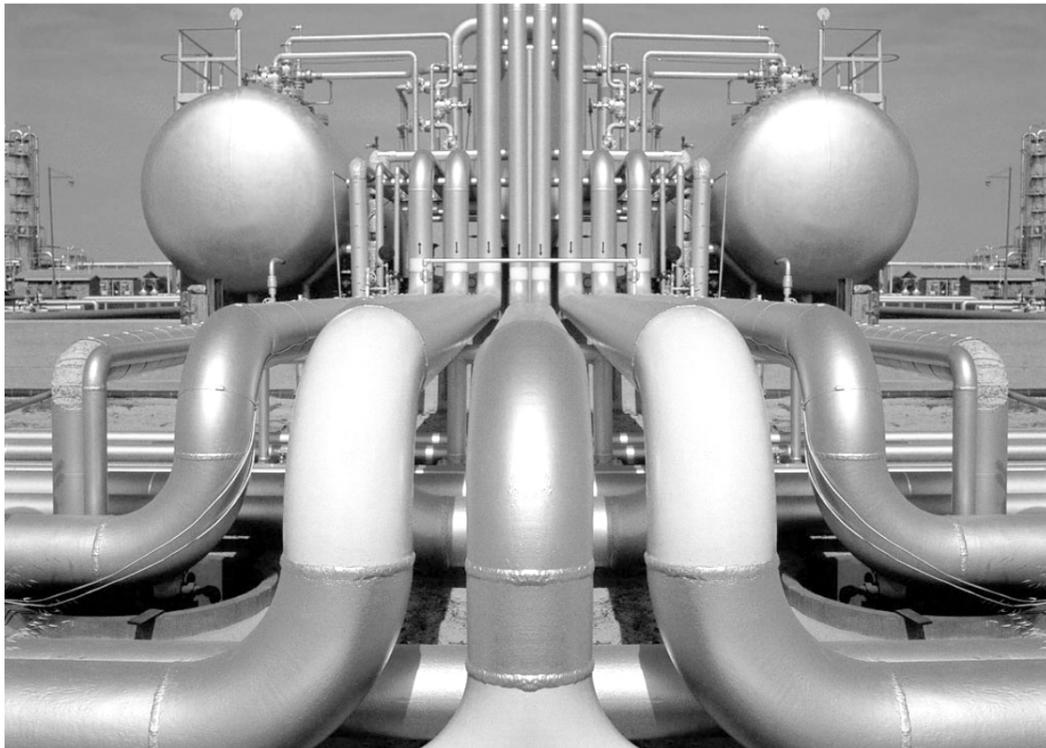
Ils souhaitent par ailleurs voir disparaître les clauses de reconduction tacites des contrats. Par ailleurs, selon l'Office fédéral allemand des cartels, l'indexation du prix du gaz naturel sur le pétrole favorise le renchérissement des deux énergies et empêche l'apparition d'un marché libre du gaz, tel qu'il est souhaité par l'UE. Les arguments suivants sont avancés : à mesure de la diminution des réserves pétrolières, le prix du pétrole continuera à augmenter. Or, en ce qui concerne le gaz, les réserves sont nettement plus importantes et dureront bien plus longtemps. Par le biais de l'indexation des prix, la perspective d'une pénurie prochaine du pétrole a donc pour effet de pousser le prix du gaz naturel à la hausse, même si ce dernier est encore suffisamment abondant.

HISTORIQUE

Depuis le développement du gaz, c'est une énergie en forte concurrence avec d'autres énergies. La problématique est très liée à la physique, la livraison de gaz est une affaire de connexion de point à point : quand un gazoduc relie l'Algérie à l'Espagne, on ne peut pas vendre ce même produit aux Etats-Unis. Alors on a créé des formules pour corriger le prix du gaz au produit le plus concurrentiel, pour rendre le gaz compétitif. Le gaz est moins cher que le pétrole à même équivalent énergétique, c'est injuste pour un producteur, mais les courbes de prix suivent exactement les mêmes évolutions. Dans les contrats de long terme, il s'agit de formules glissantes sur 6 mois : on constate donc d'une part un amortissement de la volatilité du prix du baril de brut, car les formules se basent sur des moyennes, et d'autre part un décalage temporel entre les prix du pétrole et du gaz. On imagine qu'un transfert de corrélation va avoir lieu : le prix du gaz sera plus corrélé au prix du pétrole, mais au prix de l'électricité, du fait de l'usage final du gaz qui concerne de plus en plus la production d'électricité. Notamment vis-à-vis des pays qui ont renoncé au nucléaire. Les contrats de long terme sont encore « obligés » d'indexer le prix du gaz sur celui du pétrole, puisqu'il faut que le gaz soit plus compétitif qu'une énergie substituable. Mais le GNL sera de plus en plus corrélé aux prix de l'électricité et les contrats de long terme vont basculer.

De toute façon, gaz, pétrole et électricité sont très corrélés en termes de prix : les sous-jacents restent les mêmes. Jusqu'au milieu des années 1990, le gaz naturel servait surtout à se chauffer : il a été utilisé en Europe avant tout comme combustible de chauffage et pour la production de chaleur industrielle. En revanche, il n'était guère employé dans les centrales électriques. En l'espace d'une décennie, la part du gaz dans la production d'électricité dans les pays de l'UE est toutefois passée de 7 % à 18 % environ. Les spécialistes sont globalement d'avis que la demande mondiale de gaz, entraînée surtout par la production d'électricité, augmentera considérablement à moyen terme. En Europe, la transformation

Le gaz est moins cher que le pétrole à même équivalent énergétique, mais les courbes de prix suivent exactement les mêmes évolutions. Avec un prix du pétrole par exemple de 41 dollars le baril et un prix du gaz à 7 dollars le British Thermal Unit, l'écart entre les deux est de 12.4 dollars par tonne équivalent pétrole (Tep). Le British Thermal Unit (Btu, BTU) est une unité d'énergie anglo-saxonne qui est définie par la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'une livre anglaise d'eau d'un degré Fahrenheit. Cette unité de chaleur commune pour tous les combustibles est convertible en kilowatt.



de gaz en électricité continuera à gagner en importance, face au charbon et à l'énergie nucléaire.

Pour l'instant, la fixation des prix sur les deux marchés est très différente. Si de nombreux pays ont mis sur pied des bourses de l'électricité, il n'existe pour l'instant que peu de bourses du gaz. Mais à en croire l'Agence Internationale de l'Energie à Paris, on assiste à une convergence croissante des prix de gros du gaz et de l'électricité sur les marchés libéralisés. L'évolution historique des prix aux Etats-Unis montre que, même en l'absence d'indexation, les prix du pétrole et du gaz fluctuent de manière plus ou moins parallèle. Depuis des décennies, le prix annuel moyen du gaz à la production aux USA (Wellhead Price) suit en effet avec un certain délai celui du pétrole (First Purchaser's Price).

La même constatation est faite, à moyen terme, pour les cours du gaz et du pétrole sur le marché à terme de New York (NYMEX). L'expérience américaine montre qu'il existe un lien indirect entre les prix du gaz et du pétrole, qui s'explique surtout par la concurrence acharnée que se livrent les deux énergies.

Il existe un lien similaire entre les prix du charbon et du pétrole, il existe aussi un lien logique entre ces énergies et l'électricité produite par n'importe quelle source. Ainsi donc, les prix des différentes énergies tendent à se rapprocher, même en l'absence de dispositions contractuelles prévues à cet effet.

LES CONTRATS DE VENTE

Nous devons savoir qu'un marché unique du gaz n'existe pas, à la différence du marché du pétrole. Contrairement au baril de brut en effet, le gaz est surtout transporté par tuyau (gazoduc) ou sous forme liquide (GNL) non par bateau, un mode de transport coûteux. Le prix du gaz diffère de pays en pays : les tuyaux ne sont pas les mêmes, les contrats d'approvisionnement entre clients et fournisseurs non plus. En Europe

continentale par exemple, le gaz est fourni par les pays producteurs principalement sur la base de contrats à long terme (20, 30 ans) avec clause 'Tak or Pay'. Avec ce système, les acheteurs s'engagent à acheter et payer une quantité minimum de gaz (par exemple 80 % du volume total commandé), quels que soient leurs besoins. Ces contrats à long terme donnent aux producteurs de gaz et aux exploitants de gazoducs la garantie qu'ils pourront écouler une quantité de gaz minimale, fixée à l'avance : de quoi assurer le financement des investissements lourds pour construire les infrastructures. Pour l'acheteur, ces contrats à long terme constituent aussi une garantie en termes de sécurité d'approvisionnement. Les clients et fournisseurs souhaitent que le coût de long terme soit juste. Le gaz est donc comparé à des produits d'échange qu'il peut remplacer tels que le fioul, le mazout, le pétrole. La composition des paniers de produits hydrocarbures d'indexation diffère selon les types de contrats. Clauses de renégociation, dates, pénalités, délais de livraison permettent aussi de construire une certaine flexibilité pour fonctionner sur le long terme. L'adaptation a généralement lieu chaque trimestre ou chaque semestre, en vertu de clauses de droit privé qui sont tenues secrètes, tout comme les contrats de livraison.

Les tarifs régulés de GDF Suez appliqués aux consommateurs pour le gaz sont revus tous les trois mois par exemple. «On regarde la variation du prix de l'indexation durant les six mois précédents, mais on décale d'un mois la mise en oeuvre, le temps de faire les calculs et que la décision passe, après avis consultatif de la CRE auprès du gouvernement», explique une porte-parole de GDFSuez. «Par exemple, pour les tarifs de janvier, on a fait la moyenne de l'évolution du prix de l'indexation de juin à fin novembre». Fournisseurs et clients remettent aujourd'hui en question la nature des contrats de livraison à long terme.

La durée devrait selon eux être nettement réduite (au maximum deux à quatre ans), et la partie TOP devrait correspondre aux besoins effectifs de l'acheteur, et non plus à une quantité de référence fixée à l'avance. Ils souhaitent par ailleurs voir disparaître les clauses de reconduction tacites des contrats. Par ailleurs, selon l'Office fédéral allemand des cartels, l'indexation du prix du gaz naturel sur le pétrole favorise le renchérissement des deux énergies et empêche l'apparition d'un marché libre du gaz, tel qu'il est souhaité par l'UE. Les arguments suivants sont avancés : à mesure de la diminution des réserves pétrolières, le prix du pétrole continuera à augmenter. Or, en ce qui concerne le gaz, les réserves sont nettement plus importantes et dureront bien plus longtemps. Par le biais de l'indexation des prix, la perspective d'une pénurie prochaine du pétrole a donc pour effet de pousser le prix du gaz naturel à la hausse, même si ce dernier est encore suffisamment abondant. Et puis, les raisons historiques de l'indexation n'existent plus. Le marché des combustibles n'est plus dominé par le mazout et, dans la plupart des pays européens, on utilise dorénavant plus de gaz que de produits pétroliers pour le chauffage ou dans les centrales électriques, une tendance qui ne cesse de se confirmer. Néanmoins, la plupart des experts sont d'avis que les contrats d'approvisionnement à long terme continueront à jouer un rôle important, d'autant plus que Gazprom (Russie) et Sonatrach (Algérie) ne sont pas disposés à y renoncer. Ces contrats devront toutefois s'adapter à la nouvelle donne sur le marché du gaz, et notamment offrir une plus grande flexibilité. L'indexation du prix du gaz sur le pétrole a d'abord une origine historique. Lorsque le gaz naturel a été introduit en grandes quantités sur le marché européen à la fin des années 1960 et au début des années 1970, le mazout était le combustible le plus utilisé. Conscientes qu'en l'absence

de dispositions de sauvegarde, le gaz naturel, une énergie « nouvelle », aurait du mal à s'affirmer face au mazout déjà solidement établi, les parties impliquées ont ancré le principe de l'indexation sur le prix du pétrole dans la plupart des contrats de livraison. Clause qui perdure aujourd'hui. Depuis quelques années, le marché du gaz naturel liquéfié (GNL) transporté par bateaux connaît une croissance très importante. «L'émergence d'un marché spot pour les cargaisons de GNL et sa croissance soutenue crée un potentiel croissant pour contrôler les prix», estiment les spécialistes et prévoient ainsi que l'essor du commerce de gaz naturel liquéfié favorisera la concurrence gaz-gaz et que le prix de cette énergie se basera de plus en plus sur ses propres fondamentaux. L'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché européen du gaz (pays du bassin caspien, pays du Golfe, Egypte, Angola, etc.) attisera également la concurrence et réduira la dépendance par rapport au réseau actuel d'alimentation, ce qui sapera peu à peu la relation avec le prix du pétrole.

UNE OPEP DU GAZ QUI FAIT PEUR À L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne appauvrie par son explosion démographique, composée de pays non nantis de ressources naturelles, rejetés par l'ex-URSS, constitue une menace sur la stabilité des prix de l'énergie, donc aussi sur le redressement de l'économie mondiale. Oui, l'Union européenne craint le gaz cher, et craint la nouvelle OPEP du gaz. Quarante-neuf ans après la création de l'OPEP, les douze pays exportateurs de gaz se sont réunis et se concertent pour décider de la création d'une organisation similaire marquant : le Forum des Pays Exportateurs de Gaz (FPEG), une organisation officielle ayant son siège au Qatar. Un tournant décisif dans les relations géostratégiques telles que dessinées jusque-là.

L'objectif premier du FPEG est de vouloir désindexer le plus rapidement possible le prix du gaz de celui du pétrole et de trouver un consensus afin de stabiliser le marché sur la base d'un prix «juste», acceptable pour les producteurs et pour les consommateurs.

Premier défenseur de la levée de l'indexation : la Russie qui estime que « les frais de prospection, de production et de transport de gaz augmentent » alors que les prix restent inchangés. Les pays membres restent néanmoins encore divisés. De son côté, l'Iran insiste pour que le cartel gazier fonctionne à l'instar de l'OPEP afin de fixer les quotas d'extraction du gaz contribuant ainsi à la hausse des prix du combustible. Pour l'instant, la Russie préfère quant à elle considérer le cartel gazier comme une structure s'occupant de projets communs et de la création, entre autres, de réseaux de transport du gaz. Le Qatar, de son côté, ne fait qu'élaborer ses projets gaziers qui prévoient tous les livraisons de gaz naturel liquéfié (GNL) en Europe. Si l'envie lui prenait de les limiter pour monter les prix, ses concurrents prendraient alors sa place. Enfin, l'Algérie, dont la position pragmatique reste toujours assez ambiguë, préfère privilégier actuellement une bonne entente avec les pays consommateurs, avec un prix «juste» permettant d'amortir le capital avancé extrêmement lourd et avoir un profit raisonnable.

*Expert en énergie

La Compagnie Française AIR MEDITERRANEE inaugure
Le 07 Juillet 2009 une nouvelle Ligne Régulière France/ Algerie
Les vols Paris / Oran au Départ d'Orly et de Roissy Charles de Gaulle
se feront **toute l'année** a raison de 2 vols hebdomadaires,
les mardi et vendredi



La commercialisation en France a déjà commencé
auprès des agences agréées ATLAS TOURS

Le site Professionnel :
www.atlastours.pro

En Algerie rendez vous a Oran, Alger, Tlemcen
Pour Toutes réservations et informations, renseignez
vous auprès de toutes les agences de voyages agréées
SALAM TOURS

OFFICE PUBLIC DE COMMISSAIRE-PRISEUR
MAITRE TAYANE HASNI
23 RUE MOHAMED KHEMISTI - ES SENIA - TEL / 041.58.20.60

AVIS DE VENTE

Il sera procédé le Lundi 6 Juillet 2009 à 9 h 30 mn à la vente aux enchères publiques avec admission de soumissions cachetées, de véhicules et matériel appartenant à INFRA-RAIL sis à Es-Sénia - Zone Industrielle à proximité de la barrière du chemin de fer.

N° Lot	Désignation
01	1 Véhicule RENAULT Express Année 94 - Avec Carte Grise
02	1 Véhicule ISUZU Année 2001 - Avec Carte Grise
03	1 Remorque 20 T avec Carte Grise Année 1984 11 Mires - 05 Rallonges métalliques - 04 Nivelles - 05 Equerres optiques - 04 Sacs à dos
04	1 Bétonnière sans moteur
05	2 Postes transformateurs - 05 Niveaux automatiques
06	Baraque Dieci - 05 Niveaux automatiques
07	1 Baraque - 1 Porte Mischler - 1 Fauteuil - 03 Distomètres - 20 Jalons
08	1 Baraque Dieci - 19 Jalons - 03 Distomètres - 3 Trépieds
09	15 Trépieds

CONDITIONS DE VENTE:
Conditions habituelles.

Le commissaire-priseur

«Par décision 60 du 23/06/09 du Ministre de l'Energie
et des Mines, SARL BITUMEX est autorisé (e) à réaliser,
conformément aux dispositions du décret exécutif 97-435
du 17 Novembre 1997, portant réglementation du stockage
et de la distribution des produits pétroliers, l'activité
de FORMULATION ET DISTRIBUTION DE BITUMES,
sise à la commune d'ES SENIA, Wilaya d'ORAN».

OFFICE PUBLIC DES VENTES
AUX ENCHERES ET EVALUATIONS
MAITRE FELLAHI TOUFIK
COMMISSAIRE-PRISEUR PRES
LE TRIBUNAL D'ORAN
Rue Moulay Ahmed (Ex-Lamoricière)
Immeuble N° 08 - Oran
Mble: 0770-31-69-47- Tél/Fax: 041-29-30-62

**AVIS DE VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Au profit des Domaines d'Oran, Trésor public -
provenant de CLO société liquidée - Oran, il sera
procédé le 04/07/09 à 02 h 30 mn, au parc sis:
89, Avenue de l'ANP / CLO - Oran, à la vente aux
enchères publiques par admission de soumissions
cachetées, les lots suivants:

Lot	Désignation	Obs
01	Lot de Pièces de rechange pour industrie laitière	Neuf
02	Lot de Mobiliers de bureau et informatique	Moyen

Conditions de vente: Conditions habituelles
Le Commissaire-priseur

SARL HAKKA DENTAL
VENTE MATERIEL MEDICO-DENTAIRE
ET CONSOMMABLE
41 RUE CHERIET ALI CHERIF
(EX-CAVAIGNAC) 31.000 ORAN

**Procès-Verbal de l'Assemblée
Générale Ordinaire**
Du 20 Juin 2009

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Sarl
HAKKA DENTAL, s'est réunie le 20 Juin
2009 au siège social à l'effet d'examiner
les comptes sociaux de l'exercice 2008,
conformément à son ordre du jour, l'Assem-
blée Générale a voté à l'unanimité les ré-
solutions suivantes:

- Résolution n° 1:** Approbation des comp-
tes sociaux de l'exercice 2008.
- Résolution n° 2:** Quitus au gérant.
- Résolution n° 3:** Distribution des résultats
2007 et 2008.
- Résolution n° 4:** Honoraires du commis-
saire aux comptes.
- Résolution n° 5:** Publicité légale.

Le gérant HAKKA Ali

SARL «DENTAL OUEST»
IMPORT MATERIEL MEDICO-DENTAIRE
ET COSMETIQUE
41 RUE CHERIET ALI CHERIF
(EX-CAVAIGNAC) 31.000 ORAN

**Procès-Verbal de l'Assemblée
Générale Ordinaire**
Du 20 Juin 2009

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Sarl
DENTAL OUEST, s'est réunie le 20 Juin
2009 au siège social à l'effet d'examiner
les comptes sociaux de l'exercice 2008,
conformément à son ordre du jour, l'Assem-
blée Générale a voté à l'unanimité les ré-
solutions suivantes:

- Résolution n° 1:** Approbation
des comptes sociaux de l'exercice 2008.
- Résolution n° 2:** Quitus au gérant.
- Résolution n° 3:** Distribution des résultats
2007 et 2008.
- Résolution n° 4:** Honoraires du
commissaire aux comptes.
- Résolution n° 5:** Publicité légale.

Le gérant HAKKA RACHID

Office des Ventes aux Enchères Publiques
Maître: **TAHRAOUI BAHOUS**
Commissaire-priseur près le Tribunal
d'Arzew
05 Rue des Jardins n° 179 ARZEW W.
d'Oran - Tél: 041.37.60.23

**AVIS DE VENTE
AUX ENCHERES SUR
SOUSSIONS CACHETÉES**

A la demande de la Société Nationale de
Raffinage de Pétrole Raffinerie d'Arzew
(NAFTEK) Zone Industrielle Arzew.

Il sera procédé le 06/07/09 à 10H30 à la
vente aux enchères sur soumission cache-
tée au plus offrant de divers matériels ré-
formés désignés ci-dessous :

- Lot unique: A) - Déchet de bois usagé.
- B) - Déchet de plastique usagé.

Conditions de vente habituelles. Se référer
au cahier des charges relatif à cette
vente dont le retrait doit se faire obligatoi-
rement auprès de l'Office du Commissaire-
priseur.

Le C. Priseur
B. TAHRAOUI

Revisitée par ses vieux «ressorts» connétables

L'odyssée-tragédie des immigrants clandestins aux portes de l'Europe

Par Mahmoud Ariba *

Suite et fin

Agissant le plus souvent au seul déclic des chiffres, dans toute leur froideur calculée et presque avec une logique aux formes arrêtés d'un pied à coulisse, ils font ainsi peu de cas, dans leur sémantique usagée, de dimensions cardinales que pourtant toutes les procédures éducatives sensées s'évertuent à incruster patiemment et précocement dans le cœur même de leurs futurs dépositaires. Les tenanciers de l'acte (ou même du discours) unilatéral ne sont donc pas, comme on peut l'observer, ni dans une logique de facilitation, ni encore moins dans celle d'une cohabitation féconde entre les cultures. Pas plus qu'ils ne sont en mesure de se hisser au niveau ouvrant sur la reconnaissance de l'Autre comme appartenant de plain-pied à l'indivisible humanité. Le Monde diplomatique, dans son numéro daté de novembre 2004, parlait de la « construction des barbares », c'est-à-dire la présentation des jeunes issus de l'immigration comme des violents, des antisémites, des sexistes. Et de citer P. Bourdieu qui, dès 1989 avec sa verve musclée et énergique, écrivait : « En projetant sur cet événement mineur, d'ailleurs aussitôt oublié, le voile des grands principes, liberté, laïcité, libération des femmes, etc., les éternels prétendants au titre de maître à penser ont livré, comme dans un test projectif, leurs prises de position inavouées sur le problème de l'immigration ».

« Protéger l'Europe de la misère du Tiers-Monde », tel serait donc le fin mot de cette « bunkérisation » rampante, en catimini, de la bedonnante Europe qui ne cache plus son indifférence exacerbée devant la détresse de ces trans-SDF, abandonnés à leur sort et renvoyés pour certains - sans ménagements et sans égards aucuns - vers les portes brûlantes du désert pour y être happés, avalés, engloutis, par son implacable et torride étreinte.

A l'exception de quelques rares organisations humanitaires (de citoyens engagés solidaires) qui accomplissent ce qu'elles croient être leur devoir et de salvatrices réactions de solidarité ou de soutien comme lors de grandes catastrophes naturelles, le constat reste néanmoins que la conscience humaine paraît aujourd'hui sérieusement battre de l'aile face à ce drame de grande ampleur et non moins incommensurable tragédie. Fermeture des frontières, cantonnement, confinement et isolement, tels semblent être donc les nouveaux mots d'ordre coutumiers en vogue de nos jours.

Sans doute y a-t-il alors lieu de souligner que l'actualité archi-mouvementée, dominée comme elle l'est par des menaces de toutes sortes: attentats, prises d'otages, malaises, marasmes, inquiétudes plurielles... alimente à souhait et à satiété cette crispation soudaine, prononcée, et renforce par conséquent les vieux et indéradinables réflexes de repli identitaire. Comme le note A. Touraine, « les situations de cri-

De toute évidence, dans cette Europe qui appuie sur le champignon de la sévérité et de l'intransigeance, il est comme des esprits tourmentés qui travaillent à exaspérer et altérer toujours davantage les sensibilités des uns et des autres et d'autres chantres d'une technocratie envahissante qui, apparemment peu tentés par le côté humain et convivial, dévoilent au fil des jours une forme aggravée et abusivement teintée d'une désespérante insensibilité.



se entraînent dans toute société des conduites qu'on peut considérer comme pathologiques ». Ce faisant, d'aucuns croient avoir la main facile en rendant le nouveau contexte international responsable de toutes ces tracasseries et péripéties qui compliquent encore davantage la vie de tous les damnés/parias de la terre. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que ce vingt et unième siècle s'ouvre et s'inaugure par un alarmisme abusivement décuplé qui n'en finit pas de traverser sans distinction sociétés évoluées et celles dites en voie de développement, faisant le lit à toutes les surenchères autoritaristes/totalitaires.

Comme des bergers criant au loup à tout bout de champ, le constat est que l'on joue aujourd'hui démesurément sur les registres de la peur sachant par avance que dans tous les inconscients sommeillent des fibres de peurs archétypales qui ne demandent qu'à être réactivées pour remonter en puissance à la moindre occasion, au moindre bruissement ou froissement.

Mais se préoccupe-t-on pour autant des incalculables conséquences que cela pourrait avoir pour l'avenir, et d'abord la vie en commun au niveau infra ou supranational ? Ne sont-ce pas là de nouvelles et évidentes formes affirmées, tranchées, de gratuite oppression ? Il n'en reste pas moins vrai que la gestion de la migration clandestine met aussi à nu une plate déconfiture de systèmes engoncés qui, contrairement à leurs prétentions d'efficacité managériale, se révèlent présentement bien incapables de cerner un problème d'une telle envergure et de le prendre convenable-

ment en charge par une analyse réfléchie et éclairée. L'Europe d'hier s'était-elle formée ou embarrassée de quelconques scrupules lorsque, au siècle dernier, elle lança ses hordes de sbires, rebouteux et mercenaires de tous poils, de tous acabit, aux quatre coins du monde pour piller, voler, rafler, violer, saccager, détruire, terroriser, en toute impunité et sans les moindres états d'âme ? La construction même de sa phénoménale puissance n'est-elle pas un peu redevable aux anciens territoires colonisés et dépossédés jusqu'à la lie ? Sa mémoire, pourtant éminemment pointilleuse quant il s'agit de remonter assez loin dans le temps pour réactiver des sources gréco-latines ou chrétiennes, conserve-t-elle comme il se doit les chroniques marquantes de ses bateaux-négriers qui venaient prendre livraison de cargaisons d'hommes libres, abusivement voués hélas à l'esclavage comme d'une simple marchandise et qui, enchaînés et entassés dans des conditions infra-humaines, furent déracinés de leur sol natal et déportés *manu militari* à des distances inimaginables pour un voyage sans retour et sans appel ? Ils seront exploités sans merci et sans états d'âme pour faire tourner à plein régime les grands centres industriels naissants du monde dit « civilisé ». Cette même mémoire si experte et habile quand il s'agit encore de remonter allègrement le cours du temps aurait-elle subitement oublié comment, au 19^{ème} siècle, les missionnaires allemands, français, anglais... sillonnaient déjà les terres africaines (Namibie, Afrique du Nord, de l'Ouest...) et comment la religion avait servi de cheval de Troie aux démoniaques puissances

colonisatrices pour intégrer, embrigader les consciences de populations souvent restées à l'état de prime nature et sans défense ? Et la façon honteuse dont l'Europe s'était impunément approprié et partagé l'Afrique ? L'histoire coloniale, sévèrement régentée au sein même des Universités jusqu'à l'heure actuelle, demeurera-t-elle pour longtemps encore un sujet tabou pour ne pas briser un consensus péniblement construit ? Dans ces conditions, n'est-elle pas tenue d'une manière ou d'une autre d'indemniser aujourd'hui ces pays qu'elle a contribué à mettre à genoux et laissé, en s'en retirant le moment des indépendances venu, au bord de l'asphyxie, de la faillite, de la déroute et la banqueroute ?

Il ne fait aucun doute que l'Europe colporte dans ses entrailles de bien lourdes ruminations et reste profondément travaillée par des réflexes archaïques, n'en déplaise à ses tribuns un peu grisés aujourd'hui par l'opulence du moment. Pour avoir enfanté des maladies extrêmement graves comme l'hitlérisme/fascisme, et produit d'authentiques spécimens de racistes déclarés et d'autres rejets connus, cotés et classés pour leur phraséologie avérée, elle reste donc singulièrement marquée par des empreintes idéologiques originelles résiduelles et dommageablement traversée par les relents de la suspicion et du rejet systématiques. Cette Europe qui, habituellement, cultive si bien l'esthétique des mots et, pareillement, les flonflons d'apparat ou de valse-musette, n'est-elle pas - moralement - tenue de rendre l'ascenseur pour une fois et d'apporter une aide plus décisive

encore au relèvement de l'Afrique en particulier: ce continent admirable face à l'adversité d'hier et d'aujourd'hui, qui, courageusement et dignement, tente de se relever de ses blessures encore vives pour se reconstruire, se transformer, se moderniser, tout en gardant pied dans ses fastueuses et non moins fabuleuses racines. Cette belle et incomparable Afrique, qui dans les années soixante et au terme de près de deux siècles de domination coloniale sauvage et destructrice, retrouvait enfin la lumière et s'éveillait, langoureuse, à la brise revigorante et stimulante de la liberté enfin retrouvée. L'Europe, qui se drape et se pare de tous les atours de démocratie, de liberté, d'égalité, d'humanisme..., ne se laisserait-elle pas quelque part lester et gruger par un mode de vie conventionnel, un peu pantouflard, qui sied ou cadre mal avec l'affirmation péremptoire et ostentatoire de tels principes ?

En tout état de cause si aide à l'Afrique il y a aujourd'hui, elle est certainement loin d'atteindre encore les proportions souhaitables et légitimement justifiées par les contraintes impressionnantes rencontrées ici et là dans le continent en question. Problème de maturité, de rodage, de perspective ? Pourquoi pas ! Ainsi donc, l'Europe dévoile aujourd'hui un regard bien ambigu, sacrament ambivalent et gravement paradoxal. Ce regard en tout cas n'est pas absolument neutre, pas aussi pleinement franc, eu égard aux louvoiements, attermolements, tantôt teintés de condescendance et tantôt de bedonnant paternalisme, qui caractérisent encore présentement nombre de ses cercles attitrés. Bien plus encore, l'Europe donne la curieuse et nette impression de se dédouaner à moindres frais des dures épreuves engendrées par la colonisation et dont les séquelles sont, contrairement à ce que pourraient croire les uns ou les autres, loin d'être définitivement pansées et guéries. Pour autant, s'était-elle hier formalisée outre mesure des désagrèments, déchirements, exactions et même du pillage et des rapines organisés, dont elle se rendait ouvertement coupable dans les pays conquis et dominés pendant au-delà d'un siècle, voire plus encore, pour certains ? Aurait-elle donc oublié si vite qu'il y a un peu d'un siècle ses propres hordes de débouillonnés fuyaient son continent pour aller se déverser et s'agglutiner sur d'autres rivages, et au premier degré les rivages africains ? Ses propres chroniques ne retracent-elles pas l'itinéraire peu honorable et peu glorieux de sa canaille, sa racaille ou sa plèbe, et le tout-venant de roturiers et autres hurluberlus chiffonnés, poisseux et poussiéreux comme le reproche en est précisément fait aujourd'hui, expressément et manifestement, non seulement aux immigrants clandestins, parias des temps modernes jetés sur les déserts et les mers mais même à ceux qui transitent le plus légalement du monde par ses ports ou aéroports ?

* Faculté des Sciences sociales Université d'Oran

Comptabilité analytique basée sur les activités

Par Saheb Bachagha *

Nous verrons dans une première section ce qu'est la comptabilité d'activité puis dans une seconde section nous montrerons qu'un des aspects les plus importants de cette nouvelle forme d'approche du calcul et de l'analyse des coûts est qu'elle permet au comptable d'apporter une contribution importante à la réflexion stratégique de l'entreprise.

UNE COMPTABILITÉ BASÉE SUR LES ACTIVITÉS

La méthode des sections homogènes est une héritière logique de l'organisation industrielle de la première moitié du XIX^e siècle : l'activité commerciale et industrielle y était, le plus souvent, découpée en entreprises spécialisées sur un seul métier, lui-même centré sur la pratique d'une technique. Par exemple, les métiers de cardeur, fileur, tisserand ou autre teinturier étaient en général exercés chacun par une entreprise spécialisée (ou par un artisan). La régulation des flux entre ces acteurs spécialisés se faisait par le marché puisque les multiples producteurs, dans une technique donnée, étaient en concurrence pour offrir leur prestation de service ou leur valeur ajoutée.

Tous les coûts étaient directs par rapport à la création de cette valeur ajoutée et la pression pour la réduction des coûts venait du marché. Les coûts étaient, de fait, également directs par rapport au produit qui sortait de ces entreprises puisqu'elles étaient, dans une grande mesure, mono-prestation ou monoproduit.

Mais cette situation de grande simplicité a été remise en cause très rapidement par l'intégration verticale des divers prestataires de services dans des entreprises industrielles de taille beaucoup plus grandes, créées pour exploiter les économies d'échelle apportées par les nouvelles techniques de production et réduire les aléas qui pourraient empêcher la saturation de l'outil de production tout en réduisant les coûts de transaction. La variété des produits et l'existence d'une technosstructure fournissant des prestations permettant à chaque métier de s'exercer a ainsi amené à distinguer les coûts directs, c'est-à-dire directement causés par le produit ou le service que l'on produit et commercialise, des coûts indirects qui sont les coûts mis en oeuvre pour fournir l'environnement à l'intérieur duquel la réalisation des tâches de production ou de commercialisation prennent place.

Très logiquement, la méthode des sections homogènes reprend cette distinction entre les coûts directs et les coûts indirects. Les coûts directs, c'est-à-dire les matières et composants et souvent une grande partie de la main-d'oeuvre, sont aisément attachés aux produits tandis que les coûts indirects doivent « transiter » par des sections (appelées « centres d'analyse » dans le langage du plan comptable) avant d'être attachés aux produits par l'intermédiaire d'une unité d'oeuvre qui est supposée représenter la prestation fournie par la section et consommée par le produit. L'unité d'oeuvre de chaque section est supposée représenter une simplification et une approximation du processus réel de causalité de la consommation des ressources.

Dans ce modèle de l'entreprise, c'est le produit ou le service fabriqué et commercialisé qui est supposé être la cause de la consommation des ressources.

LA REMISE EN CAUSE DU MODÈLE

Bien que la relation causale unique « Volume produit - (cause) - Coût » soit plus que simpliste et difficile à accepter dans l'environnement actuel des affaires, cette situation n'a guère posé de problème tant que le ratio des coûts indirects ramenés aux coûts directs était faible.

Tant que les coûts de matière et de main-d'oeuvre directe représentaient plus de 80 % des coûts totaux mis en oeuvre, les approximations implicites dans la méthode étaient tolérables.

Mais avec l'apparition de machines d'abord à commandes numériques puis encore plus automatisées et gérées par des ordinateurs, le poids des coûts directs s'est réduit au coût de la matière ou des composants puisque la main-

Depuis quelques années, on parle de plus en plus de comptabilité d'activité ou de comptabilité basée sur les activités. Il s'agit là d'une méthode de calcul des coûts de revient qui diffère grandement, dans sa philosophie plus que dans ses aspects « calculatoires », de la méthode qu'on nous a enseignée au lycée et à l'université connue sous le nom de la « méthode des sections homogènes ».

d'oeuvre devenait essentiellement une population de servants des machines et non de contributeurs directs à la valeur ajoutée réalisée sur la matière. On arrive aujourd'hui à des situations où la main-d'oeuvre industrielle ne représente plus que quelques % des coûts totaux. En contrepartie, aujourd'hui, la part des coûts indirects de production est devenue très significative, parfois même supérieure à 50 %, dans les coûts totaux. L'approximation quant aux procédures d'attachement de ces coûts indirects aux objets valorisés via des unités d'oeuvre fondées sur une causalité « volume produit ou commercialisé » était tolérable précédemment ; elle devient difficilement acceptable quand près de 50 % des coûts totaux sont des coûts indirects, et ceci d'autant plus que le rôle de la main-d'oeuvre, qui fournit pourtant encore aujourd'hui le principal vecteur porteur d'attachement des coûts aux objets (c'est-à-dire unité d'oeuvre), devient de plus en plus réduite. A titre indicatif, un ordinateur Macintosh, fabriqué par Apple en Irlande, contient moins de 2 % de main-d'oeuvre directe dans ses coûts totaux. Et ainsi, entre deux produits, c'est le plus « moderne » qui utilise, en général, le moins de main-d'oeuvre ; mais on comprend aisément que ce soit également celui qui engendre, de fait, le plus de coûts indirects à cause des machines et technologies sophistiquées auxquelles il fait appel ;

UN MODÈLE FONDÉ SUR LE PROCESSUS D'ACTIVITÉ

A lieu de s'intéresser à l'accumulation des coûts « indirects » dans des centres de responsabilités fournisseurs de prestations de service (appelées unités d'oeuvre), la logique d'activité vise à accumuler les coûts par étapes du processus de réalisation du produit ou service commercialisé, lequel processus ou séquence d'actions permettent d'amener un produit ou un service au client en lui ajoutant progressivement de l'utilité fonctionnelle du point de vue du client - c'est-à-dire en lui ajoutant de la valeur. Ainsi dans ce nouveau modèle la question principale est d'identifier, au départ, les divers niveaux de service, et les coûts afférents, pour les principales prestations (activités) rendues dans l'entreprise vers l'intérieur ou vers l'extérieur.

Définition du terme d'activité
Dans ce contexte, une activité est définie par un ensemble d'actions ou de tâches qui ont pour objectif de réaliser, à plus ou moins court terme, un ajout de valeur à l'objet ou de permettre cet ajout de valeur. Pour pouvoir être qualifié, un processus doit posséder trois caractéristiques : avoir une finalité (c'est-à-dire une « production », avoir des moyens (c'est-à-dire des consommations de ressources) et avoir un « système de conduite », c'est-à-dire une manière non unique de mettre en oeuvre les moyens pour atteindre la finalité. Des exemples d'activités sont (liste non exhaustive) :

- la passation de commande,
- la qualification des fournisseurs susceptibles de répondre à un besoin de l'entreprise,
- la réception de marchandises ou de composants,
- le contrôle de qualité à la réception,
- la manutention,
- le magasinage,
- le lancement d'une production,
- le réglage des machines,
- l'entretien,
- la production elle-même,
- la maîtrise de la qualité,
- la prise de commande,
- la préparation d'une commande,
- la préparation de la facture client,
- le suivi de la facture client,
- etc.

On voit que derrière toute activité il y a des actions qui consomment des ressources (donc qui sont la cause, vraisemblablement essentielle et principale, de l'existence des coûts) et que ces actions trouvent leur cause dans des décisions qui coupent le plus souvent à travers plusieurs centres de responsabilité. Ainsi, les actions liées à la qualification d'un four-

nisseur trouvent, par exemple, leur origine à la fois :

- au bureau d'études, qui identifie et spécifie le composant dont on aura besoin et fait par exemple le choix de ne pas utiliser un composant standard ou dérivé d'un standard,
- au service commercial, dans la mesure où la spécification de la finalité du produit est identifiée dans ce service, et
- au service achats de l'entreprise qui réalisera les tâches de qualification.

Dans l'approche par activité, on ne centre plus le processus d'attachement des coûts sur les centres de responsabilité, comme c'était le cas depuis qu'on calculait des coûts de revient par la méthode des sections homogènes, mais on le centre sur des activités, transfonctionnelles dans de très nombreux cas, qui définissent l'approche que l'entreprise a retenue pour satisfaire aux besoins des clients. Tous les coûts peuvent être alors considérés comme étant directs par rapport à une activité et une seule : c'est le fait de faire quelque chose, et de le faire d'une certaine façon, qui est à l'origine de la consommation de ressource.

UNE NOUVELLE RELATION DE CAUSALITÉ

Le raisonnement devient alors : la manière de faire les choses cause les activités, chaque activité cause les coûts qui la concerne et le produit consomme des activités.

Il y a derrière cette séquence un refus de la fatalité de l'existence des coûts, qui est implicite dans la méthode des sections homogènes, et un a priori qui est de ne pas considérer l'attachement des coûts aux objets (c'est-à-dire le calcul des coûts de revient) comme le but final de l'opération. On peut dire, en caricaturant à peine, que dans la perspective de la comptabilité d'activité, ce qui est important c'est d'arriver à comprendre pourquoi les coûts existent afin de chercher à les éviter. Le problème de l'attachement des coûts aux objets est, en soi, secondaire dans la majeure partie des cas. Un coût de revient calculé par la méthode traditionnelle des sections homogènes est très difficilement reproductible d'une période à l'autre, car il est le résultat de mix d'activités, de volume d'activités ou de mix de produits qui n'ont que peu de chance de se reproduire à l'identique et qui, pourtant, ne sont pas reconnus dans les unités d'oeuvre retenues pour l'attachement des coûts indirects aux objets. Le coût de revient complet, dans l'entreprise essentiellement multi-produit et pour laquelle les coûts, hors matières et composants, sont peu directs, peut amener à des perceptions de rentabilité relative des produits très éloignées de celle qu'on pourrait trouver par d'autres méthodes.

On ne gère pas par les coûts, on gère par les activités.

Mais il faudra bien calculer des coûts de revient aussi bien pour valoriser les stocks que pour donner une borne au commercial dans sa recherche d'un prix de vente cohérent avec le marché. La méthode des coûts basée sur les activités est souvent identifiée au coût complet, et rien n'empêche l'utilisateur de cette méthode de rechercher le coût variable d'une activité et son coût fixe. A chaque fois, cependant, il devra bien préciser quel est le générateur d'activité qui cause la variabilité ou par rapport auquel la notion de fixité a été définie. Ce générateur d'activité ne sera que très rarement le volume de production ou le volume commercialisé.

Le coût complet n'est pas, à l'exception du cas assez rare, hélas, de la saturation de la capacité de l'entreprise, une information utile pour la majorité des décisions à court terme que le manager est amené à prendre. Le coût complet est cependant une référence intéressante en ce sens qu'il permet d'avoir une approximation du coût de revient à long terme, qui va largement au-delà de l'utilité fiscale du coût complet.

Le coût complet à long terme devrait être calculé sur la totalité du cycle de vie du produit, c'est-à-dire en y incluant les

coûts pertinents depuis la conception jusqu'au service après-vente.

Dans une première étape, les coûts (indirects dans l'ancienne terminologie) sont attachés aux activités qui les ont causés, ce qui ne pose a priori pas trop de problème puisque tout coût est réputé être causé par une activité et une seule. Les coûts qui étaient directs dans l'ancienne terminologie peuvent, si on le souhaite, transiter par des activités mais ce n'est pas une obligation. Si on veut rendre compatible une comptabilité centrée sur les centres de responsabilité (ou sections), on pourra rechercher dans chaque section les activités qui la composent fonctionnellement (n'oublions pas qu'on les appelle « Centre d'Analyse » donc invite l'utilisateur à aller plus loin si le besoin existe).

On peut ensuite, dans une seconde étape, regrouper les activités identifiées dans chaque section en activités transfonctionnelles (c'est-à-dire ayant la même finalité, bien qu'intervenant dans différentes sections) dans des centres de « regroupement ». Les coûts attachés à chaque activité dans chaque section serviront à estimer le coût de chacune des activités qui a été considérée comme significative. C'est à ce niveau, connaissance d'une estimation des coûts des activités, que le manager trouvera la plus grande partie de ce dont il a besoin pour gérer son entreprise.

PLUSIEURS NIVEAUX DE CAUSALITÉ DES COÛTS

On distinguera les inducteurs de coûts par « niveaux » de causalité. La méthode des sections homogènes ne prenait en compte qu'un seul niveau de causalité : le volume de production ou de commercialisation. Dans la comptabilité d'activité on distinguera tous les niveaux de causalité qui peuvent apparaître comme étant utiles : Robin Cooper et Bob Kaplan en distinguent quatre qui correspondent tant à des décisions managériales différentes qu'à des horizons de décision très différents.

- 1) les activités causées par le volume de production ou de commercialisation qui engendrent les coûts de main-d'oeuvre directe, les consommations de matières, les coûts spécifiques de fonctionnement des machines, tels que énergie, entretien courant, consommations d'outillages, les coûts de main-d'oeuvre directe, les consommations de matières, les coûts spécifiques de fonctionnement des machines, tels que énergie, entretien courant, consommations d'outillages, les coûts de commissions,

- 2) les activités causées par la forme d'organisation de la production ou de la logistique commerciale qui sont, par exemple, les lancements de lots, les manutentions et les mouvements d'approvisionnement des postes de travail, les passations de commandes de matières ou de composants, les contrôles de qualité en cours de fabrication ou en bout de chaîne, les camions pleins ou à moitié pleins expédiés aux clients, les améliorations de la gestion des flux, etc.,

- 3) les activités causées par l'existence même du produit au catalogue qui sont, par exemple, les travaux du service méthodes pour maintenir les spécifications du produit, le nombre de lignes de la gamme ou de la nomenclature, les modifications de gamme ou de nomenclatures, les améliorations du produit,

- 4) les activités causées par l'existence d'une capacité de production (qui résulte d'une décision très antérieure à la décision volumique), telles que la gestion physique des ateliers, la fourniture du clos et du couvert, le chauffage et l'éclairage, etc.

On n'inclura dans l'analyse que les niveaux d'activité pertinents. Chacun des niveaux d'activité listés ci-dessus correspond à un horizon de décision très différent et qui s'allonge au fur et à mesure que le numéro décrivant le niveau s'élève. On pourrait sans difficulté, et dans la même logique, parler d'activités causées par une famille de produits, par un réseau de distribution, par un type de client

tèle ou par un type de fournisseur.

En fait, la décomposition en activités ne doit pas être trop fine pour de simples raisons de combinatoire et de simplicité requise pour que la méthode ait une utilité décisionnelle.

Chaque entreprise choisira les activités qui lui semblent représenter le mieux possible les causes d'explication de l'existence du niveau de consommation de coûts : ainsi, une entreprise travaillant par lots et sur une grande gamme de produits pourra mettre l'accent sur les activités dont on peut dire qu'elles sont liées respectivement au nombre de lots, au nombre de lignes de la gamme ou de la nomenclature, au nombre de contrôles, au nombre de réglages, aux heures de machines et aux heures de main-d'oeuvre, tandis qu'une entreprise qui travaille sur un petit nombre de produits assez similaires, fabriqués en continu sur des chaînes dédiées et dont la plupart des coûts indirects sont liés à une activité de commercialisation, privilégiera plutôt les activités de livraison, de gestion des commandes et des factures, d'emballage, en plus des activités liées au temps-machine ou au temps de main-d'oeuvre. Le choix des inducteurs de coûts, c'est-à-dire de l'unité d'oeuvre utilisée pour attacher les coûts aux objets, est alors lié au niveau auquel se trouve l'activité dont on veut attacher les coûts. Par exemple, on retrouvera au niveau volumique des inducteurs de coûts qui ressemblent comme des frères aux unités d'oeuvre que nous utilisons aujourd'hui dans de nombreuses entreprises : nombre de pièces fabriquées ou expédiées, heures de main-d'oeuvre directe, heures de machines, poids des pièces, surface des pièces fabriquées, chiffre d'affaires énergies consommées, etc.

Mais ces unités d'oeuvre ne serviront à attacher que la partie des coûts dont on a observé qu'ils étaient causés par le volume de production, c'est-à-dire un ensemble de coûts beaucoup plus petit que ce qu'on attachait précédemment par ces types d'unités d'oeuvre. Par contre, au niveau de la forme production, on trouvera des inducteurs de coûts tels que : le lancement, l'ordre de fabrication, le réglage, l'approvisionnement des postes de travail, la commande de matières ou de composants les contrôles de qualité, etc. Au niveau des activités causées par l'existence du produit au catalogue, on trouvera le nombre de références composant le produit, le nombre de modifications du dossier technique, etc. Nous ne recommandons pas de chercher à attacher aux produits les coûts liés à l'existence d'une capacité de production ou de commercialisation. Les décisions quant aux activités qui sont derrière ces consommations de ressources n'ont rien à voir avec les décisions volumiques ou organisationnelles telles que quantité à produire ou à vendre, organisation de la production en lots de tailles diverses, ou complexité des produits fabriqués.

CONCLUSION

En fin de compte, l'approche par les activités permet de construire un système de calculs de coûts de revient qui est compréhensible. Elle évitera, sans doute plus que ses prédécesseurs, de focaliser l'utilisateur de ce coût de revient sur l'unitarisation sauvage et aveugle le plus souvent) des coûts. L'utilisateur sera invité à penser en termes d'activités : il comprendra logiquement que s'il demande un délai de livraison anormal pour satisfaire un client, il engendra des coûts de « désorganisation » de la production ; il comprendra que s'il promet de livrer juste à temps, il aura intérêt à spécifier ce que ce terme veut dire : car, selon que le client entend « un camion plein chaque jour » ou qu'il entend « l'équivalent d'un quart de camion (peut être une camionnette) toutes les 6 heures », les coûts de l'activité logistique-distribution en seront grandement affectés et le prix auquel le contrat sera signé devra le refléter. Mais, outre de représenter un outil de comptabilité analytique plus fin, l'approche par les activités permet de se reposer un grand nombre de questions sur l'intérêt même des activités. C'est ce que nous appelons l'analyse d'activité, ça sera l'objet de notre prochaine contribution.

* Expert-comptable et commissaire aux comptes Telegma, membre de l'Académie des sciences et techniques financières et comptables Paris.

تعلن جائزة الشيخ زايد للكتاب عن بدء استلام الترشيحات للدورة الرابعة في فروعها التسعة

فروع الجائزة:

١. التنمية و بناء الدولة
٢. أدب الطفل
٣. المؤلف الشاب
٤. الترجمة
٥. الآداب
٦. الفنون
٧. أفضل تقنية في مجال الثقافة
٨. النشر و التوزيع
٩. شخصية العام الثقافية



تقدير لكل مبدع
Recognizing Creativity

قيمة الجائزة:
الفائزون من الفئات الثماني الأولى يحصلون على مبلغ ٧٥.٠٠٠ الف درهم و الفائز بشخصية العام الثقافية يحصل على ١٠٠.٠٠٠ درهم جميع الفائزين يحصلون على ميدالية ذهبية من جائزة الشيخ زايد للكتاب و شهادة تقدير

للإستفسار:
الأكاديميون، الكتاب، المترجمون الناشرون مدعوون الى التقديم للسنة الرابعة على التوالي لجائزة الشيخ زايد للكتاب يبدأ التسجيل من مايو إلى ١٥ سبتمبر ٢٠٠٩ للمعلومات عن كيفية التسجيل لسنة ٢٠١٠ يرجى زيارة موقعنا الإلكتروني www.zayedaward.com أو الإتصال على رقم هاتف ٩٧١٢٤٤٤٩٣٦٦، فاكس رقم ٩٧١٢٤٤٤٦٣٧، البريد الإلكتروني info@zayedaward.com ص.ب. رقم ٢٣٨٠ ابوظبي



ALGERIE-TELECOM . SPA

Direction Territoriale des
Télécommunications de Tlemcen

Avis d'appel d'offres

N°: 01/DTT/SDIB/2009

La Direction Territoriale des Télécommunications de Tlemcen lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour des travaux de génie civil et pose de câble fibre optique dans la relation Tlemcen - Ghazaouet (PK 47+900 - Ghazaouet sur une distance de 12000 mètres).

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer les cahiers des charges contre paiement de 2000,00 DA auprès de la Direction Territoriale des Télécommunications de Tlemcen, sise Boulevard Pasteur.

Les offres accompagnées des pièces administratives exigées dans les cahiers des charges, doivent être établies sous double pli cacheté et anonyme portant la mention :

«Soumission à ne pas ouvrir»

A Monsieur le Directeur Territorial des Télécommunications de Tlemcen
Avis d'appel d'offres N° 01/DTT/SDIB/2009

«Travaux de génie civil et pose de câble fibre optique :

Liaison Tlemcen - Ghazaouet entre les PK 47 + 900 - Ghazaouet»

Cette enveloppe principale doit contenir :

- 1 - Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée avec la mention «Offre Technique».
- 1 - Une offre financière insérée dans une enveloppe fermée avec la mention «Offre Financière»
- 1 - Une caution de soumission bancaire insérée dans une enveloppe fermée avec la mention «Caution Bancaire».

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans le quotidien national ayant publié en premier à 12 heures 00 minute.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14 heures 00 minute en séance publique au siège de la Direction Territoriale des Télécommunications de Tlemcen Boulevard Pasteur (en face Wilaya).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14 heures en séance publique, et ce, au siège de la Direction Territoriale des Télécoms de Tlemcen.

CONDOLÉANCES

Le Vice-Président de Sonatrach/

Aval, les cadres gestionnaires

et syndicaux ainsi que tout

le collectif de l'activité Aval,

très attristés par le décès de leur collègue

M. TABALAIDET BOUSSAAD,

Chef de Département au sein

de la Direction PLS,

présentent leurs sincères condoléances

à la famille du défunt et l'assurent de leur profonde

compassion en cette pénible circonstance.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accorder

au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir

en Son Vaste Paradis.



Quel pharmacien pour l'Algérie ?

Fascinées par le modèle de formation occidentale, nos facultés n'ont pas toujours su repenser leur programme et leur finalité. La vieille Europe, qui se cherche encore, dans ce domaine, nous a, d'une certaine manière, empêchés de donner naissance à un enseignement pharmaceutique intégré à notre milieu.

Par Yahia Dellaoui *

Mais tous les universitaires algériens ne sont pas résignés. Bien au contraire. Ils sont en train de réfléchir sur la réforme des programmes. Ils cherchent à établir une adéquation entre les besoins réels de notre pays avec le profil du pharmacien. En effet, le jeune pharmacien qui achève ses études se trouve confronté à des problèmes concrets auxquels il n'a jamais été préparé : problèmes de gestion, problèmes psychologiques, spécifiques à notre population, problèmes d'insertion dans l'équipe médicale à l'hôpital, problèmes liés à l'exercice de la profession dans des milieux déshérités, etc...

Il s'agit donc d'avoir l'audace d'entreprendre, dans une première étape, une vaste campagne de consultation qui donnerait voix à chapitre à tous ceux qui peuvent formuler des idées nouvelles capables de rapprocher d'avantage le pharmacien des réalités de son environnement algérien.

* Faut-il continuer à enseigner un programme appris dans les facultés européennes qui ne correspondent en aucun cas à notre pathologie ?

* Faut-il dispenser des cours magistraux alors que dans certains pays des ateliers de recherches et des réflexions ont pris le pas sur les « amphis » du début du siècle ?

* Faut-il délivrer un diplôme unique de pharmacien pour des étudiants qui n'ont pas suivi le même cursus en Algérie ?

* Faut-il laisser en suspension et à titre d'exemple des travaux de thèses finalisées, soutenables et validées ?

Si la formation continue devient une nécessité absolue pour toute personne assumant une responsabilité au sein de la santé publique, en particulier, la formation des cadres au niveau de l'université doit elle-même évoluer afin qu'elle s'adapte aux besoins de la société.

En ce qui concerne l'Algérie, je peux dire que les professions pharmaceutiques ont pleinement joué leur rôle au service de la santé et de l'économie. Elles ont suivi le rythme du développement rapide qu'a connu le pays depuis l'indépendance. Pour situer le problème de la formation du pharmacien dans ce contexte, permettez-moi de donner un aperçu de la situation de la pharmacie et des pharmaciens en Algérie.

Actuellement, plus d'un millier de pharmaciens exercent en Algérie.

Leur répartition par secteur d'activité est la suivante :

- Pharmaciens « officines »
- Pharmaciens grossistes répartiteurs
- Pharmaciens biologistes privés
- Pharmaciens assurant la représentation scientifique des laboratoires
- Pharmaciens exerçant une activité technico-administrative
- Pharmaciens des hôpitaux
- Pharmaciens biologistes hospitaliers
- Pharmaciens résidents en biologie clinique et sciences fondamentales
- Pharmaciens exerçant des fonctions diverses dans le secteur public ou semi-étatique
- Cadres des départements de pharmacie

Des textes législatifs font de la profession l'une des plus réglementées en Algérie.

Ainsi, chaque confrère exerce dans un cadre juridique bien défini.

La formation des pharmaciens exerçant en Algérie a été assurée traditionnellement, et pour des raisons historiques, à la faculté mixte de pharmacie et de médecine d'Alger-Centre. Cependant, après l'indépendance, cette formation s'est quelque peu diversifiée. Des pharmaciens, quoiqu'en petit nombre, ont été formés dans les autres pays francophones, essentiellement en Belgique et plus rarement en Suisse. Il faudrait ajouter qu'un certain nombre de pharmaciens ont été formés en Algérie, et quelques rares autres dans les pays du Moyen-Orient, notamment en Egypte, Syrie et Irak.

L'enseignement de la pharmacie en Algérie, et plus précisément à la faculté d'Alger, a débuté avant la faculté de pharmacie de Paris de 15 ans. Cette faculté a déjà sorti 4 promotions, totalisant un nombre limité de pharmaciens algériens.

L'enseignement prodigué est fortement inspiré des programmes des facultés françaises. La question qui se pose à nous, et qui est à l'ordre du jour dans notre pays, est la suivante :

* La formation de nos pharmaciens, répond-elle à nos besoins, tant sur le plan qualitatif que quantitatif ?

* Dans quel sens, cette formation doit-elle évoluer pour permettre aux professions pharmaceutiques de jouer pleinement leur rôle au service de la société algérienne ?

LES PROBLÈMES

On peut dire, sans risque de se tromper, que le pharmacien sortant de la faculté trouve des difficultés énormes pour assumer ses responsabilités, quel que soit le domaine d'activité qu'il a choisi pour faire sa carrière.

Ce qui montre, qu'actuellement, les études en pharmacie n'ont pas pour finalité de donner aux étudiants un métier, mais plutôt une formation de base qui est supposée suffisante pour permettre au futur diplômé d'exercer son art, dans les différents domaines où il est réputé apte à exercer.

Cette situation est le résultat du fait que, formés à l'étranger, ou dans notre pays, selon un modèle étranger, nos jeunes confrères acquièrent une formation qui, le moins que l'on puisse dire, ne répond pas à nos besoins. J'irai même jusqu'à dire qu'elle ne répond plus aux besoins du pays que nous avons pris pour modèle, car ce pays est en train d'étudier la réforme de ses propres études en pharmacie.

Historiquement, les pharmaciens de l'ancienne génération ont été formés en France selon un modèle qui a été, depuis, modifié voilà une trentaine d'années. Le cursus des études en pharmacie commençait par une année de stage obligatoire dans une officine, sous la responsabilité d'un maître de stage. La dernière année des études devait permettre à la faculté de juger à travers les examens définitifs de l'aptitude de l'étudiant de 5ème année, à exercer sa profession de pharmacien, et ce, en s'assurant de ses niveaux de connaissances, tant sur le plan théorique que pratique. Le développement extraordinaire des connaissances scientifiques et la nécessité d'inclure dans les programmes d'enseignement, d'une manière continue, les nouvelles acquisitions scientifiques et techniques, faisait obligation comme c'est le cas de nos jours, aux autorités administratives et universitaires de mettre au point des réformes touchant aux études de pharmacie. Il est bien clair que la réforme qui a été adoptée en France a sacrifié le côté « formation professionnelle du pharmacien », au profit de sa formation scientifique, car elle avait pour objectif de préparer les futurs diplômés à une carrière de spécialistes qui, en fait, n'était l'apanage que d'un nombre relativement restreint de diplômés. La majorité de nos jeunes confrères, surtout dans notre pays, se destinait à exercer dans l'officine, qui se trouve être la première priorité pouvant répondre aux besoins de notre population.

Il est, en effet, indéniable que dans les 20 premières années d'indépendance, c'est l'activité de pharmacien d'officine qui a absorbé l'écrasante majorité des pharmaciens.

LES DIFFICULTÉS

Je citerai quelques exemples pour illustrer les difficultés qui existent actuellement pour les jeunes confrères, pour affronter leur métier.

Dans le cas de l'officine :

Le jeune diplômé n'est pas suffisamment formé pour affronter les difficultés d'installation, car il ignore tout des problèmes financiers, et de gestion qu'il est obligé de résoudre pour pouvoir s'installer.

Il se trouve complètement désorienté par des informations souvent contradictoires qu'il recueille auprès de différentes personnes : confrères aînés, banques, grossistes, administration...

De plus, ignorant en général les notions inhérentes à la gestion des stocks des médicaments, il se trouve contraint de chercher un collaborateur qualifié pour l'aider dans cette tâche, ce qui est de nature à lui créer des difficultés, du reste, légitimes, avec un confrère, aîné, qui voit d'un mauvais oeil qu'un jeune pharmacien vienne lui débaucher son personnel en infraction aux règles de déontologie pharmaceutique.

Un diplôme unique

Le problème le plus grave résulte incontestablement du fait que les facultés délivrent un diplôme unique pour des étudiants qui n'ont pas suivi le même cursus des études. En effet, si on considère le cas d'un étudiant qui a choisi de suivre l'option biologie clinique, il suit en 5 années des cours et des stages qui l'éloignent complètement de ses camarades qui ont opté pour la filière « officine ». La réglementation en vigueur fait que les diplômés quelle que soit leur « pré-spécialité » ont les mêmes droits et, en particulier, celui d'exercer en officine. Or, pour celui qui a choisi la filière biologie clinique, sa formation le rend inapte à exercer en officine. Nous touchons là le problème de l'unicité du diplôme. Peut-on dire, que trois pharmaciens, formés chacun dans l'une des trois filières : officine, biologie, et industrie, ont une formation les habilitant à exercer, à leur sortie de la faculté, dans l'une des trois branches d'activités mentionnées ? - Il est évident que la réponse est : non.

L'unicité du diplôme devra en réalité correspondre à une unicité de formation. Le deuxième exemple que je citerai est celui des jeunes confrères qui s'orientent vers la carrière de la pharmacie hospitalière que nous devons, pour beaucoup de raison, développer en Algérie pour la rendre de plus en plus attrayante pour les jeunes diplômés.

Malheureusement, le pharmacien diplômé sortant de la faculté se trouve complètement désorienté lorsqu'il est affecté dans un poste hospitalier. Il se trouve à l'hôpital comme « un corps étranger ». Ce problème n'existe pas pour les jeunes médecins qui ont été placés en stage en milieu hospitalier à partir de la fin de l'externat. Si, on examine la situation des confrères étrangers qui ont suivi les mêmes études, on s'aperçoit qu'ils ont l'obligation pour suivre la carrière hospitalière, de passer par l'internat, ce qui leur permet d'apprendre leur métier à l'hôpital. Par ailleurs, les facultés de pharmacie en France ont déjà corrigé cette insuffisance de la formation en instituant, depuis quelques années, un stage hospitalier obligatoire pour tous les étudiants en pharmacie, à partir des premières années de formation.

Enfin, pour ce qui est de l'ouverture de l'enseignement pharmaceutique sur l'industrie, il faut aussi constater que la réforme n'a pas donné les résultats escomptés, et ce, pour deux raisons essentielles qui sont inhérentes à l'industrie. En effet, les sociétés qui fabriquent des médicaments répugnent, en général, à recevoir des stagiaires, ou si elles les reçoivent, les contentent dans des activités de recherche, qui leur sont en « général inutiles », sauf s'ils ont la chance d'être recrutés par ces mêmes entreprises.

Par ailleurs, on peut constater, malheureusement, que pour les tâches de production et de contrôle, les industriels du médicament préfèrent recruter des

ingénieurs qui sont mieux préparés que les pharmaciens pour les tâches de production, ou les scientifiques qui sont plus spécialisés que ne le sont les pharmaciens, dans l'utilisation pour le contrôle de médicaments de techniques et d'appareillages de plus en plus sophistiqués. Après cette étude critique sommaire de la situation, il s'agit pour nous d'étudier les voies et les moyens nous permettant de proposer une réforme des études, en vue d'améliorer la formation des pharmaciens dans notre pays.

LA RÉFORME

Pour arriver à de bons résultats, il sera nécessaire de discuter et de répondre à un certain nombre de questions qui sont de nature à permettre à tous les pharmaciens d'accomplir au mieux leur mission, quel que soit le domaine d'activités qu'ils auraient choisi pour assurer leur carrière.

1) Comment arriver à réaliser une bonne formation du pharmacien d'officine dont le rôle essentiel est d'assurer le contrôle des prescriptions, et la dispensation des médicaments ?

2) Comment concilier entre la dispensation d'une formation pluridisciplinaire théorique dans les domaines de la synthèse, de l'extraction des molécules actives, de la mise en force pharmaceutique et un contrôle des effets des médicaments, et de placer en même temps l'étudiant en position d'appliquer son savoir théorique et d'évaluer ses compétences face à un homme malade recevant des médicaments.

3) Comment concilier cette formation théorique et intégrer l'étudiant en pharmacie dans une équipe hospitalière pour acquérir le savoir-faire et un certain comportement, voire une conduite à tenir vis-à-vis du malade ? Ne faudrait-il pas penser à une formation cohérente et suivie pour les pharmaciens des hôpitaux ?

4) Comment concilier la formation théorique et pratique du pharmacien, pour être en mesure de revendiquer une place de choix dans notre jeune industrie pharmaceutique, qui a besoin de se développer et de s'affirmer, tant sur le plan national que sur le plan international ?

Beaucoup d'autres questions touchent aux autres aspects des activités du pharmacien dans notre société en évolution constante. Je citerai, en particulier, le cas de la biologie clinique, celui de la bromatologie et de la cosmétique et de la chimie-thérapeutique, sans oublier que cette dernière activité est en pleine expansion ?

A mon sens, il s'agit pour nous, de proposer une solution qui nécessite obligatoirement un choix entre deux conceptions. Je me refuse, évidemment, à envisager une certaine conception qui consisterait à dire que la faculté dispense un enseignement qu'elle juge nécessaire pour la formation du pharmacien, sans se soucier de l'avenir du jeune diplômé et de son insertion dans la société qui a fait des sacrifices pour assurer sa formation et qui est en droit d'exiger de lui de se mettre à son service. Donc, les facultés de médecine devront, a priori, assurer la formation de cadres pharmaceutiques pour répondre aux besoins actuels de notre pays.

QUELLE ORIENTATION ?

Quelles sont les orientations qu'elles doivent donner à leur enseignement pour accomplir cette mission ?

Il est nécessaire de rappeler un certain nombre de constatations. Tout d'abord, la tendance de l'écrasante majorité de nos jeunes diplômés à solliciter un emploi au terme de leurs études universitaires qui durent en général de 5 ans après le baccalauréat. Les rai-

sons de cet état de fait sont multiples et tout à fait défendables, et il serait très long de les expliquer...

La deuxième constatation que l'on peut faire, c'est la tendance, à acquérir durant les études universitaires, une formation de plus en plus spécialisée. En d'autres termes, la tendance à ce que, au terme de 5 ans d'études à l'université, l'étudiant acquiert un diplôme qui le rend apte à exercer immédiatement un métier dès sa sortie de la faculté. Ceci étant, quelle serait la solution à retenir pour la formation de nos pharmaciens ?

Le débat, en fait, tourne autour de la finalité de l'enseignement pharmaceutique. Il faudrait donc répondre à la question suivante :

- Les facultés de médecine, doivent-elles continuer à assurer un enseignement théorique pluridisciplinaire et corriger les insuffisances dont j'ai cité quelques exemples, ou bien modifier leur vocation dans le sens de la formation de pharmaciens ayant déjà acquis une spécialisation durant le cursus normal des études ?

La première solution exigera, pour être réalisée, deux conditions :

- 1) L'allongement de la durée des études d'au moins une année
- 2) La création d'enseignements spécialisés

Ce qui suppose que le pharmacien spécialiste aura à faire des études durant une dizaine d'années après le baccalauréat.

La deuxième solution entraînera obligatoirement l'abandon de la notion d'unicité de diplôme, mais aura l'avantage de permettre une formation permettant au futur diplômé d'être en mesure d'exercer convenablement une responsabilité dans un domaine pour lequel il a été bien formé.

Dans cette hypothèse, on s'habituerait à une nouvelle terminologie pour désigner les membres de notre corporation, et on parlerait de pharmacien d'officine, pharmacien d'industrie, pharmacien analyste, pharmacien clinicien... Cette deuxième solution suppose un plan national de formation des pharmaciens et une orientation des étudiants dans les différentes filières de formation en fonction des besoins du pays, et une souplesse dans la conception des programmes, en vue de créer autant de filières spécialisées que l'exige le développement de nos activités professionnelles. Il est évident que pour chaque type de diplôme, il est nécessaire d'obtenir obligatoirement certaines unités de valeur, avec possibilité d'avoir des options, au choix de l'étudiant. Ainsi, pour un futur pharmacien d'officine, en plus des unités de valeur de pharmacie et de pharmacodynamie, on peut choisir une unité de valeur de gestion, d'économie de santé ou de droit pharmaceutique. Ces mêmes unités de valeur seraient nécessaires pour un futur pharmacien d'industrie. Ce type d'enseignement a ainsi l'avantage de permettre des passerelles et un étudiant ayant au départ choisi une filière et qui voudrait changer d'orientation n'a qu'à s'inscrire dans les unités de valeur qui lui sont nécessaires pour obtenir son diplôme dans la nouvelle orientation. Pour conclure, je dirai qu'il ne peut exister une solution parfaite, c'est-à-dire, une solution susceptible de recueillir l'accord de tout le monde : université, corps professionnels, administration.

Il est nécessaire de fixer dès le départ la finalité de l'enseignement de la pharmacie dans notre pays, en rapport avec leur évolution, leurs besoins et leurs moyens. Il sera alors possible de discuter de toutes les solutions possibles, d'évaluer les avantages et les inconvénients de chacune d'entre elles pour en adopter une seule, sachant que dans un monde en évolution constante, cette solution sera plus ou moins vite dépassée et à son tour discutée et remise en cause pour être adaptée à cette évolution.

Et, enfin, les problèmes de contenu des programmes, problèmes de méthodologie et bien d'autres méritent une large participation de tous les confrères. Méritons ensemble cette affirmation d'Einstein : « L'imagination est plus importante que la connaissance ».

* Faculté de Médecine d'Oran

Proxi mité

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

Oran

P. 16, 17 & 18

Aïn Youcef Crime dans un marché

La ville de Aïn Youcef (20 kilomètres au nord de Tlemcen) a été le théâtre d'un crime odieux dans un marché. Ce drame, où un homme, C.N., âgé de 25 ans, a trouvé la mort, s'est déroulé samedi dernier dans la matinée. D'après les renseignements recueillis, la victime, qui était assise dans un café situé tout près du marché, aurait été attaquée avec une arme tranchante par le tueur, B.K., âgé de 35 ans, originaire de Mékamet (commune de Fehoul), au moment où elle tentait de prendre la fuite. L'assassin a été arrêté rapidement par les éléments de la Gendarmerie nationale de Aïn Youcef.

Il semble, selon les premières investigations, que c'est un règlement de compte qui a été à l'origine de ce meurtre.

Le magistrat instructeur près le tribunal de Remchi a ordonné l'autopsie du corps de la victime.

Khaled Boumediène

Hygiène
Plus de soixante caves vidangées dans la commune d'Oran

Hôtellerie, restauration...
Vers une centrale de réservation régionale

Eclairage public
Une partie du centre-ville dans le noir

Vieux bâti
70 artisans retenus pour les opérations de réhabilitation

P. 19

Tlemcen

L'amiante menace les employés de la DUC

P. 19

Nâama

Un précieux acquis pour la wilaya

P. 20

Oued Sly

Deux morts et six blessés dans un accident

P. 20

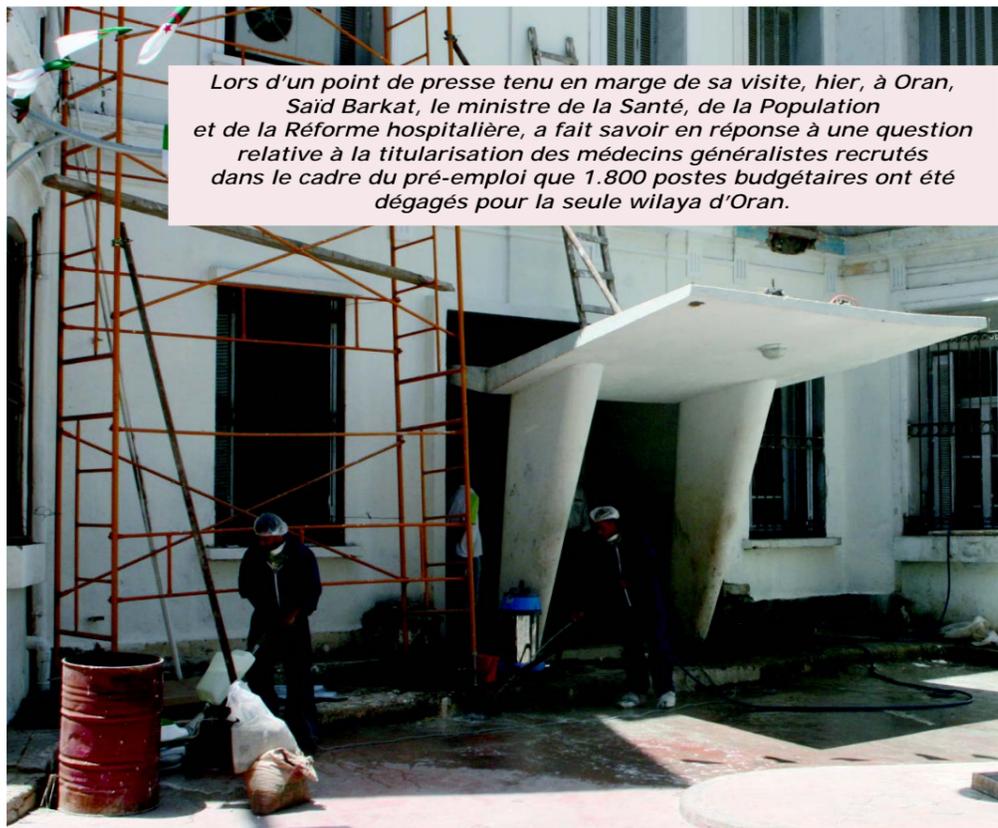
Sidi Bel-Abbès

Oued Mekerra, d'un passé tumultueux à un présent modéré

MÉDECINS DU PRÉ-EMPLOI

1.800 postes budgétaires pour la wilaya

P. 16

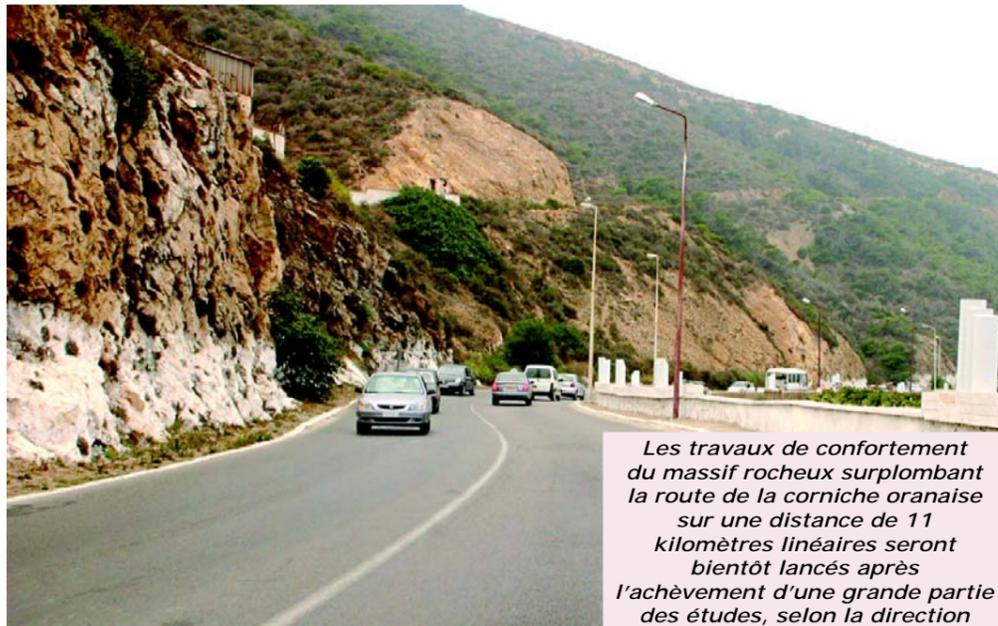


Lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite, hier, à Oran, Saïd Barkat, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a fait savoir en réponse à une question relative à la titularisation des médecins généralistes recrutés dans le cadre du pré-emploi que 1.800 postes budgétaires ont été dégagés pour la seule wilaya d'Oran.

CONFORTEMENT DU MASSIF ROCHEUX DE LA CORNICHE

Bientôt le démarrage de la deuxième phase

P. 18



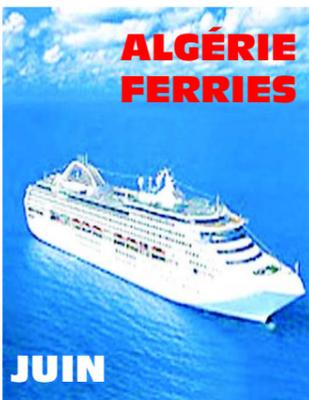
Les travaux de confortement du massif rocheux surplombant la route de la corniche oranaise sur une distance de 11 kilomètres linéaires seront bientôt lancés après l'achèvement d'une grande partie des études, selon la direction des travaux publics (DTP).

TÉNÈS

Un stage pour les futurs cadets de la Protection civile

P. 19





**ALGÉRIE
FERRIES**

JUIN

ORAN / ALICANTE

DI 28- 18h00 LU 29 -07h00
MA 30- 10h00 MA 30 -18h00

ALICANTE / ORAN

LU 29- 19h00 MA 30 -07h00



TRAINS

ORAN - ALGER

Départ	Arrivée
06h35	11h43
07h45	12h15
12h30	18h08
15h00	19h30

ALGER - ORAN

06h30	11h50
07h45	12h15
12h30	17h48
15h00	19h30

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h27
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h50	07h08
-------	-------

ORAN - TLEMCCEN

08h00	09h50
12h45	14h35
18h00	19h50

TLEMCCEN - ORAN

05h40	07h30
10h10	12h00
15h00	16h50

ORAN - MAGHNA

12h45	16h24
16h40	20h19

MAGHNA - ORAN

04h30	08h09
16h40	20h20

TLEMCCEN - MAGHNA

17h00	18h10
-------	-------

MAGHNA - TLEMCCEN

06h00	07h07
-------	-------

ORAN - CHLEF

10h45	12h51
16h10	18h18

CHLEF - ORAN

06h00	08h08
13h45	15h53

ORAN - RELIZANE

16h50	18h38
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h39
-------	-------

ORAN - TÉMOUCHENT

13h30	14h31
17h02	18h03

TÉMOUCHENT - ORAN

06h15	07h15
15h05	16h05

**TÉLÉPHONES UTILES
ORAN**

Ass.des consommateurs: 041 29 65 59
Algérie Télécom: -Dérangements: 12
-Renseignements: 19
Hôpital d'Oran: 041 41 39 26
041 41 39 28
Hôpital d'El Mohgoun: 041 47 89 53
041 47 89 54
041 47 89 34
041 40 31 31
SAMU: 041 40 31 31
Protection civile: 041 41 34 00/05
14
Sûreté de wilaya: 041 32 44 70
Police secours: 17
Télégraphe: 13
Gendarmerie Nationale: 041 40 22 92
Aéroport d'Oran: 041 51 11 53
041 59 10 31/40
Air Algérie: 041 42 72 05/06/07
Sonelgaz: 041 35 30 60
041 35 30 71
041 40 15 02
Gare ferroviaire: 041 35 50 40
SEOR: 041 53 04 42
777
Djezzy: 505
Mobilis: 333
Nedjma: 333
Taxi Aziz services: 015.540.540
041.41.76.59/60
041.34.63.64
041.34.59.01
0555.05.55.95
0555.05.55.94
Ali Taxi

**TÉLÉPHONES UTILES
ALGER**

Air Algérie: 021.50.94.98
021.50.92.34
Air France: 021.73.16.10
021.70.27.20
021.98.04.04
www.airfrance.dz
Aigle Azur: 021.50.91.91
Gare routière: 021.49.71.51 à 54
SAMU: 021.23.50.50
Urgences Médicales: 115
Sûreté de la Wilaya: 021.73.53.50
Gendarmerie: 021.76.41.97
Centre antipoison: 021.96.49.43
Dépannage Gaz: 021.68.44.00
Dépannage Electricité: 021.15.20.23
Protection Civile: 021.71.14.11

**TÉLÉPHONES UTILES
CONSTANTINE**

ASS. des consommateurs: 031.96.47.65
Algérie Télécom: - Dérangements: 12
- Renseignements:19
Hôpital: 031.92.49.16
031.64.29.72
SAMU: 031.64.12.12
13.13 / 14.14
Protection civile: 031.66.97.56
031.92.14.14
14
Sûreté de wilaya: 031.92.64.81
Police-Secours: 17
Gendarmerie : 031.92.64.71
031.92.80.36 / 26
Aéroport: 031.81.01.01 / 09
Air Algérie: 031.92.70.70
031.93.14.81
Réservation: 031.93.23.13/56
Wilaya: 031.92.92.20
031.92.79.01
Sonelgaz: 031.94.02.47/48
L'Agence des eaux: 031.82.36.69
031.82.38.50
Gare ferroviaire: 031.64.19.88

AIR ALGÉRIE

Destination	Départs/arrivées	Type
Oran - Alger	07h00 - 08h00	B738
Oran - Alger	10h45 - 12h00	ATR
Oran - Alger	12h45 - 14h00	ATR
Oran - Alger	14h45 - 16h00	ATR
Oran - Alger	16h45 - 17h45	B736
Oran - Alger	16h45 - 18h00	ATR
Oran - Alger	17h00 - 18h00	B767
Oran - Alger	18h45 - 19h45	B736
Oran - Alger	18h45 - 20h00	ATR
Oran - Alger	20h45 - 22h00	ATR
Oran - Alger	21h00 - 22h15	ATR
Oran - H. Massaoud	14h50 - 17h10	ATR
Oran - Béchar	09h50 - 11h50	ATR
Alger - Oran	07h45 - 09h00	ATR
Alger - Oran	09h00 - 10h15	ATR
Alger - Oran	11h00 - 12h15	ATR
Alger - Oran	13h00 - 14h15	ATR
Alger - Oran	14h45 - 15h45	B736
Alger - Oran	15h00 - 16h15	ATR
Alger - Oran	17h00 - 18h15	ATR
Alger - Oran	19h00 - 20h15	ATR
Alger - Oran	21h45 - 22h45	B736
H. Massaoud - Oran	17h40 - 20h00	ATR
Béchar - Oran	12h20 - 14h20	ATR

INTERNATIONAL

Destination	Départ/arrivée	Type
Oran - Paris-Orly	09h25 - 13h00	B767
Oran - Casabalanca	07h45 - 08h10	B767
Oran - Marseille	09h00 - 11h45	B736
Oran - Lyon	12h50 - 16h00	B736
Oran - Alicante	14h45 - 16h45	B738
Paris-Orly - Oran	14h30 - 15h55	B767
Marseille - Oran	12h45 - 13h35	B736
Casabalanca - Oran	09h10 - 11h30	B767
Lyon- Oran	17h00 - 18h05	B767
Alicante- Oran	17h45 - 17h45	B738



AIGLE AZUR

DÉPARTS

Oran / Paris Orly	Alger / Roissy
Du Lun au Ven 17h40	Du Sam au Ven 13h20
Samedi 17h40	
Dimanche 17h40	Alger / Paris Orly Du Sam au Ven 18h00
Oran / Lyon	Annaba / Paris Orly
Mardi 17h20	Lundi et vendredi 10h30
Jeudi 17h20	
Samedi 17h20	Batna / Paris Orly Jeudi 10h15
Oran / Marseille	Bejaïa / Paris Orly
Mardi 16h50	Ven - Sam - Dim 10h15
Oran / Toulouse	Biskra / Paris Orly
Mardi 11h45	Ven - Sam - Dim 10h00
Jeudi 11h45	
Samedi 11h45	Constantine / Paris Orly Lundi et Vendredi 10h15
Alger / Paris Orly	Hassi-Messaoud/Roissy
Du Sam au Ven 10h30	Mardi et vendredi 06h00

Tunis/ Oran		Oran / Tunis	
Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
Lundi 14h30	16h10	Lundi 17h00	18h40
Jeudi 09h55	11h40	Jeudi 12h30	14h10



Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage.

	Billets	Achat	Vente
1 USD	71,98	76,38	
1 EUR	101,56	107,80	
1 CAD	62,87	66,74	
1 GBP	119,18	126,47	
100 JPY	75,51	80,18	
1 SAR	19,19	20,37	
1 KWD	250,52	265,93	
1 AED	19,59	20,81	
100 CHF	6.760,14	7.174,75	
100 SEK	915,60	972,31	
100 DKK	1.363,99	1.448,45	
100 NOK	1.116,76	1.186,69	

	Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	72,71	76,38	
1 EUR	102,59	107,80	
1 CAD	63,51	66,74	
1 GBP	120,39	126,47	
100 JPY	76,28	80,18	
100 CHF	6.828,77	7.174,75	
100 SEK	924,89	972,31	

COURRIER EXPRESS

KAZI - TOUR

Alger : 021.49.70.84
Oran: 041.58.77.56
Mostaganem: 070.91.38.03
Tlemcen: 070.87.96.35

TRANSPORTEUR SAFIR

Oran - Alger: 061.20.20.45
Constantine: 072.45.78.62
El Eulma: 072.90.40.89
El Eulma - Sétif: 071.43.61.49

ANDERSON NATIONAL EXPRESS

Groupage marchandises
Oran :070.32.59.29 / 070.94.69.31 / 070.92.87.28
Alger :021.51.33.44
Fax: 021.51.47.27

MÉTÉO

LUNDI	MARDI
ORAN	
Peu nuageux Max.29-Min.19	Ensoleillé Max.30-Min.19
MOSTAGANEM	
Plutôt ensoleillé Max.33-Min.19	Plutôt ensoleillé Max.33-Min.19
TLEMCCEN	
Ensoleillé Max.31-Min.17	Ensoleillé Max.31-Min.17
MASCARA	
Peu nuageux Max.34-Min.17	Ensoleillé Max.35-Min.17
TIARET	
Peu nuageux Max.33-Min.15	Ensoleillé Max.34-Min.15
CHLEF	
Peu nuageux Max.37-Min.22	Plutôt ensoleillé Max.38-Min.22
BÉCHAR	
Ensoleillé Max.39-Min.24	Ensoleillé Max.39-Min.24
ALGER	
Peu nuageux Max.31-Min.20	Plutôt ensoleillé Max.31-Min.20
CONSTANTINE	
Plutôt ensoleillé Max.34-Min.17	Ensoleillé Max.34-Min.17
ANNABA	
Ensoleillé Max.31-Min.19	Ensoleillé Max.32-Min.19

THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELKADER ALLOULA - ORAN

► **Lundi 29 juin à 15h**
«**Kalaat Nour**»



Auteur: Belkeroui Abdelkader
Mise en scène: Missoum Medjahri
T.R.O.

► **Mercredi 1er juillet à 18 h**
«**Algérien et fier**»

Auteur: Mohamed Mihoubi
Mise en scène: Mohamed Mihoubi
TTO

► **Mercredi 1er juillet à 19h**
«**Hob Walaeb**»

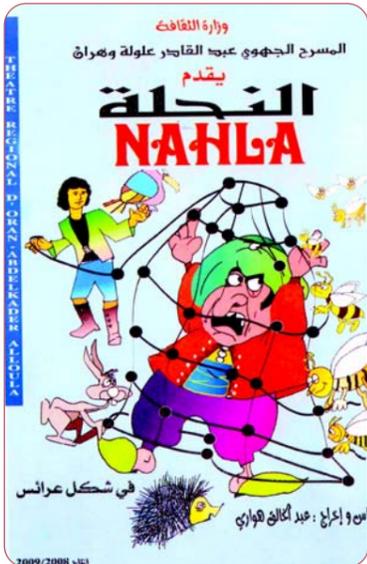
Auteur: Ali Nacer
Mise en scène: Sellal Mohamed
TRO/Bordj B. Arréridj

► **Jeudi 02 juillet à 19h**
«**Le projet**»



Auteur: Khaled Mustapha
Mise en scène: Mohamed Yadri
Monastir

► **Vendredi 03 juillet à 10h**
«**En-Nahla**»



Auteur: Abdelkhalek Houari
Mise en scène: Abdelkhalek Houari
TRO

du **27 Juin au 02 Juillet 2009**
à La Maison de la Culture de Tlemcen



Théâtre
Cinéma
Musique

Clôture de la Saison 2008-2009
du Ciné Club

► **Lundi 29 juin** - Projection spéciale "Espagne" en partenariat avec l'Institut Cervantes d'Oran avec pour invité d'honneur le directeur de l'institut M. Javier Galvan.

A **17h30** : **El laberinto del fauno**



A **20h** : **El espinazo del diablo**

► **Mardi 30 juin** - Projection spéciale "Allemagne" en partenariat avec l'Institut Goethe d'Alger

A **17h30** : **Das Wunder von Bern**



A **20h** : **Good bye Lenin !**

► **Mercredi 01 juillet** - Projection spéciale "Italie" en partenariat avec l'Institut Italien d'Alger

A **15h** : Conférence de M. Chentouf Adda (Ciné Club de Saida) sur le Cinéma mondial et vente dédicace de son livre "Fondu au Noir" préfacé par Jean-Paul Belmondo

A **17h30** : **La Vita è Bella**

A **20h** : **El triunfo del amor !**

► **Jeudi 02 juillet à 20h** - Concert

- Numidia de Belabbès
- Jarka de Tlemcen
- Harangue de Mécheria

Du 27 Juin au 02 juillet

Exposition photographie de Chentouf Adda sur le Cinéma Mondial

CRASC

► **Lundi 29 juin à 14h**

Dans le cadre de ses activités scientifiques, le CRASC organise :
Rencontre-débat,
une projection du film:
«**Voyage au coeur des Zaouiyas d'Algérie**»
Scénario de Sari Ali Hikmet
Réalisé par Mrah Abdellatif

Semaine culturelle de la wilaya de Khenchela à Oran

Du **02 au 06 juillet 2009**

► **Jeudi 02 juillet**

A **18h** : Ouverture officielle de la Semaine culturelle au Centre culturel Ibn Mahrez El-Ouahrani.

Troupes folkloriques et expositions.

A **19h** : Gala artistique de musique chaouie moderne et traditionnelle à la salle de cinéma Feth.

Troupe Icodar Mascola Khenchela

Chanson chaouie moderne avec

Cheb Aziz Chaoui

► **Vendredi 03 juillet**

A **18h** : Conférence sur les lieux culturels à Khenchela par le professeur Fadhli Mohamed à la radio El-Bahia

A **19h** : Soirée politique avec

Remili Djamel, Benrabha Maamar, Mellal Boukhari à la radio El-Bahia

► **Samedi 04 juillet**

A **18h** : Gala de musique chaouie moderne avec la troupe les Aurès des Arts populaires Ouled Yacoub

Cheb Aziz Chaoui

► **Dimanche 05 juillet**

A **18h** : Représentation théâtrale pour enfants avec l'Association des enfants El Djaziro pour la promotion du théâtre pour enfants de Gabès à la salle de cinéma Feth.

► **Lundi 06 juillet**

Fête de clôture de la Semaine culturelle de Khenchela

Concert de Cheb Aziz Chaoui

A **19h** : Troupe du renouveau culturel et des arts des Aurès, Khenchela (Cinéma Feth)

THÉÂTRE RÉGIONAL DE SIDI BEL ABBÉS

► **Lundi 29 juin à 17h**

Spectacle pour enfants avec la troupe El Masrah El Hor

► **Mercredi 01 juillet à 17h**

Spectacle pour enfants (Opéras El Ajjel)

CINÉMATHEQUE D'ORAN

Cycle Ecrans du monde - Cinéma égyptien

Lundi 29 juin à 15h et 17h

«**Les Sans espoirs**», de Hassan Reda

Mardi 30 juin à 15h et 17h

«**Le Géant de la mer**», de Elsayed Bedeir - 1960

DE GARDE CETTE NUIT

Médecins

- **Belgour Khaled**, 27, Rue du Dr. Coquil, Eckmühl.

- **Messadi Belahouel**, 44, Cité Ryma Djelloul, El-Kerma.

- **Mekkaoui Soulimane**, Aïn El-Bia.

Chirurgiens dentistes

- **Amara Boualem**, 10, Avenue Bouguerri Khelifa, Gambetta.

- **Ikhlef Zohra**, Ilot coop. Aïn Manaa.

- **Benahmed Hocine**, Cité Ahmed Zabana Bt. 1 E3, Ilot 13, Arzew.

Pharmaciens

- **Benabdellah Keltoum**, Angle rue Dr. Bensmaine et rue Benouis Kada n°22 Bis, Gambetta.

- **Moghli Safia**, Haï El-Yasmine, Bt C 17 local A et 2, Bir El-Djir.

- **Khelifa Mohamed**, 57, Bd. Colonel Lotfi, Béthioua.

- **Agence ENDIMED**, Mers El-Kebir, Bd. Emir AEK.

Médecins du pré-emploi 1.800 postes budgétaires pour la wilaya

Lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite, hier, à Oran, Said Barkat, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a fait savoir en réponse à une question relative à la titularisation des médecins généralistes recrutés dans le cadre du pré-emploi que 1.800 postes budgétaires ont été dégagés pour la seule wilaya d'Oran.

Salah C.

Le ministre a précisé qu'aussi bien les médecins en poste actuellement que ceux qui ont exercé durant un seul contrat pour une durée de deux ans et qui n'ont pas été reconduits, seront permisés au courant des deux années 2009 et 2010. Estimant que la wilaya d'Oran demeure l'une des plus riches au point de vue structures sanitaires et reconnaissant néanmoins des problèmes constatés au niveau des UMC ainsi que ceux liés à la pression exercée sur les différents établissements sanitaires de par la vocation universitaire de la wilaya, le ministre a avancé l'année 2011 pour que la situation connaisse une amélioration. Concernant l'EHU qui reste encore sous-exploité par rapport à ses réelles capacités, le ministre a rappelé encore une fois que la gestion de cet établissement sera confiée à des Canadiens et qui auront comme autre mission de former des gestionnaires nationaux. M. Barkat a précisé que l'option demeure et qu'il est en contact avec les futurs gestionnaires qui ont exprimé leur disponibilité à prendre fonction. Reste le feu vert du Conseil des ministres qui ne saurait tarder. A propos de l'incinérateur qui demeure la tache noire du fait qu'il expose

par ses émanations toutes les populations environnantes à des risques, le ministre s'est limité à répondre que le marché de ces équipements est en continuelle mutation et que tous les 6 mois, des équipements qualifiés de plus performants sont mis sur le marché. Néanmoins, cette question, selon le ministre, reste prioritaire étant donné qu'il est inconcevable de traiter des malades à l'intérieur de l'hôpital et d'exposer dans le même temps des centaines de citoyens à l'extérieur.

Au plan national, le ministre s'est attardé sur les deux cas de grippe porcine enregistrés jusqu'à présent en rappelant que tout autre cas mentionné ça et là n'est que pure invention médiatique. Il a rappelé que le dispositif mis en place est opérationnel notamment au niveau de tous les points de passage des populations avec l'extérieur et que l'Algérie a anticipé pour acquérir pas moins de 6,5 millions de flacons de Tamiflu, le seul remède jusqu'ici retenu par l'OMS, une organisation qui a félicité l'Algérie pour l'efficacité du dispositif mis en place pour éviter toute propagation du virus. A une question sur les risques encourus par les candidats à la omra et le hadj, le ministre a estimé qu'avant ces deux échéances qui ne toucheront que

35.000 futurs hadjis et quelque 120.000 candidats à la omra, il est nécessaire de gérer tout le flux des vacanciers en provenance des pays européens, ainsi que ceux des pays frontaliers situés au sud du pays. Concernant les deux rendez-vous du pèlerinage, M. Barkat a estimé qu'il revient à l'ensemble des pays musulmans de prendre la décision qui s'impose et que si demain ces derniers décident d'annuler ce pèlerinage, l'Algérie ne peut en aucun cas faire abstraction.

S'agissant de sa visite à la wilaya d'Oran, le ministre s'est rendu à la polyclinique d'El-Kerma, une structure dont le plan de charge est important au vu de toutes les maladies engendrées par la pollution, le centre anticancéreux d'El-Hassi, la nouvelle polyclinique de Yaghmoracen, spécialisée également dans la santé mentale et dont l'ouverture a coïncidé hier avec la journée mondiale de lutte contre la toxicomanie. Le ministre a également inauguré la clinique d'accouchement Hadj Abed Atika (ex-Gasser) ainsi que celle portant le nom de Nouar Fadéla (ex-Sainte-Anne), deux maternités urbaines qui portent désormais le nombre de lits de la wilaya à plus de 600 lits pour les accouchements et la gynécologie-obstétrique.

Hygiène Plus de soixante caves vidangées dans la commune



Djamel B.

Plus d'une soixantaine de caves inondées ont été vidangées, ces derniers jours, par les services d'hygiène des secteurs urbains, sur un total de quelque 160 caves recensées à travers certaines cités à grande concentration d'habitants. Selon des sources proches de la division d'hygiène et de l'assainissement, l'opération lancée il y a quelques jours vise à soulager des milliers de locataires des désagréments que provoquent les caves inondées, notamment les odeurs nauséabondes, les moustiques, entre autres. L'opération qui se poursuit toujours devrait permettre de vidanger la majeure partie des caves, surtout avec l'arrivée des grandes chaleurs.

Nos sources indiquent que pour éviter que ces caves ne se remplissent une nouvelle fois, les locataires ont été sommés de solliciter les services concernés pour effectuer des travaux de rénovation sur les colonnes montantes qui sont pour la plupart des cas dans un état de délabrement avancé. Les caves traitées se situent dans leur majorité dans des cités au niveau des quartiers de Gambetta, Mimosas, Eckmühl, Sidi El-Houari, etc. D'autre part et selon les mêmes interlocuteurs, tous les squatters de caves au niveau des immeubles propriétés de l'Office de promotion et de gestion immobilières seront poursuivis en justice. Cette déci-

sion a été prise par les responsables de l'OPGI pour mettre un terme à un phénomène qui commence à prendre de l'ampleur à travers plusieurs cités de la ville, notamment à Dar El-Beida ou à Yaghmoracène où des familles occupent des caves illicitement, opérant même parfois des transformations. L'office a, en outre, décidé de prendre des mesures coercitives contre tout locataire ayant procédé à des transformations à l'intérieur de son logement sans une autorisation préalable. Des agents de l'OPGI procèdent, dans ce sens, à des opérations de contrôle. Ces mesures interviennent dans la foulée de l'opération menée dernièrement par l'OPGI pour préserver son patrimoine et pour inciter les locataires à s'acquitter de leurs redevances. L'office avait décidé d'adresser plus de 1.200 mises en demeure à des locataires «mauvais payeurs». Il s'agissait d'une dernière mise en demeure avant l'expulsion. Les familles concernées sont celles qui accumulent des arriérés de loyers durant plus de 6 mois et qui refusent de s'acquitter de leurs dettes. La décision de l'office s'inscrit dans le cadre des nouvelles mesures visant à récupérer quelque 50 milliards de centimes d'arriérés de loyers. Avant la mise en application de ces mesures, l'OPGI a lancé une opération de sensibilisation auprès des locataires qui accumulent des arriérés depuis plus de 6 mois.

15e Congrès international de spéléologie

Deux Oranais représentent l'Algérie aux USA

J. Boukraâ

Deux Oranais représenteront l'Algérie au 15e Congrès international de spéléologie (science des cavernes) qui se tiendra au Texas (Etats-Unis d'Amérique) du 19 au 26 juillet prochain. Il s'agit du docteur Chama Al-lal, médecin du travail à l'Etablissement public de santé de proximité d'Es-Sénia, qui va présenter une communication sur l'étude du rythme biologique et les expériences hors temps, et son compagnon, M. Benaouda Lahcen, technicien d'intervention au département HSE au port de Béthioua, qui a fait une recherche sur les nouvelles approches scientifiques «homme-environnement-temps».

Selon le docteur Chama, dont les travaux de recherche ont confirmé que

le rythme biologique circadien dans les cavernes est allongé de 0,72 heure (24,72 heures au lieu de 24 heures), «l'être humain dans le monde souterrain s'affranchit du mouvement de la terre et se met à vivre un fréquence plus longue, d'environ 25 heures, selon son propre rythme naturel auquel on ne perçoit plus l'écoulement du temps dans de telles conditions de vie en dehors de l'alternance du jour et de la nuit. Les chronobiologistes considèrent ces rythmes biologiques internes innés par une «horloge biologique». Ces expériences scientifiques menées dans le monde souterrain ont un grand intérêt notamment dans le domaine de la biologie moléculaire et la médecine, ainsi que pour la compréhension de l'homme qui a connu une place en médecine du travail dans

«l'étude des variations psycho-physiologiques, notamment pour le travail de nuit». «Dans ce contexte et à l'occasion de la tenue du 15e Congrès international de spéléologie, je vais présenter une communication sur les différentes expériences menées dans ce domaine», a-t-il souligné, avant d'ajouter que la deuxième partie de sa communication mettra en relief la place des «expériences hors-temps» américaines comme outil de réflexion basé sur des sources religieuses, notamment les Ecritures Saintes concernant l'histoire de Ashab El-Kahf (les gens de la caverne), rapportée par le Saint Coran dans sourat El-Kahf. «En conclusion, ma communication montre une compatibilité entre les sources religieuses et les données scientifiques», a-t-il souligné.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Il s'énerve



laisser supposer. Sûrement un moyen pour eux de prendre leur revanche, car même dans la connerie ils sont qualifiés de petits. Au moins, en ce domaine, ils sont en mesure de prouver au monde qu'ils sont grands, qu'ils peuvent cracher à la face des autres une quantité d'inepties incroyablement concentrées dans le peu d'espace disponible au sein de leur cerveau sclérosé, sécrétant un fiel nauséabond que peu de fessiers «hémorroïdés» seraient en mesure de produire, même après une soirée loubia relevée arrosée de «vodka épicée».

Et oui, finalement, l'histoire de leur vie est là. Les «petits cons» sont tellement petits (parfois jusque dans leur nom) qu'ils finissent par avoir la tête qui pue les toilettes publiques. Un encéphale aromatisé au fumier qui, malheureusement pour eux, est bien trop stérile et ne permet donc pas de faire pousser des idées.

Il est mnèrvi el-youm. Mnèrvi de voir qu'il est entouré par des grands riens. Des riens qui se mettent au pluriel. Qui deviennent trois, quatre fois rien. Ils sont là à gesticuler, brandissant leur «je» à chaque coin de phrase-chita. Un sujet, un verbe et un compliment pour le chef. Des riens-ego qui se reproduisent entre eux et qui s'adaptent aux moyens mis en oeuvre pour éradiquer les vermines laborieuses que nous sommes.

A croire que les petites personnes (rien à voir avec la taille) ont pour but de se venger d'une nature qui ne les a pas gâtées en grandeur.

Bien entendu, tous les petits ne sont pas concernés. Seuls les petits cons. Mais alors, pour le coup (comme disait un trimeur), le terme est très mal choisi. Le con, même s'il est dit petit, est pourtant rarement aussi discret que le qualificatif employé pourrait le

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

- Alloula Houaria, 85 ans, décédée le 28/06/09
10, bd Didouche Mourad, Oran
- Mansour Kheïra, 59 ans, décédée le 27/06/09
Bt 12, n°09, cité Lauriers roses, Maraval, Oran
- Hammadi Houaria, 85 ans, décédée le 27/06/09
Bt H1, n°122, cité St-Hubert, Oran
- Meghaoui Khedidja, 58 ans, décédée le 27/06/09
106, Hai El-Ouancharis, Mers El-Kébir, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

06 rajab1430

El Fedjr 04h01	Dohr 13h06	Assar 16h56	Maghreb 20h26	Icha 22h04
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Hôtellerie, restauration...
**Vers une centrale
de réservation régionale**

Un projet de mise en place d'une centrale de réservation régionale sera bientôt concrétisé, a souligné hier le DG de Sypro Informatique, une entreprise spécialisée dans le conseil informatique au profit des établissements hôteliers, des restaurants, des agences de voyage et de tourisme.

K. Assia

Il s'agit d'une banque de données, un fichier de statistiques qui va outiller les professionnels du secteur du tourisme en leur permettant d'avoir toutes les informations, dont celles liées à l'hébergement et à la restauration. Ce nouveau concept, communiqué hier lors d'une journée d'information à l'hôtel Phoenix, a été l'occasion pour les représentants de cette entreprise d'expliquer l'ensemble des mécanismes mis en place pour s'adapter aux problématiques de chaque client.

Selon M. Brahiti, DG de Sypro Informatique, l'ensemble des solutions proposées sont conçues pour faciliter les interventions à distance. Pour ce qui est des établissements hôteliers, la solution Sypro-pack-Hôtel porte sur l'installation de logiciels spécifiques pour l'hébergement, la restauration, d'un réseau internet Wifi intégré dans

toutes les chambres, d'un système de sauvegarde des données, en plus d'une sécurisation et d'une maintenance informatique complète. Autant d'éléments qui permettront aux clients de mieux gérer leurs données et par conséquent d'avoir en temps précis leur fichier et leurs base de données.

Selon notre interlocuteur, quelque 200 clients ont adopté ce nouveau concept à travers l'échelle nationale, dont l'hôtel Le Royal d'Oran, Albert 1^{er}, Hôtel Safir, le Mercure, le Sofitel, Lounge Hôtel et autres. Cet accompagnement informatique va se généraliser à d'autres établissements hôteliers implantés à travers la région Ouest d'Oran, a indiqué notre interlocuteur, ajoutant qu'avec l'intégration de ces solutions informatiques pour une meilleure gestion administrative et qualitative, on participera à la promotion du plan qualité tourisme. C'est ce qui permettra de créer cette centrale de réservation

régionale, un véritable fichier d'identification des potentialités de toute la région.

Tout en explicitant les avantages et la rapidité de ces solutions informatiques pour être au diapason des progrès réalisés dans le monde, notre interlocuteur a tenu à souligner que des contrats renouvelables sont signés avec les clients et des redevances mensuelles, allant de 45.000 à 110.000 dinars, sont perçues sur ces services loués par Sypro Informatique. Cette journée d'information, organisée par la direction du tourisme en collaboration avec Sypro Informatique, vient s'inscrire dans le plan qualité tourisme initié par le ministère de tutelle pour l'amélioration des prestations de service touristique en Algérie. Selon le directeur du tourisme de la wilaya d'Oran, l'objectif de ce plan d'action est de labelliser nos produits et de moderniser la prestation afin de répondre aux attentes des clients.

**Dix hôtels retenus
pour la conférence LNG 16**



Ph.: B. H. Karim

K. Assia

Quelque dix hôtels ont été retenus pour accueillir les participants à la Conférence internationale sur le gaz LNG 16 prévue au mois d'avril 2010 à Oran, a-t-on appris, hier, auprès du directeur du tourisme, en marge de la journée d'information organisée à l'hôtel Phoenix. Il s'agit d'hôtels autorisés et classés et, par conséquent, répondant aux normes requises, a expliqué le même responsable, ajoutant que d'autres dispositions sont également initiées dans le cadre de cette conférence notamment avec l'acquisition de deux car-ferries hôtels d'une capacité globale de 2.200 chambres par Sonatrach. A cela vient s'ajouter le nouvel hôtel Le Méridien dont la capacité d'accueil avoisine les 300 chambres, sans oublier l'hôtel Ibis où l'on prévoit sa réception avant l'ouverture officielle de la conférence. En effet, avec ces dix hôtels qui totalisent quelque 400 lits, les besoins exprimés se chiffrent quant à eux à 5.000 places.

D'autres dossiers sont en cours d'étude, a ajouté notre interlocuteur. Notons qu'un terminal à avions en structures légères dédié au LNG 16 sera réalisé au niveau

de l'aéroport international d'Es-Sénia. La réalisation de cet ouvrage a été confiée à une entreprise française qui sera assistée par les services de l'aéroport d'Es-Sénia. Le contrat sera signé le 4 mars prochain. Une réunion a été tenue dans ce cadre au niveau du siège de l'Union internationale de l'industrie du gaz à Oslo en Norvège, pour présenter le point de situation des préparatifs de la conférence LNG 16 au comité directeur, composé des trois sponsors principaux de l'événement, à savoir l'Union internationale de l'industrie du gaz, The Institute of Gas Technology (basé à Chicago) et l'Institut international de réfrigération.

Pour rappel, la Conférence internationale sur le gaz naturel liquéfié LNG 16 constituera un «décliv» pour hisser Oran au rang de grande métropole méditerranéenne, avait souligné dernièrement le PDG de Sonatrach, M. Mohamed Meziane. LNG 16 constituera, de par son impact économique sur la région, un véritable «décliv» pour promouvoir Oran au rang des plus grandes métropoles du bassin méditerranéen», a-t-il estimé lors d'un forum radiophonique. M. Mohamed Meziane, qui est également président d'honneur du comité

d'organisation du LNG 16, a indiqué que Sonatrach a engagé d'importants investissements dans le cadre de cette manifestation, d'abord sur le plan des infrastructures avec la réalisation d'un complexe comprenant le futur Centre des conventions d'Oran (CCO) qui abritera les travaux de la rencontre et l'hôtel de classe «5 étoiles» pour l'hébergement des participants. Plus de 4.000 participants et 300 journalistes étrangers sont attendus pour cet événement.

Sur un autre plan, les préparatifs à Oran du LNG 16 ont donné une nouvelle impulsion à la mise en valeur du cadre urbain de la capitale de l'Ouest, dont les effets commencent à être visibles également la nuit sous les feux de candélabres fraîchement installés. Selon la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC), plusieurs bureaux d'étude spécialisés ont été sollicités pour concrétiser, dans les normes requises, cette opération intitulée «Plan Lumière». Le «Plan Lumière» est une action qui s'articule notamment autour de «la requalification du réseau lumineux existant», indique la DUC en signalant que 30.000 points lumineux sont programmés dans le cadre de cette opération.

**Eclairage public
Une partie du centre-ville
dans le noir**

Houari Barti

Paradoxalement, c'est au moment où il y a une réelle volonté politique à prendre en charge, et d'une manière sérieuse, le problème de l'éclairage public à Oran, à travers l'adoption d'un programme ambitieux qui lui est spécialement dédié, que les défaillances se font le plus ressentir. Depuis maintenant près d'une semaine, des artères entières du centre-ville, à l'exemple du boulevard Abane Ramdane (ex-Les Chasseurs) et de la rue du 20 Août (ex-La Vieille Mosquée), sont plongées dans le noir le plus total. Aussi étrange que cela puisse paraître, ce «black-out» qui semble échapper au contrôle des services compétents intervient en pleine saison estivale et dans une zone du centre-ville mitoyenne au Front de mer, là où justement les familles oranaises ont pris l'habitude de sortir jusqu'à tard le soir pour se rafraîchir et se divertir autour d'une table garnie de glaces sur les multiples terrasses et autres crémeries du coin.

Plus qu'un problème d'ordre pratique, le défaut d'éclairage public dans les artères précitées pose inévitablement celui de l'insécurité qu'il pourrait générer. Riverains et estivants ont ainsi peur d'emprunter ces rues, préférant souvent faire de longs détours pour rejoindre la rue Mohamed Khe-misti ou la rue Larbi Ben M'hidi. Contacté hier, le délégué de la Division de la voirie et de la circulation (DVC) de la commune d'Oran, M. Ait Mrar, a

admis l'existence de ces défaillances dans le réseau urbain de l'éclairage public qui ne se limitent désormais pas uniquement au centre-ville car elles sont également constatées dans d'autres secteurs urbains tels que El-Badr ou encore El-Makarri. Néanmoins, il n'omet pas de souligner que la situation est le résultat d'un problème d'ordre «administratif» qui devrait être réglé dès aujourd'hui à travers la réunion qu'il compte tenir au siège de la DVC avec les délégués et directeurs des douze secteurs urbains, et les entreprises privées auxquelles a été confiée la mission d'entretien de l'éclairage public au niveau des dits secteurs.

M. Ait Mrar a expliqué, en effet, que les douze entreprises chargées de l'entretien refusent, et cela est quelque part compréhensible, d'entamer des travaux sans qu'elles aient au préalable reçu les ODS (ordre de service), document qui leur garantit d'être payées à la fin de leurs interventions. Sauf que, a-t-il précisé, la DVC, et c'est une question de procédure, ne peut pas leur remettre ces ODS, sans que les marchés relatifs à cette mission d'entretien ne soient approuvés par l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran, qui ne va se tenir qu'à la mi-juillet prochain. De ce fait, a-t-il insisté, les douze entreprises affectées aux douze secteurs urbains, et ça sera l'objectif de la réunion d'aujourd'hui, doivent faire preuve de compréhension et d'entamer leur mission qui ne peut pas attendre plus longtemps pour ne pas pénaliser davantage le citoyen.

**Création d'entreprises
32 centres de facilitation
seront prêts en 2010**

Quelque 32 centres de facilitation et 17 pépinières d'entreprises à travers le territoire national seront prêts en 2010, a annoncé samedi le directeur de la promotion et de l'investissement au ministère des PME/PMI. Le responsable a rappelé, lors des travaux d'un atelier de travail consacré à «l'activité des centres de facilitation et de pépinières d'entreprises, moyens et mesures», animés par deux experts espagnols, que 48 centres de facilitation et 25 pépinières seront créés au niveau national à l'horizon 2014.

Cette rencontre technique, à laquelle ont pris part des responsables de ces centres de six wilayas, vise à dégager un plan de travail de gestion de ces structures qui constituent un moyen de soutien aux entreprises et d'assistance aux porteurs de projets pour surmonter les entraves rencontrées en phase de constitution et d'accompagnement des entreprises en matière de formation et de gestion, avant de les généraliser aux autres

centres en cours de création, souligne-t-on. Organisée par le ministère des PMI et de l'Artisanat, cette rencontre a permis aux participants de s'informer sur l'exposé présenté par un expert espagnol auprès du centre d'investissement et de recherche euro-méditerranéen CERAM, qui a traité une série de recommandations sur le lancement des centres de facilitation et de pépinières d'entreprises. Ces recommandations concernent les centres de facilitation d'Oran, Sidi Bel Abbès, Annaba, Tipaza, Tamanrasset, Tébessa et Ghardaïa et portent sur la recherche d'une approche destinée à promouvoir les entreprises en assurant un accompagnement aux porteurs de projets, à développer le plan de formation et à doter ces centres en informations. A noter que les programmes de centres de facilitation et de pépinières d'entreprises initiés par le ministère des PME/PMI et d'Artisanat, avec le concours du centre CERAM, sont financés par l'Agence espagnole de coopération internationale de développement.

**Médioni
Une vingtaine de familles
menacées d'expulsion**

B. Mokhtaria

Elles sont une vingtaine de familles habitant dans le quartier Ghoullem (ex-Médioni) qui sont menacées d'expulsion par le propriétaire d'une bâtisse en ruine et qui risquent de se retrouver à la rue sans abri. Parmi ces locataires, cinq sont sommées de quitter les lieux aujourd'hui, après un jugement de justice qui leur a été notifié, samedi, par un huissier de justice en présence des forces de l'ordre, selon leurs déclarations. Malgré ce jugement prononcé après plusieurs appels faits par les familles locataires, l'expulsion sera exécutée aujourd'hui avec le sentiment d'inquiétude et de frustration pour les locataires.

« Nous habitons depuis plusieurs années dans cet immeuble et le propriétaire veut nous mettre dehors sans aucune indemnisation », nous dira

une mère de famille venue avec ses enfants au journal pour dénoncer ce qu'elle qualifie d'injustice envers des familles entières.

Situé à la rue Aroumia Larbi, l'immeuble de deux étages se trouve dans un état de ruine et a fait l'objet, nous explique un des locataires, d'un PV de péril. Son voisin, très contrarié par cette décision d'expulsion, lancera pour sa part qu'il est « locataire depuis plusieurs décennies dans cette bâtisse avec des documents qui prouvent le paiement des loyers ». Les cinq familles disposent donc de 24 heures pour vider les lieux, en attendant que la même opération soit généralisée pour les autres locataires. Une journée donc décisive pour ces familles qui voudraient que la décision d'expulsion soit ajournée avec l'espoir que leurs demandes de logements sociaux soient prises en charge dans les meilleurs délais.

Vieux bâti

70 artisans retenus pour les opérations de réhabilitation

Près de 70 artisans de la wilaya d'Oran activant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics participeront bientôt aux différentes opérations de réhabilitation du vieux bâti, au titre du système productif local (SPL) lancé par le ministère de la PME/PMI et de l'Artisanat, selon le directeur de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CAM) de la wilaya régissant ce créneau d'activités, cité par l'APS.



Ph.: B.H. Karim

J. Boukraâ

Une convention a été signée auparavant avec les artisans du métier du bâtiment qui ont bénéficié de formation dans le cadre du système productif local (SPL) pour le lancement des travaux de rénovation d'un immeuble «témoin». Cette opération entre dans le cadre du projet de réhabilitation de 200 immeubles de la ville d'Oran.

La réhabilitation de 200 immeubles classés vieux bâti pour un montant de près de 700 millions de dinars a été lancée récemment à Oran et ciblera trois sites, dont celui de la rue Khedim Mustapha (ex-Stalingrad), au quartier Sidi El-Houari, et la rue Maâta Mohamed El Habib. En effet et à l'instar de six autres wilayas, Oran a été choisie pour la mise en oeuvre du système productif local (SPL) qui lui permettra de mobiliser les PME-PMI dans le domaine de la restauration du patrimoine. Le SPL d'Oran a été orienté vers la spécialité de la maçonnerie, la restauration et la rénovation et permettra la prise en charge des PME-PMI affectées à la mission de la restauration. Il s'agit également d'une structure qui vise la promotion de l'artisanat et à pallier le manque d'entreprises qualifiées dans le domaine de la restauration. Pour lancer ce processus, les artisans maçons ont fédéré dans une association appelée «Association des artisans des métiers du bâtiment».

Expliquant le choix du créneau de réhabilitation du vieux bâti pour le SPL d'Oran, le même responsable a précisé que ceci est dû à l'émergence à Oran d'un chantier dynamique et porteur, induit par la mise en oeuvre d'un vaste programme ciblant

des centaines d'immeubles vétustes ou menaçant ruine, décidé ces dernières années par l'Etat au profit de la wilaya d'Oran. Les entreprises concernées opèrent dans diverses spécialités liées au BTPH, telles que la maçonnerie, l'ébénisterie, la plâtrerie, la ferronnerie et la taille de pierre. Dans le cadre des efforts de l'Etat visant à sauvegarder et à restaurer le vieux bâti, une enveloppe financière conséquente a été accordée à la wilaya pour la prise en charge de quelque 400 immeubles répartis à travers le territoire de la wilaya. A ce titre, les responsables concernés ont proposé une première liste de périmètres d'intervention, notamment au niveau des quartiers à grande concentration d'immeubles vétustes, à l'image de la rue de Tlemcen, Bel-Air, le centre-ville, entre autres. Pratiquement, tous les quartiers, sauf ceux de Sidi El-Houari et d'El-Hamri qui ont déjà bénéficié d'enveloppes financières spécifiques pour leur réhabilitation.

Dans ce cadre, il a été décidé de mettre en place une cellule technique composée des services de la DUP, de la DUCH et de l'OPGI, qui s'attellera à entamer des visites sur site pour identifier immeuble par immeuble ceux qui nécessitent des réhabilitations, ceci au niveau des périmètres proposés.

Cette nouvelle enveloppe financière entre dans le cadre du rajout financier décidé par le président de la République lors d'une visite à Oran.

L'opération intervient en parallèle avec des travaux engagés par l'OPGI pour la réhabilitation de 200 immeubles et pour lesquels le ministère avait déjà débloqué une enveloppe financière de 70 milliards de

centimes. Pour cette nouvelle opération, une enveloppe financière estimée à 1,5 milliard de dinars vient d'être débloquée.

La réhabilitation ne concernera pas uniquement des immeubles situés à l'intérieur du tissu urbain de la ville, mais ciblera aussi d'autres immeubles dans plusieurs communes.

Dans le domaine de l'urbanisme, il sera question de la réhabilitation du quartier de Sidi El-Houari, de l'octroi d'aides pour la réhabilitation du vieux bâti du quartier d'El-Hamri, ainsi que la résorption du déficit en viabilisation pour le groupement urbain d'Oran. La wilaya d'Oran a également bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 325 millions de dinars pour le lancement d'une opération de diagnostic de 55.000 habitations. A l'issue du diagnostic, qui sera soldé par la réalisation d'une carte SIG, des actions de restauration et de mise en valeur toucheront les constructions considérées comme historiques, ainsi que celles qui ont une valeur architecturale. En outre, pour le quartier Sidi El-Houari, un plan de sauvegarde et de mise en valeur est en voie d'élaboration. Une première action de ravalement de la façade d'un ancien immeuble du quartier historique de Sidi El-Houari, retenu dans le cadre du projet «Archimed», a été effectuée. Cette action pourra être généralisée à l'ensemble des bâtisses de Sidi El-Houari et des quartiers mitoyens pour revitaliser le vieil Oran à la faveur du dit plan. Deux autres opérations, portant respectivement sur le recensement du patrimoine urbain et la production d'idées d'aménagement par de jeunes architectes, sont en voie de concrétisation.

Confortement du massif rocheux de la corniche Bientôt le démarrage de la deuxième phase

Sofiane M.

Les travaux de confortement du massif rocheux surplombant la route de la corniche oranaise sur une distance de 11 kilomètres linéaires seront bientôt lancés après l'achèvement d'une grande partie des études, selon la direction des travaux publics (DTP). Un avis d'appel d'offres national et international sera lancé incessamment pour sélectionner une entreprise qui aura à réaliser le renforcement de la falaise de cette route entre «Monte-Cristo» et «St-Rock», affirme le sous-directeur du développement des infrastructures de base à la DTP. Le projet sera divisé en deux lots: entre «Monte-Cristo» et Haï Dada Youm «ex-Sainte-Clotilde» et entre «Vieux Port», à la sortie de Mers El-Kébir, et l'entrée d'Ain El-Turck «St-Rock».

Il s'agit en fait du deuxième avis d'appel d'offres lancé pour la sélection d'une entreprise. Un premier avis d'appel d'offres a été infructueux. La direction des travaux publics a revu, cette fois-ci, à la hausse l'enveloppe financière allouée au projet dans l'espoir d'attirer davantage de soumissionnaires. Ce projet d'une priorité absolue pour prévoir les éboulements sur cet axe routier reliant Oran aux communes balnéaires a été inscrit dans la prochaine loi de finances. Le montant exact de l'enveloppe financière consacrée aux travaux de confortement du massif rocheux n'a pas été divulgué par notre source, arguant de la confidentialité de cet aspect.

Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, avait instruit, lors de son déplacement début décembre dernier à Oran pour se pencher sur l'affaissement survenu en dessus du

tunnel de pêcheurie, les responsables de la DTP pour trouver des solutions techniques définitives aux éboulements de rochers sur cet axe routier névralgique. Fin novembre dernier, un affaissement a eu lieu au niveau du tronçon surplombant le tunnel de pêcheurie entraînant l'endommagement partiel de ce viaduc. Les autorités locales ont été contraintes de fermer la route de la corniche durant plusieurs mois pour les travaux de déblayage et de redressement de l'ouvrage d'art datant de la période coloniale.

Il est à noter que la DTP avait déjà réalisé un projet de confortement d'urgence du massif rocheux sur la route de la corniche oranaise. Cette tranche dite d'urgence a concerné le renforcement de la falaise surplombant la route du port (RN 11 AM), la rampe du Commandant Ferradj et le tronçon de la RN 2 s'étendant du tunnel situé à l'entrée de la pêcheurie jusqu'à «Monte-Cristo». L'entreprise française CAN avait été retenue pour ce marché parmi six autres soumissionnaires par la commission d'évaluation après l'étude des offres techniques et financières. La société française avait eu recours à des techniques avancées pour provoquer la chute des blocs fragiles: à coups de brise-roches ou l'utilisation d'explosifs modérés. Les Français avaient couvert une partie de la falaise par un grillage non oxydable fixé par des ancrages et par l'érection de murs de confortement. Une solution «provisoire» en attendant le méga-projet de la nouvelle corniche oranaise, dont l'idée a été inspirée d'une ancienne étude faite par les Français durant l'ère coloniale, ce qui a été connu jadis sous l'intitulé la «C 100» (cote 100).

Un autre regard sur les handicapés

Les participants à une journée d'étude organisée samedi à Oran sur le sujet «Handicap et stigmatisation» ont appelé à intensifier les efforts pour changer le regard de la société envers la personne handicapée et celui de l'handicapé envers soi-même. Lors de cette rencontre, initiée par le Laboratoire de recherche en anthropologie de la santé d'Oran, les participants ont affirmé que l'handicapé ne peut surmonter son handicap et s'adapter à son environnement social que s'il se sent dans un milieu où il est respecté et qui lui assure ses droits en matière d'emploi, de formation, de logement et autres.

Le Dr Semache Malika, chercheur du centre organisateur de la rencontre, a indiqué dans son intervention intitulée «Réflexion sur la stigmatisation chez l'handicapé moteur», que celui-ci jouit de facultés intellectuelles et d'intelligence tout comme les personnes valides, mais peut souffrir du fait du regard porté sur lui par les autres, d'où son combat constant pour sa singularité et afin de faire valoir ses capacités. L'oratrice, qui est elle-même une personne handicapée physique, a insisté sur la responsabilité que doit assumer la société et le rôle assigné à la famille, qui ne doit pas se sentir frustrée quand l'un de ses membres est une personne handicapée. Le changement du regard de la société et le discours social permettent à l'handicapé de s'adapter à son milieu et de faire valoir ses capacités et montrer qu'il est une personne normale, a-t-elle poursuivi.

Lui succédant, le Dr Nabaoui, directeur du Centre de formation du personnel spécialisé à Alger, a évoqué, de son côté, l'évolution conceptuelle de l'handicap, en établissant différentes approches sur les personnes handicapées et le concept de l'handicap dans les années 90 et celui de l'assistance sociale au début de ce siècle. Il a passé en revue les différents types d'handicaps en soulignant que son degré est évalué selon la classification récente de l'OMS et en fonction de la capacité du sujet à se prendre en charge au quotidien et sa contribution sociale. Un environnement positif et approprié est à même de favoriser une contribution efficace et productive de la personne handicapée, a-t-il dit en substance.

Le Dr Lahouel, chercheur au laboratoire initiateur de cette rencontre, a axé son intervention sur les différents types de traitement de l'handicap partant de l'environnement social qui, parfois, touche à la dignité de la personne handicapée, d'où la nécessité de changer les mentalités afin de permettre à cette frange de la société de se reconstruire et de mieux s'insérer dans la société.

Cette rencontre, à laquelle ont assisté des étudiants et des représentants d'associations versées dans la prise en charge des personnes handicapées, a été mise à profit pour faire connaître le contenu de la convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU, paraphée en 2006 et adoptée par l'Algérie en mai 2009.

TLEMCEM

L'amiante menace les employés de la DUC

Khaled Boumediène

Plus de cent cinquante employés de la direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC), située à la place du 1er Mai (près de la poste), dans le centre-ville, travaillent dans des conditions pénibles et attendent toujours d'être délocalisés après plus de quatre décennies passées dans des baraques contenant de l'amiante. Un technicien de la DUC, qui nous a contactés pour se plaindre de la situation qui prévaut dans ces chalets datant de l'époque coloniale, confirmera cela: «La situation actuelle est intenable et ne peut plus se prolonger, car l'amiante enfouie dans les panneaux en fibrociment se libère au moindre perçage. Pratiquement rien n'a été fait pour le résoudre, et en connaissance de cause, des personnes ont été mises en dan-

ger. Un danger qui ne fait que s'accroître à mesure que les flocages se dégradent». Pour lui, l'exposition à l'amiante peut provoquer des maladies mortelles. Le mésothéliome, tumeur cancéreuse de la plèvre, se déclare tardivement (en général 30 à 40 ans après l'exposition à des fibres d'amiante), après quoi le décès survient rapidement. D'autres cancers comme le cancer du poumon sont liés à l'exposition à l'amiante, là encore après une longue période de latence, et des maladies telles que l'asbestose entraînent de graves troubles respiratoires et peuvent aussi causer la mort. Les employés de la direction de l'Urbanisme et de la Construction de Tlemcen, qui ont depuis longtemps alerté, entre autres, les autorités locales quant aux méfaits de ce matériau qui se traduit par une dégradation de leur santé d'année en année, n'ont

cependant pas réussi à attirer l'attention de qui que ce soit: «Non seulement personne ne prend au sérieux nos doléances, mais pire, le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, notre tutelle, n'a jamais pris en considération les multiples courriers que nous lui avons adressés», expliquera un fonctionnaire de la DUC de Tlemcen. Pour une autre employée de la DUC, cette situation des baraques en amiante qui persiste encore à la DUC de Tlemcen est due surtout à l'instabilité des responsables de cette direction. «Depuis 2006 à ce jour, six directeurs se sont relayés à la tête de cette direction !...», déplore-t-elle. Et d'ajouter: «Nous espérons que les pouvoirs publics daignent prendre en charge notre problème d'un point de vue médical et régler définitivement la question de la délocalisation ou, à la limite, du désamiantage».

Six CEM et de nouvelles écoles pour la prochaine rentrée

La nouvelle rentrée scolaire à Tlemcen verra la réception de plusieurs infrastructures éducatives assurant aux élèves une rentrée dans de bonnes conditions, a-t-on appris du directeur de l'Education.

Parmi ces infrastructures, figurent six CEM dont 4 en septembre prochain et deux en décembre à travers des zones à forte densité démographique comme Remchi, Mansourah, Sidi Saïd (Tlemcen), Béni Ouarsous et Hennaya, en plus de 37 écoles primaires en cours de réalisation, a souligné le même responsable qui a affirmé que certaines réalisations seront réceptionnées au début de

l'année scolaire 2009-2010 et le reste dans une année. Il est prévu d'exploiter tous les moyens pour faire face au sureffectif scolaire surtout au niveau de la ville de Maghnia et Chetouane où toutes les classes vides ont été mobilisées par certains lycées et écoles primaires avoisinant les CEM pour accueillir provisoirement plusieurs groupes de la deuxième année du moyen, en attendant la livraison d'autres projets inscrits ou dont les travaux sont en cours.

Pour le cycle secondaire, le programme de la direction de l'Education a comporté la réalisation de 11 lycées nouveaux à travers la wilaya dont deux seront livrés en

septembre prochain à Sebdu et Remchi et le troisième à El-Gor, a ajouté le responsable, qui a assuré que le problème du surplus ne sera pas posé l'année scolaire prochaine sauf à Imama (Mansourah), surtout au lycée Ibn Tofail qui sera renforcé par des classes du nouveau CEM.

En plus des structures pédagogiques, le système éducatif sera renforcé par six demi-pensionnats, cinq gymnastes, 15 stades polyvalents, 10 cantines au profit des élèves des écoles de zones déshéritées ou éloignées. Par ailleurs, la direction de l'Education a élaboré un programme ambitieux de réfection d'anciennes écoles.

NAAMA

Un précieux acquis pour la wilaya

M. S. Laradji

Une réalisation d'une importance capitale pour la wilaya de Naama, inscrite dans le cadre du Fonds de développement des Hauts-Plateaux, pour une A.P. dépassant la centaine de milliards de centimes est en phase d'achèvement à Naama. Il s'agit, en effet, du centre universitaire de Naama, d'une capacité de 2.000 places/1.000 lits, et dont la réalisation est assurée par une entreprise chinoise. En effet, selon le maître de l'ouvrage (DLEP), ce projet comporte trois grandes opérations: le bloc pédagogique avec, outre les classes, quatre amphithéâtres et une bibliothèque et dont la réalisation devait atteindre un taux dépassant 85%, deux résidences (filles et garçons), d'une capacité de 500 lits chacune, avec un restaurant et d'autres structures d'accompagnement. Quant à la troisième opération, elle concerne tout ce qui est aménagement extérieur avec une salle de sports et des aires de jeu.

Le centre universitaire est implanté au siège de la wilaya, dans un site urbanisé et aéré avec plusieurs voies d'accès.

«A l'allure où vont les travaux, on espère livrer cet ouvrage d'ici le mois d'octobre prochain, si tout va bien», estime le maître d'ouvrage.

Il y a lieu de rappeler que pour les bacheliers de la wilaya de Naama, poursuivre les études supérieures après le bac, cela suppose de faire un déplacement de plus de 200 km, soit à Béchar, Oran, Tlemcen ou Bel-Abbès. Et avec tous les frais que cela entraîne, conjugués à la faiblesse de l'offre en matière de bourse d'études, nombre d'étudiants, de sexe féminin notamment, issus de couches défavorisées ont tout simplement abandonné. Aujourd'hui, les parents d'élèves estiment que cette réalisation, tant attendue, et qui est venue à point nommé pour atténuer la souffrance des élèves démunis, constituera à coup sûr, un centre de rayonnement du savoir pour la wilaya de Naama.

La route de Hammam Ouarka fait peau neuve



Ph.: Arch.

De vastes opérations de modernisation du chemin de wilaya menant à la station thermale de Hammam Ouarka, et d'autres concernant l'élimination des points noirs au niveau de la RN47 sont en cours de concrétisation au sud de la wilaya, a-t-on appris auprès de la direction des Travaux publics (DTP) de Naama.

Inscrites au titre de la relance de développement des activités touristiques dans la région du sud de la wilaya, ces opérations consistent en la réhabilitation et le renforcement des oeuvres d'art effondrées suite aux inondations qu'a connues dernièrement la région, a indiqué le DTP. La même source a fait part du déblocage d'une enveloppe financière de 829 millions de dinars pour la réalisation de quatre opérations de réhabilitation et de modernisation des routes menant vers les sites archéologiques et historiques de la daïra de Asla. Le lac continental classé zone humide au titre de la convention de Ramsar, les lieux de gravures rupestres, la forêt pétrifiée de la région de R'djimmet, les grottes de Djebel Diba et les palme-

raies éparpillées dans la daïra de Asla revêtent une importance particulière au titre du programme de modernisation des routes arrêté par la même direction. Lancées durant le second trimestre de l'année courante, ces opérations devraient contribuer, selon la même source, à l'amélioration de la fluidité de la circulation et le désenclavement des régions touristiques et bourgades éparses de la région. La DTP rappelle que les travaux de renforcement du CH-3 sur une distance de 24 km ont atteint un taux d'avancement de 30% et devraient être livrés à la fin du mois d'août prochain. Les ouvrages de régulation des cours d'eaux pluviales, le renforcement des chaussées de la RN-47, la réalisation de trois gués au niveau des oueds Kessou, Fom Lekhneg et Retam, le revêtement en bitume de 4 km du réseau urbain du village touristique d'Ain Ouarka, l'aménagement de la route menant à la station de traitement et d'épuration des eaux de la station thermale font partie des opérations en cours de réalisation dans la wilaya de Naama.

CHLEF

Les comptes sociaux en question

Abbad Miloud

Deux journées d'information et de sensibilisation portant sur les comptes sociaux ont été organisées les 27 et 28 du mois courant, à la salle de conférences de la chambre du commerce et d'industrie de la ville de Chlef, par l'antenne locale du Centre national du registre de commerce (CNRC) en collaboration avec la direction du Commerce et la chambre du commerce et de l'industrie.

Les deux journées qui ont re-

groupé, entre autres, des commerçants et opérateurs économiques avaient pour objectif de se rapprocher de ces derniers et les éclairer sur l'ensemble des procédures concernant les modalités de dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2008 au CNRC en vue de combler le déficit en informations. Plusieurs points ont été expliqués et vulgarisés parmi lesquels les documents requis au titre du dépôt des comptes sociaux auprès des antennes locales du Centre national du registre de commer-

ce, les délais de dépôt, les structures concernées, le caractère obligatoire et impératif du dépôt du dossier, les sanctions prévues par la loi pour défaut de dépôt, etc.

A la fin de la deuxième journée, le directeur de l'antenne locale du CNRC a lancé un appel en direction des jeunes désireux exercer une activité commerciale de se rapprocher de sa structure où un bon accueil leur sera réservé et toutes les explications et éclaircissements leur seront fournis pour l'obtention d'un registre de commerce.

OUED SLY

Deux morts et 6 blessés dans un accident

Une fois de plus, l'imprudence et l'irrespect du code de la route ont fait des victimes. Hier (dimanche), aux environs de 9h sur la RN4, à proximité de Oued Sly dans la daïra de Bou-Kader, un accident spectaculaire s'est

produit entre 3 véhicules utilitaires, un camion semi-remorque et un véhicule de transport de type Karsan. Le bilan est lourd car on déplore 2 morts et 6 blessés dont 3 dans un état grave.

Les sapeurs-pompiers dépêchés

d'urgence ont procédé à l'évacuation des blessés vers les hôpitaux de Chorfa et de Sobha. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et circonstances de cet effroyable accident.

B. Otsmane

TÉNÈS

Un stage pour les futurs cadets de la protection civile

Une quarantaine d'élèves des cycles primaire et moyen sont en stage de formation en secourisme à l'unité principale de la protection civile de Ténès, en prévision de l'institution des «cadets de la protection civile», a-t-on appris samedi auprès de la direction de la Protection civile. Agés de 8 à 14 ans, ces élèves choisis parmi les plus studieux des établissements scolaires de Chlef, a indiqué la même source, bénéficieront lors de

ce stage de cours théoriques et pratiques sur le secourisme et les méthodes d'intervention en cas d'accident domestique et d'accident en milieu scolaire. Ce stage d'une durée de 8 jours portera également sur les mesures de prévention des accidents domestiques notamment ceux liés aux fuites de gaz, sur l'initiation à l'utilisation du matériel d'intervention tel que l'extincteur ainsi que sur la conduite à tenir face une personne victime d'une

hypoglycémie. Des simulations d'accident sont envisagées également afin de connaître la réaction des stagiaires et de mesurer leur capacité d'assimilation des cours de secourisme. Selon le chargé de la communication auprès de la direction locale de la Protection civile, cette formation, qui vise à vulgariser les activités de secourisme en milieu scolaire, se poursuivra après la rentrée scolaire à raison d'une demi-journée par semaine.

SIDI BEL-ABBÈS

Oued Mekerra, d'un passé tumultueux à un présent modéré

M. Kadiri

1ère partie

Cet important et célèbre oued, qui a donné son nom à l'immense et fertile plaine qui le traverse obliquement sur une longueur de 240 kilomètres (en comptabilisant la partie de Sig et la Macta), prend sa source du côté de Ras El-Ma (ex-Bedeau). Précisément, la Mekerra prend sa source sur les hauteurs du Djebel El-Beguir à 1.402 m d'altitude, 86 kilomètres de Sidi Bel-Abbès ville. Notons que l'écrasante majorité des autres oueds de la wilaya de Sidi Bel-Abbès prennent leur source des monts de Daya. La Mekerra traverse obliquement, du sud-ouest au nord-est, des dizaines de périmètres ruraux et urbains dont le chef-lieu de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. L'ensemble de ces sites ont dû connaître, par le passé, les affres des inondations et crues avec toutes les séquelles que cela engendre en pertes humaines et matérielles très redoutées. L'imprévisible Oued de la Mekerra a souvent fait parler de lui en attendant à la population riveraine en avant et en aval, dans l'arrière-pays comme en périmètre urbain.

Néanmoins, la Mekerra, le rebelle au passé tumultueux, connaît aussi un présent modéré, les pouvoirs publics préoccupés par ces crues-inondations ont entrepris plusieurs actions pour atténuer leurs effets dévastateurs dans plusieurs localités. Et ce n'est pas uniquement l'Oued Mekerra qui a été concerné par ces actions de production, d'autres zones à risques identifiées ont connu et connaissent des actions visant à rassurer les populations riveraines dans plus d'une vingtaine de localités. La Mekerra, entendons-nous, n'a pas été toujours violente au-delà des sinistres causés. Elle a été nourricière, limpide, au point où, la pêche et la baignade ont longtemps constitué ses principales caractéristiques jusqu'aux récents constats affligeants, où on la voit pleine de salissures diverses et autres décors générés par ceux qui ne connaissent pas la moindre mesure en l'attendant profondément. Ne nous attardons pas sur cet incontournable survol de la géographie étant donné que l'on ne peut dissocier la Mekerra et les populations locales, implantées depuis des siècles, en somme, les hauts faits de ces hommes et femmes qui ont occupé les versants de cette grande rivière, ou habitent la région en général, sont à connaître afin d'éviter l'amnésie générale nuisible.

Or, pour demeurer dans le contexte général du présent papier, disons qu'on peut, dans un cadre d'intérêt général, de protection des vies humaines et des biens, détourner la trace d'un oued mais pas l'histoire, en particulier à Sidi Bel-Abbès. Force est de bien de bien mentionner que la Mekerra comme pour n'en rester que là. La région de Sidi Bel-Abbès n'a jamais été un espace dit «Terra Nullus», c'est-à-dire, une terre sans maîtres ni propriétaires comme ont tenté de la faire croire d'abord certains «panégyristes et idéologues de la colonisation», relayés malheureusement par quel-

Près de 120 milliards de centimes, tel est le montant approximatif alloué pendant une décennie, indique une source officielle, pour lever le spectre des inondations et des crues dont celles de la Mekerra, qui est le nom donné depuis plusieurs siècles au principal cours d'eau de la région de Sidi Bel-Abbès.



Ph.: Areh

ques voix et écrits tendancieux. Ainsi, lorsque l'on remonte dans l'histoire depuis l'antiquité, le néolithique ou la préhistoire, Sidi Bel-Abbès a toujours été habitée. Ce cadre géographique, comme nous venons de le voir, ne pouvait de tout temps qu'attirer des hommes en quête de leur subsistance. Qui étaient-ils ? Comment vivaient-ils ? Quel était leur genre de vie ? Comment se présentaient Sidi Bel-Abbès et sa région avant la conquête ? Autant de questions ont mérité juste quelques insuffisantes recherches scientifiques et nécessitent inévitablement de plus amples explications.

Quoi qu'il en soit, le cadre géographique, la richesse des sols - une plaine arrosée - le climat, de bonnes précipitations, souvent la rosée, le soleil... ne pouvaient qu'attirer et fixer une intense colonisation de peuplement, au détriment des indigènes. Ceux-ci constitueront alors la force de travail nécessaire à la mise en exploitation de la région, sous la surveillance étroite de l'armée de l'occupation, à savoir, française. Mais, en réalité, l'histoire de notre région est plus vaste et, tant il est évident, que ce n'est pas le phénomène colonial qui a pu donc créer ex nihilo (du néant) l'Oued Mekerra et sa plaine, les colonisateurs ont ainsi fabriqué des mythes fondateurs. L'homme était présent. Dans cette plaine de la Mekerra qui existe dès l'âge des métaux au moins soulignent nos sources contrairement aux allégations des thuriféraires de la colonisation. La toponymie locale à consonance berbère (à titre indicatif seulement) est en usage encore de nos jours Tilmouni, Teghalimet, Magramène,

ceci identifie à des endroits préalablement occupés ALBULAE (Sidi Ali Ben Youb) ASTASILYS sur les près du mont Tessalah en sont une preuve supplémentaire.

Par ailleurs, une source universitaire souligne que depuis des millénaires, cette rivière, dévalant des hauteurs de Ras El-Ma, apporte les eaux mais aussi les alluvions et les limons qui ont fait la richesse de la plaine de Sidi Bel-Abbès. Ainsi, comme on l'a dit plus haut, la Mekerra prend sa source sur les hauteurs du Djebel El-Beguir à 1.402 m d'altitude, près de Ras El-Ma, et draine les eaux de ces montagnes en un flot impétueux pour les canaliser par une gorge rapide vers la localité d'El-Hoçaïba qui connaît un essor à l'instar d'autres communes du sud. D'autres affluents, qui viennent des montagnes et alentours, participent ou élèvent de ce cours d'eau qui atteint Sidi Ali Ben Youb (ex-Chanzly pendant la colonisation française ou Albulale plus loin encore dans l'histoire) où, selon notre source, les géologues qui ont étudié la région, elle aurait contribué à créer, aux temps préhistoriques un lac considérable. Par ailleurs, une autochtone dénommée Anna est à chaque fois émue, suit-on dans le site Sidi Bel-Abbès Khiwani, de connaître sa région natale. Les eaux accumulées depuis des siècles dans une sorte de cuvette naturelle, sur le site actuel de Sidi Ali Ben Youb, expliquent probablement la présence des importantes sources qui jaillissent du sol, en amont du village telles que, sur la rive droite : Aïn (source) Kaddour, Aïn Skhoua, sur la rive gauche : Aïn Mekerra et Aïn El-Guelman. Parmi ces sources, il

semble que certaines étaient des sources thermales chaudes, comme l'indique le nom de l'une d'elles - Aïn Skhoua -, indique-t-on, ont favorisé ainsi la construction de thermes du temps de la présence romaine. C'est, d'ailleurs, ce qui reste de la cité berbéro-romaine d'Aquilera : les ruines des thermes. Sidi Ali Ben Youb et la Mekerra. Le site de Sidi Ali Ben Youb est resté d'ailleurs réputé pour ses eaux, au cours de l'histoire. Quand les Hilaliens des Béni-Ameur vinrent s'établir dans la région à l'appel du Roi Yaghmoracen de Tlemcen, une fraction de ces tribus, les Doui Aïssa, occupa le site actuel de Sidi Ali Ben Youb. Aux XIVème siècle, Sidi Ali Ben Youb, un taleb lettré, vint prêcher la bonne parole dans la région. Les Doui Aïssa lui réservèrent le meilleur accueil, lui célébrèrent des terres sur leur fief et le saint homme s'établit parmi eux, indique notre source (département histoire de l'université Liabès Djilali).

Avant l'occupation française, le site était connu sous le nom de «Hammam Sidi Ali Ben Youb», célèbre pour ses thermes comme le sont Hammam Bouhanifia et Hammam Bouhadjar relativement tous deux à 60 km du chef-lieu de wilaya de Sidi Bel-Abbès. La même source indique que des documents attestent que l'Emir Abdelkader venait souvent dans ce hammam pour se reposer.

Une carte datée de 1841 fait mention de «Hammam Sidi Ali Ben Youb» dans la région de Sidi Bel-Abbès, il est admis que l'existence des nombreux oueds et rivières, dont la célèbre Mekerra, s'est souvent conjuguée avec le spectre des inondations, crues, qui datent de plusieurs siècles jusqu'à ce troisiè-

me millénaire, marqué il y a deux années, par de sérieux dommages humains et matériels qui eurent lieu dans la région de Moulay Slissen. Depuis, et surtout après ce qui arriva ici et là en notre pays en cet automne 2008, les pouvoirs publics sont passés à la vitesse supérieure. C'est ainsi qu'après l'étude des zones à risques qui identifia une vingtaine de localités sur les 52 communes que compte la wilaya de Sidi Bel-Abbès traversée obliquement notamment par cette imprévisible rivière de la Mekerra - qui a donné son nom à la plaine et ne cesse d'alimenter toutes les chroniques puisque les crues ont souvent dans le passé menacé le périmètre urbain jusqu'à une date plus ou moins récente - l'on vit une déviation importante édiflée pour rassurer les citoyens du chef-lieu. Hélas, dans la wilaya profonde, des actions devaient être entreprises dans le même ordre d'idée du programme d'action global et cohérent, vu que les variations saisonnières ne sont pas d'effet du seul Oued de la Mekerra, avec près de 250 km de longueur, en comptant son prolongement par Sig jusqu'à la Macta.

Des dégâts importants sont à rappeler lors des crues du 26 avril 1904, il y a plus d'un siècle, 1928, 1941, 1959 et, plus récemment, celles de 1966, 1986 et 1994, dans le coeur de la ville au faubourg Thiers, Long d'eau, Perrin, Graba... jusqu'à la route d'Oran, suivies des fameuses chutes de neige de 1967. En termes de démarches effectuées sur le terrain tout récemment, d'abord à Ras El-Ma à 86 km du chef-lieu, un projet finalisé au sein du quartier Emir Abdelkader. Cette première tranche concerne la protection des populations contre les inondations. 15 milliards de centimes, indique notre source le lundi 24 novembre de l'année 2008, ont été dégagés. Non loin, à Oued Sbaâ, un autre projet figure, dont c'est la deuxième tranche. Par ailleurs, dans la localité de Moulay Slissen, meurtrie il y a deux ans par les puissantes crues qui ont dépassé l'entendement, un grand projet y figure pour éviter que l'ancien pont, datant de l'ère coloniale, ne puisse servir de goulot d'étranglement des eaux de l'Oued Ouzzenne, connu pour ses débordements dévastateurs lorsqu'il rencontre la Mekerra. La démolition dudit pont est retenue, comme le sont d'autres actions sur les berges des oueds, ceci sous le suivi du wali présent sur le site. A cela s'ajoutent les localités de Ténira (24 km de Sidi Bel-Abbès ville) et Télagh au sud sur une cinquantaine de km, où les Oueds Mazit et Bouzouley sont concernés par des projets de suivi, indique-t-on, et ce pour la protection des populations contre les inondations, objectif tracé à partir de l'étude des zones à risques citées plus haut. Revenons au contexte historique relatif à Sidi Ali Ben Youb. En 1845, Doui Aïssa et les Ouled Sidi Ali Ben Youb, fuyant la terrible répression des armées françaises, quittèrent leur territoire pour émigrer au Maroc, avec le reste des Béni-Ameur. Ce fut une terrible épreuve dont ne se relèveront jamais ces tribus.

A suivre

BLIDA

Les chefs de sûreté en formation

Tahar Mansour

C'est en développant la formation continue, la communication et le management, que la DGSN va renforcer les compétences de ses cadres et dirigeants. Pour ce faire, une journée d'information a été organisée jeudi dernier, à l'École de formation et d'application de Soumaâ, en faveur de l'ensemble des chefs de sûreté de daïra qui sont au nombre de 370. Cette formation qui touche les compétences managériales, la gestion de la sécurité, la communication et surtout la généralisation de la police de proximité, a aussi pour objectif de développer une politique de communication pour être à l'écoute des citoyens et des différents partenaires sociaux. Le chef de

sûreté de daïra, qui est considéré comme le trait d'union entre les citoyens et les services de sécurité, devra optimiser tout les moyens qui sont à sa disposition pour mener à bien sa mission, celle d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Selon Madouri Nacéra, commissaire principale et sous-directrice des Etudes et de la recherche pédagogique au niveau de la DGSN, cette formation est animée par des cadres de la Sûreté nationale qui aborderont l'aspect sécuritaire ainsi que par des représentants de la société civile et comportera quatre sessions dont la première débutera le mois d'octobre prochain. «Au cours de cette formation, nous comptons faire participer les chefs de sûreté en tant que partie prenante. Nous devons

échanger des informations et mettre en valeur notre expérience. Des questionnaires leur seront remis et ils pourront y ajouter des suggestions et proposer même des sujets à traiter», souligne la responsable. Pour sa part, M. Kara Atban, directeur des Enseignements et des formations au niveau de la DGSN, cette formation consiste à faire ressortir le profil de chef de sûreté de daïra. «Le programme de formation prévoit une séance de travail dans laquelle, les chefs de sûreté en formation devront débattre de tous les problèmes qu'ils rencontreront dans leur mission pour tenter de dégager des solutions leur permettant de les surmonter», a déclaré M. Kara qui, selon lui, le dernier des chefs de sûreté a une expérience de plus de 15 ans.

2.500 dindes tuées dans un incendie

Durant la semaine du 20 au 26 juin écoulé, la Protection civile a effectué 531 interventions dont 25 pour des accidents de la circulation qui ont fait 36 blessés et 1 décès. La plupart des accidents enregistrés sont dus à la vitesse excessive, aux dépassements dangereux et au non-respect du code de la route. En outre, 24 feux de récolte ont été traités durant la même semaine dont 20 pour le week-end seulement. Ces feux ont détruit 37,5 ha de blé et

de broussaille ainsi que 607 arbres fruitiers et non fruitiers. Ces feux ont aussi atteint des fermes de production de dindes à Chébli où 2.500 dindes ont péri au douar Ouled Smaïne et à haouch Harzoune près de Bensari. Enfin, il y a lieu de signaler que la Protection civile a effectué durant le même laps de temps 215 évacuations sanitaires qui ont permis de secourir 214 personnes alors que 4 étaient déjà décédées à l'arrivée des sapeurs-pompiers. **T. M.**

TIZI OUZOU

Flambée des prix de l'immobilier

Le marché de l'immobilier est en proie à une flambée des prix sans précédent à Tizi Ouzou, notamment au niveau du chef-lieu de wilaya où se concentre l'essentiel des activités économiques et de services, selon le bureau local de la Fédération nationale des agences immobilières (Fnai).

A titre illustratif de cette «fièvre» immobilière, des agents immobiliers ont relevé qu'un logement de type F3 qui se vendait au niveau de la ville de Tizi Ouzou à 1.600.000 DA jusqu'en 2003, dépasse en 2009, la barre de 4.500.000 DA pour un logement vétuste, la plupart du temps de plus de 10 ans, alors que la location a connu, durant le même laps de temps, une augmentation de l'ordre de 5.000 DA/mois. «Il est vrai que la demande est tirée vers le haut, mais l'offre de logements est insuffisamment exploitée», a relevé M. Akili Mohamed, président de la Fnai de Tizi Ouzou, qui a fait état d'une «grande disponibilité de logements inoccupés au sein de la ville réalisés notamment dans

le cadre de coopératives immobilières ou de lotissements qui ont poussé comme des champignons au cours de ces dernières années».

Pour ce représentant de la corporation des agents immobiliers, «ces prix ne reflètent pas la réalité du marché», estimant qu'il s'agit «beaucoup plus d'un dumping pratiqué par des spéculateurs que d'un effet de la loi de l'offre et de la demande». Pour une meilleure régulation de ce marché visant à atténuer la crise du logement, M. Akili recommande, au nom de la Fnai partenaire des pouvoirs publics, «un recensement de ces biens immobiliers inoccupés, dans le but de les mettre à la disposition du marché, soit pour la vente ou la location». «Il est inconcevable de disposer d'un bien et de ne pas en tirer profit, à moins que cette pratique ne relève du blanchiment de l'argent sale dans le secteur juteux de l'immobilier», a-t-il affirmé, en nuanciant toutefois qu'une telle hypothèse ne peut être vérifiée que par le biais d'une enquête que l'on sou-

haite voir diligentée par une instance compétente». Cette «enquête» permettra également, selon cet agent immobilier, d'identifier les propriétaires de ces logements inoccupés, afin de les amener à les mettre à la disposition du marché, à défaut de les occuper. Dans le cas contraire, il a suggéré «d'instituer une taxe dissuasive sur ces biens, comme cela se fait sous d'autres cieux». L'assainissement du marché immobilier passe également, selon l'interlocuteur, par «l'élimination de parasites incarnés par de nombreux courtiers discréditant la profession». Il a rappelé que le décret de janvier 2009 intervient à point nommé pour remettre de l'ordre dans l'organisation du métier, à travers notamment sa professionnalisation, induite par une disposition exigeant des agents immobiliers ne disposant pas d'une formation en rapport, de se mettre à niveau ou de se constituer en entreprise unique à responsabilité limitée (EURL), en recrutant un professionnel du domaine.

BOUIRA

Les agriculteurs appelés à renoncer aux eaux polluées



Des campagnes de sensibilisation sont initiées à Bouira en vue d'informer et expliciter aux agriculteurs locaux les nouveaux textes de loi sanctionnant l'irrigation des cultures à partir des cours d'eau pollués, ainsi que les risques de maladies accompagnant cette pratique.

En dépit de l'existence de textes dissuasifs réprimant l'irrigation agricole à partir des cours d'eau, devenus réceptacles de rejets d'eaux usées, la direction des Services agricoles (DSA) n'a pas eu de cesse d'enregistrer des infractions diverses à la législation en la matière, notamment au niveau des localités agricoles de Bir Ghalou et Raouaoua, où des paysans continuent d'irriguer une surface de près de 36 ha à partir de l'Oued Krarife, a-t-on appris à la DSA. Une autre

surface de 45 ha, dont 10 ha relevant de coopératives agricoles, sont également irriguées à partir des eaux de l'Oued Zaghoua, ont constaté les mêmes services. Selon la DSA, «toute culture irriguée à partir de sources hydriques non hygiénique doit être détruite, après une notification aux contrevenants». Toutefois, un rapport de la wilaya a relevé une «réduction, depuis la mise en oeuvre du Programme national du développement agricole et rural (PNDAR), du recours aux eaux des cours d'eau dans l'irrigation agricole». Il a été constaté, dans ce sens, une «réduction de la surface irriguée à partir des eaux des oueds de 2.839 ha en 1996 à seulement 1.089 ha en 2008», selon ce rapport. La mise en exploitation des eaux du barrage Tilesdit y est pour beaucoup dans

cette amélioration, notamment à Bouira et El-Asnam, où les paysans ont abandonné le recours aux eaux de l'Oued Houss», selon la même source. D'autres projets hydriques réalisés au titre du même programme ont contribué à réduire la pratique d'irrigation avec des eaux polluées, attentatoire à la santé publique, selon le même rapport, qui signale la réalisation de 270 points d'eau, 129 réservoirs d'eau et 05 retenues collinaires, au moment où une surface de 1.733 ha bénéficie du système d'irrigation du goutte-à-goutte, réputé pour son économie d'eau.

Selon la DSA, cette wilaya à vocation agricole s'appuie dans l'irrigation de ses surfaces sur 4.395 puits, 305 points d'eau, 25 retenues collinaires et deux barrages qui sont Tilesdit et Lekhel.

LAGHOUAT

La protection du consommateur en débat

Les espaces commerciaux et la protection du consommateur ont été au centre d'une journée d'étude et d'information, tenue samedi à l'université Ammar Tlidji de Laghouat, à l'initiative de la direction du Commerce (DC) de la wilaya.

Cette rencontre vise l'application rigoureuse des textes de protection du consommateur, l'examen des voies de dynamisation des bureaux communaux de la protection, de l'hygiène et de la santé, la mobilisation des moyens existants de sensibilisation du consommateur, notamment en période estivale marquée par les intoxications alimentaires, a indiqué le wali de Laghouat. Le chef de service de la qualité à la DC de Laghouat a indiqué que la loi sur la protection du consommateur «vise la mise en oeuvre de mesures rigoureuses pour la protection du consommateur et de ses intérêts, matériel

et moral, l'encouragement, par de nouvelles attributions, du mouvement associatif en se constituant, éventuellement, en partie civile dans la défense du consommateur».

Cette loi prévoit également la salubrité et l'hygiène des denrées alimentaires, le respect de l'obligation de l'innocuité des produits et la conformité des produits, l'affichage des données sur le produit, la mise en oeuvre des crédits de consommation, ainsi que le champ d'actions et les missions des agents de contrôle et des mesures conservatoires et au principe de précaution, des dispositions liées au dépôt, saisie et retrait temporaire ou final, a expliqué l'intervenant. De son côté, le chef du bureau des contentieux à la DC a mis en exergue la nature de l'espace commercial, en tant que cadre bâti et délimité servant de cadre aux échan-

ges commerciaux en gros et en détail, avant de soulever les conditions de création de cet espace portant notamment respect des dispositions législatives et organisationnelles et l'approbation de la commission de wilaya ad hoc.

Le responsable a évoqué les instances habiles à la réalisation des espaces commerciaux portant promoteurs, collectivités locales et personnes morales soumises à la loi. Cette rencontre à laquelle ont pris part des spécialistes, les P/APC de la wilaya de Laghouat, a été marquée par la présentation des communications ayant trait également aux intoxications alimentaires, les MTH, les zoonoses enregistrées durant l'été, animées par des responsables des directions de la Santé, de l'Algérienne des eaux (ADE) et du président de l'Association locale de la protection du consommateur.

BÉJAÏA

Théâtre à l'affiche

La deuxième édition des Journées nationales du théâtre pour enfants débuteront lundi (aujourd'hui) à Béjaïa, avec la participation d'une quinzaine de troupes issues des différentes régions du pays, annoncent les responsables du Théâtre régional de Béjaïa (TRB).

Le coup d'envoi sera donné sur l'esplanade de la maison de la Culture avec un défilé de troupes participantes, des prestations de magiciens et clowns et un lâcher de ballon et de pigeon, a-t-on précisé. Cette seconde édition, à l'instar de celle qui l'a précédée, va offrir une large palette

de nouvelles créations et sera l'occasion d'en découvrir les univers de chacune des troupes engagées. L'objectif par-delà la rencontre et la compétition, étant de promouvoir l'art scénique et de susciter des vocations parmi les franges juvéniles. La manifestation, placée sous le patronage du ministère de la Culture, prévoit, à ce titre, un atelier de formation réservé essentiellement à la marionnette.

Dirigé par Kada Benchemissa, un des spécialistes les plus en vue dans le pays, il se propose en effet, de prodiguer des cours sur l'histoire de la marionnette, les

différents types existants (à gaine, à fil, à tige, à marotte, etc), d'en montrer les manipulations auxquelles elles obéissent et de réaliser des exercices. Le programme, qui consacre également un rayon au castelet, sera soutenu par la mise en place d'un atelier d'écriture de spectacles de marionnettes, dont le produit sera monté et joué par les stagiaires. Les spectacles prévus au niveau du petit théâtre du TRB se dérouleront à raison de deux séances par jour et se déplaceront jusqu'au 03 juillet à travers une dizaine de communes de la wilaya.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

06 rajab 1430

El Fedjr
03h40Dohr
12h51Assar
16h43Maghreb
20h14Icha
21h54

BATNA

Les producteurs d'abricots vident leur sac

Manaa Nacer

Parmi les régions fort connues par la production des abricots dans la wilaya de Batna, la daïra d'Ouled Si Slimane, située à l'Est du chef-lieu de la wilaya. La majorité des localités qui entourent la commune de Ouled Si Slimane contribuent à la production de ce fruit, à l'image de Chaaba, Tini Baouine, Tabaggart, El-Hammam, Kouchbi, Boudrid...etc., malheureusement, le problème d'eau devient une menace pour cette activité économique importante. Lors d'une virée dans la région, on a rencontré des fellahs de Boudrid qui nous ont emmenés vers leurs vergers d'abricot dans cette petite localité sise à 02 km du chef-lieu de la commune, pour voir de près leurs préoccupations. L'un de ces fellahs Z.B.M., nous a expliqué que plus de 100 vergers ont été vêtustés à cause du manque d'eau. «Comme vous voyez, on irrigue à partir de l'oued qui n'est pas encore sain», clame Z.B.M., ces même fellahs insistent aussi sur le problème de la route qui mène vers les vergers ce qui n'encourage pas les commerçants de venir pour en acheter, un autre fellahs très en colère ajoute que la seule piste qui a été réalisée dans le coin ne passe pas vers les vergers. Alors, le problème des pistes est l'une des entraves sérieuses qui contribuent au périssagement de notre produit, ajoutent ces protestataires.

Les fellahs de Boudrid soulèvent aussi le problème de commercialisation surtout l'instabilité des prix, à savoir une seule unité de transformation prend le produit et d'autres dépositaires, et vu



la nature du fruit qui périt rapidement, les fellahs sont obligés de le vendre sans aucune négociation.

L'ensemble des fellahs de Boudrid avancent que la plupart de leurs vergers

sont menacés par deux problèmes majeurs, celui du manque d'eau et la difficulté d'accès vers les vergers, ils demandent avec insistance l'intervention des autorités pour les prendre en charge.

La police se renforce

Trois sûretés urbaines et une brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) ont été inaugurées samedi dans la wilaya de Batna, par l'inspecteur général de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), M. Mohamed Houalef. Ce responsable, qui avait entamé sa tournée par l'inauguration de la Sûreté urbaine de la daïra de Aïn Djasser, a exhorté les responsables de ce corps constitué à «accomplir pleinement et avec détermination leurs missions» et à «veiller sans relâchement à la protection des personnes et des biens». Au service

d'une population de 23.570 habitants, le siège de la Sûreté urbaine de Aïn Djasser, financé pour un coût de 76 millions de DA, construit sur deux niveaux, a été réalisé en 18 mois sur un terrain de 2.250 m², dont 2.029 m² bâtis. Il comprend notamment un célibatorium de 50 lits, un pavillon administratif et huit logements d'astreinte.

Une Sûreté urbaine a également été inaugurée dans la daïra voisine de Seriana (31.335 habitants). Sa construction menée en 18 mois également, sur 1.732 m² a coûté plus de 50 millions de

DA. Dans la daïra de Aïn Touta, l'inspecteur général de la DGSN a inauguré le siège d'une BMPJ dont la réalisation a duré 12 mois pour un coût de 50 millions de DA. Un célibatorium de 120 lits, attenant à cette structure, a été construit en 23 mois au titre d'une opération distincte inscrite, pour 27 millions de DA. De retour au chef-lieu de wilaya, le représentant de la DGSN a inauguré, au terme de sa tournée, le siège de la 10ème Sûreté urbaine, réalisée pour une enveloppe de 28,1 millions au niveau de la cité Lombarkia.

Portes ouvertes sur l'école des blindés

La manifestation «portes ouvertes» sur l'École d'application de l'arme blindée, située à Oued Chaaba (Batna), a enregistré une affluence de jeunes qui ont bénéficié le long de cette manifestation de trois jours d'une visite guidée qui a commencé par la visualisation d'un documentaire sur les activités de l'école suivie d'une tournée dans le

secteur pédagogique avant d'achever la tournée par la visite de «la place de mise en marche d'un char d'assaut».

Selon le responsable de l'exposition, les élèves de l'école reçoivent une formation technique théorique et pratique sur les parties électriques et mécaniques des blindés ainsi que sur leur conduite.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Le poisson d'eau douce fait recette

Les perspectives prometteuses de la pêche continentale et ses impacts sur les développements économique et durable ont été soulignés samedi, à Bordj Bou-Arréridj, par le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, M. Smail Mimoune. Au cours d'un séminaire régional de deux jours, qui réunit les responsables du secteur de cinq wilayas de l'Est du pays, M. Mimoune a indiqué que la wilaya de Bordj Bou-Arréridj est «devenue, avec 400 tonnes annuellement pêchées dans les eaux du barrage de Aïn Zada, la première région productrice de poissons d'eau douce dans le pays», d'où, a-t-il ajouté, «le choix de cette wilaya pour la tenue de ce séminaire». Le ministre de la Pêche a également souligné au cours de son intervention, que le développement de la pêche continentale est aujourd'hui devenu «une nécessité» pour protéger la richesse halieutique nationale, estimée à

600.000 tonnes, et dont un tiers est actuellement pêché en mer. Selon M. Smail Mimoune, le secteur de la pêche a initié une étude qui a «identifié 400 sites pour le développement de l'aquaculture sur le territoire national», ce qui est de nature, a-t-il ajouté, «d'accroître la production de poissons d'eau douce et d'augmenter la consommation quotidienne estimée en Algérie à environ 5 kg par an et par habitant». Rappelant que la Chine a réussi, en l'espace de 30 ans, à porter sa production de pêche continentale d'une centaine de tonnes à 23 millions de tonnes, en lançant un vaste programme de création de fermes aquacoles, le ministre a relevé qu'en Algérie, les 100.000 hectares de plans d'eau naturels et artificiels, où sont pêchés quelque 900 tonnes par an, «peuvent être valorisés par l'aquaculture et la pêche continentale pour contribuer à améliorer la produc-

tion halieutique du pays». L'objectif du ministère est «d'arriver, en 2030, à une production équilibrée entre la pêche continentale et la pêche maritime dans le cadre du développement durable», a encore souligné M. Mimoune, estimant qu'il s'agit d'un objectif réalisable dans le cadre du programme de développement des Hauts Plateaux. Le ministre, qui a annoncé la création de «10 centres de pêche continentale à travers le pays», devait ensuite poser la première pierre de l'un de ces centres, au niveau du barrage de Aïn Zada où il s'est rendu, accompagné des autorités locales. Le wali de Bordj Bou-Arréridj avait auparavant annoncé l'agrément par l'administration d'un projet initié par un particulier et portant sur la réalisation, à Aïn Zada, d'une «unité de transformation de poisson d'eau douce en aliment de bétail», devant employer «une centaine de personnes».

GUELMA

Micro-entreprises : les universitaires s'impliquent

Une session de formation consacrée à l'explication des modalités et des dispositions d'accès au dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), au profit des nouveaux diplômés universitaires, a débuté samedi à Guelma. Regroupant jusqu'au 3 juillet prochain plus d'une cinquantaine de candidats intéressés par ce dispositif, cette session de formation, organisée en vertu d'une convention signée entre l'université du 8 Mai 1945 de Guelma et l'ANSEJ, vise à expliquer la démarche à suivre pour faire aboutir les projets de création de micro-entreprises dans le cadre du programme présidentiel prévoyant 3 millions d'emplois entre 2009-2008, ont indiqué les organisateurs. Ces emplois seront créés dans les secteurs du BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique), les services, l'agriculture, l'artisanat et l'industrie, ont-ils ajouté, avant d'appeler les nouveaux diplômés universitaires à «profiter du dispo-

sitif de l'ANSEJ pour s'insérer dans la vie professionnelle et contribuer à la promotion de la culture de l'entrepreneuriat en Algérie». Cinq communications traitant des modalités et des dispositions réglementaires, juridiques, administratives et de financement, pour la création des micro-entreprises, ont été programmées tout au long de cette session de formation qui représente, a souligné le recteur de l'université de Guelma, M. Mohamed Nememcha, «une contribution de l'université et celle de l'ANSEJ à la résolution des problèmes de l'emploi». Des représentants de l'ANSEJ et des banques publiques, ceux des impôts et du commerce ainsi que des notaires interviendront lors de cette rencontre, a-t-on signalé. Près de 600 micro-entreprises ont été créées en 2009 au titre du dispositif de l'ANSEJ à l'échelle de la wilaya, a indiqué un responsable de cette agence, ajoutant que «les créneaux d'activités ont été identifiés dans le but d'atteindre cet objectif».

MILA

L'ADE veut mieux faire

B. Bouselah

Assurer une meilleure disponibilité de l'eau aux ménages, notamment en cette période d'été, constitue l'une des priorités du plan de relance de l'ADE de Mila, selon son premier responsable. A cet effet, une enveloppe conséquente a été consacrée pour renouveler le parc des unités. Il s'agit, entre autres, de l'acquisition prochaine d'un matériel de travaux publics. Une consultation a été engagée pour l'octroi du marché, a annoncé Mr. Kamel Gasmi, directeur de l'ADE. D'autre part, des réducteurs de pression viennent d'être installés dans un 1er temps au niveau de l'agglomération de Sanaoua

et du site de l'université. Ces équipements ont permis de résorber le déficit de déperdition en eau potable et tripler en même temps la tranche horaire de distribution au niveau de la ville de Mila. Sur le même chapitre, trois nouveaux secteurs vont être créés dans les tout prochains jours dans les communes de Sidi Merouane, Béni-Guécha et Tibergueut caractérisées par une forte urbanisation. A une question sur les réclamations ayant trait aux factures jugées exorbitantes par certains abonnés, le directeur de l'ADE a invité ces derniers à se rapprocher au niveau de ses services qui disposent de guichets réservés à cet effet.

La Zakat à la rescousse

Vingt-neuf crédits sans intérêts du fonds de la Zakat ont été distribués samedi à Mila à de jeunes sans emploi pour la réalisation de divers projets, a indiqué le directeur des Affaires religieuses et des wakfs. Dans son intervention lors d'une cérémonie organisée par sa direction, M. Madani Bousseta a annoncé que cette contribution, «fruit de la 7ème campagne annuelle de collecte des fonds de la Zakat», qui a tablé sur 30 millions de dinars, se fera sous forme de «crédits variant entre 6.000 et 8.000 dinars par bénéficiaire». De son côté, le wali de Mila a qualifié «d'ascendante» la courbe des revenus de ce fonds, l'évaluant à «550 %, depuis sa création en 2003». Cette déclaration a été soutenue par la direction des Affai-

res religieuses qui a avancé un chiffre global de plus 99,7 millions de dinars portant à 87 le nombre de crédits attribués depuis lors.

En marge de cette cérémonie, une exposition de photographies a été organisée, mettant en relief plusieurs projets de jeunes qui ont pu mener à bien leurs projets grâce au fonds de la Zakat. A la clôture de cette rencontre, la direction des Affaires religieuses a fait part d'une enveloppe de 14,2 millions de dinars, attribuée par le ministère des Affaires religieuses et des wakfs à vingt associations «s'occupant de l'édification de mosquées» à travers le territoire de la wilaya de Mila. Une cérémonie de sortie de la 22ème promotion d'Imams, baptisée du nom de Mohamed Messas El-Ibrahimi, devait par ailleurs se dérouler samedi en fin de journée.

L'alphabétisation à l'épreuve du conservatisme

A. Mallem

A l'heure du bilan de l'activité des équipes qui ont été chargées de la sensibilisation pour l'alphabétisation, lancée à travers la wilaya, il a été révélé que la commune de Béni-H'midène n'était pas représentée, étant la seule commune de la wilaya où il n'existe pas encore une cellule de sensibilisation alors que son taux d'analphabétisme atteint localement 36% et est considéré comme le plus élevé de la wilaya de Constantine. De plus, durant la campagne d'inscription pour l'alphabétisation, d'autres aberrations ont été mises au jour comme cette famille composée de 24 membres tous analphabètes et une autre de 14 individus dans la même situation, etc.

Aussi et à l'aube de ce troisième millénaire, ont signalé, hier, les membres des brigades d'alphabétisation, d'autres phénomènes éfarants et comportements d'un autre âge ont été remarqués dans la plupart des 12 communes de la wilaya. Comme le cas de ces hommes approchés qui ont catégoriquement rejeté toute idée d'études et même menacé de divorce leurs conjointes qui se montreront séduites par l'alphabétisation.

Demeurant tout de même marginales, a-t-on noté, ces situations découlent de traditions fortement conservatrices qui perdurent dans certaines régions rurales enclavées, mais elles n'empêchent nullement le taux d'analphabétisme dans la wilaya de diminuer et de passer de 22% de la population les dernières années (soit 136.000 analphabètes) à 14% (soit 107.000 analphabètes). A l'échelle nationale, Constantine a fait un bond, passant de la 6ème à la 3ème place, précédée par Alger et Ghardaïa.

Ces révélations, accompagnées de chiffres, ont été recueillies hier lors de la tenue d'une journée d'étude et d'évaluation organisée à «Dar Etalaba» de Constantine par l'annexe constantinoise de l'Office national d'alphabétisation et de l'enseignement pour adultes. Ce con-

clave a réuni tous les membres des cellules de sensibilisation implantées dans les onze communes parmi les douze que compte la wilaya. Ils étaient environ 150 agents, en grande majorité des jeunes filles. «Nous avons établi le bilan de trois mois d'activité menée par les brigades communales constituées de jeunes universitaires recrutées dans le cadre du préemploi. Durant 90 jours, ces agents ont sillonné les quartiers et les campagnes pour prendre directement contact avec les populations désireuses de s'inscrire aux cours d'alphabétisation. Leur rôle consistait aussi à mener campagne par des contacts avec les associations et les institutions étatiques et par l'organisation d'expositions dans les établissements éducatifs et culturels», nous dit M. Lehileh Chaabane, directeur de l'annexe de la wilaya.

Se montrant satisfait des résultats engrangés cette année, ce responsable a indiqué que l'ensemble des chiffres des inscriptions réalisés par les différents partenaires activant dans le domaine (soit les associations Iqra, El-Irchad wa El-Islah, El-Amal et le secteur des affaires religieuses) a permis d'atteindre aujourd'hui 16.773 personnes qui suivent les cours d'alphabétisation sur le territoire de la wilaya. Sur les trois derniers mois de l'année scolaire, soit du 11 avril au 30 juin 2009, les opérations menées par les brigades de sensibilisation ont permis de rendre visite à 64.003 familles, de contacter 503 associations et institutions et plus de 50.000 personnes ont visité les expositions organisées, ce qui a permis d'enregistrer 6.489 nouvelles inscriptions d'analphabètes.

L'objectif pour l'année prochaine, assure M. Lehileh, sera de réaliser zéro analphabète dans quatre communes qui ont été désignées pour cette expérience-pilote. Ce sont les communes de Constantine, Didouche Mourad, Ain Smara et Ouled Rahmoune. «Les potentialités humaines et la volonté existent pour réaliser cet objectif», conclura le directeur de l'annexe constantinoise.

Plus de 103.000 quintaux de céréales livrés à la CCLS

103.124 quintaux de céréales ont été livrés à la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Constantine depuis le début, le 16 juin dernier, de la campagne moissons-battage, a indiqué samedi le directeur des Services agricoles (DSA). M. Amar Nezzari a précisé que sur ces quantités, livrées sur un total de 140.000 quintaux réalisés, 10.050 quintaux sont sélectionnés (blé dur, blé tendre et orge) et que 93.074 quintaux seront destinés à la consommation. Il a ajouté que durant cette même période, 6.500 ha ont été récoltés sur 65.000 ha emblavés en céréales pour la campagne qui s'achève. Selon le responsable, des exploitants de la wilaya de Constantine ont réalisé cette année des rendements allant de 30 à 40 quintaux à l'hectare, en blé dur, blé tendre et orge, en particulier dans les communes d'El-Khroub, de Hamma Bouziane et de Ben Badis, au moment où la campagne abor-

de un taux d'avancement de 10 pour cent et se poursuit dans de bonnes conditions pour s'achever le 10 août prochain, a-t-on prévu. Treize points de collecte ont été prévus à travers les communes de la wilaya, alors que les capacités de stockage dont dispose la CCLS sont évaluées à 1,4 million de quintaux, pour des prévisions évaluées à 1,2 million de quintaux de céréales toutes espèces confondues.

Par ailleurs, le parc des moissonneuses-batteuses dans la wilaya s'est enrichi, selon le DSA, de 10 nouveaux engins dont 9 acquis par les exploitants, ce qui porte à 311 les machines disponibles. Le directeur des Services agricoles de la wilaya de Constantine a souligné, pour conclure, que 188 ha de céréales ont été détruits dans des incendies provoqués par les étincelles dégagées par les engins de récolte, dans les communes d'El-Khroub et de Hamma Bouziane.

Quatre blessés dans deux accidents de la route

Deux accidents de la circulation qui ont causé des blessures à quatre personnes, ont été enregistrés dans la journée du samedi. Aux environs de 14 heures 45, un carambolage entre trois voitures légères a eu lieu sur la route nationale n°27, à hauteur du lieu-dit «Chabete El Madbouh» à quelques kilomètres de Hamma Bouziane. Trois passagers dont une mère et son enfant de trois ans ont été blessés. Après les premiers soins, les victimes ont été évacuées vers les urgences chirurgicales du centre hospitalo-universitaire. A 18 heures, une voiture dont le conducteur a perdu le contrôle s'est renversée sur la chaussée sur la route nationale n°10, près de la ville de Ouled Rahmoune. Le conducteur du véhicule, blessé, a été évacué par ambulance vers l'hôpital d'El-Khroub.

Anarchie sur l'avenue de Roumanie

La circulation automobile sur l'avenue de Roumanie est devenue particulièrement difficile, voire dangereuse tant les obstacles y sont nombreux. Outre le stationnement anarchique des bus qui boudent toujours la station du Bardo, et qui font des manoeuvres de demi-tour, bloquant la circulation, plusieurs bouches d'égout se sont enfoncées dans le sol sur près de 20 centimètres. Ainsi, le conducteur a le choix entre la bouche d'égout ou la petite ravine qui sépare le trottoir de la chaussée devenue plus haute que lui... ceci sous le regard impassible du chauffeur du bus qui ne songe même pas à céder un petit passage.

En marge du festival du malouf

En marge des spectacles nocturnes au théâtre régional de Constantine où se déroule le festival du malouf, une exposition de tableaux est organisée dans le hall d'entrée du local. Près d'une dizaine d'artistes y exposent en effet leurs oeuvres. Juste à côté figurent de grands portraits des chouyoukh et des maîtres du malouf. A noter qu'hier, juste avant le démarrage du spectacle, M. Abdelmalik Mèrouani a tenu une conférence qui a traité de l'histoire ancienne et contemporaine de la musique du malouf.

Fin d'année

La cérémonie de clôture de l'année scolaire des étudiants et récitants du Saint Coran aura lieu aujourd'hui lundi. En effet, en collaboration avec la direction des affaires religieuses de la wilaya de Constantine, l'association de la mosquée Emir Abdelkader et l'école coranique Abdelhamid Benbadis organisent cette cérémonie de récompenses et de remise de prix et de diplômes aux meilleurs élèves récitants du Coran.

A. C.

La piscine de Sidi M'cid rouvrira mercredi

La piscine de Sidi M'cid, jadis un des lieux de détente et de loisirs parmi les mieux appréciés à Constantine, sera rouverte le 1er juillet prochain, a assuré le directeur du patrimoine à l'Assemblée populaire communale (APC). Après une fermeture qui aura duré cinq années, cette piscine, l'une des plus anciennes du pays puisqu'elle a été ouverte au public le 1er juin 1872, a fait l'objet d'une opération de réhabilitation menée par un investisseur privé, adjudicataire des lieux, au moyen d'une enveloppe d'environ 120 millions de DA, a précisé M. Rachid Dekari. La piscine de Sidi M'cid est constituée de trois bassins, dont un olympique (50 m), d'un restaurant, d'un hôtel et d'une salle des fêtes, le tout situé dans un cadre des plus agréables, entouré de jardins, tout en bas de la corniche creusée à même les célèbres gorges du Rhumel.

Selon le directeur du patrimoine, les Constantinois qui seront

sans doute nombreux, dès mercredi, à retrouver cet endroit mythique (de grands nageurs constantinois y ont été formés), ne disposeront, pour l'heure, que de la «piscine moyenne» et du «petit bassin», le grand plan d'eau ne pouvant être, pour le moment, alimenté en eau eu égard aux quantités importantes nécessaires pour le remplir. Cette structure de loisirs, qui va répondre à la forte demande de la population constantinoise, avide de lieux de distraction et d'espaces sportifs, sera dotée d'équipements «haut de gamme», flambant neufs, afin d'attirer le plus grand nombre de jeunes (et de moins jeunes) durant cette saison estivale, tout en offrant une alternative aux longs déplacements vers les plages du littoral de l'Est algérien. La ville de Constantine dispose de trois autres piscines, en l'occurrence celle de l'ex-CREPS, de la cité Boussouf (au centre hippique) et du plateau du Mansourah.

Deux condamnations à la perpétuité dans une affaire de kif

A. Zerzouri

L'accusé principal dans l'affaire «de constitution d'une association criminelle organisée, qui s'est investie dans le transport et la distribution de la drogue», dont le dossier a été instruit par le pôle judiciaire régional, a été condamné, hier, par le tribunal criminel de Constantine à la perpétuité, alors que deux autres accusés qui ont comparu à ses côtés ont été acquittés. Un quatrième accusé, jugé par contumace, écoperait de la peine maximale, la perpétuité en l'occurrence. L'avocat général, de son côté, tout en insistant sur la gravité des activités de cette bande, avait requis la perpétuité contre chacun des quatre accusés.

Les faits remontent à la nuit du 8 novembre 2008, lorsque les éléments de la gendarmerie nationale, agissant sur renseignements, arrêterent l'accusé principal dans un bus de transport de voyageurs, au niveau d'un barrage installé près de la ville de Mansourah, dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj. La fouille au corps permit de découvrir une ceinture portée par l'accusé bourrée de kif, d'un poids estimé à 20 kilogrammes, ainsi qu'une somme d'argent évaluée à 61 millions de centimes. Le mis en cause reconnaîtra qu'il se chargeait du transport de la drogue, récupérée à Oran auprès d'une tierce personne, un certain Mohamed, dont l'identité s'est avérée fictive, pour la remettre à l'autre accusé, dans la ville de Tébessa, qui se trouve en état

de fuite. Pour cette mission, il devait toucher 10 millions de centimes, a-t-il avoué, hier, devant le tribunal criminel.

Après son arrestation, il sera utilisé par les éléments de la gendarmerie nationale pour tendre un piège au trafiquant qui attendait sa marchandise à Tébessa. Ainsi, il prendra attache avec le concerné, et un rendez-vous a été fixé dans un café de cette ville frontalière. Mais, prenant toutes ses précautions, le trafiquant de drogue en question, notoirement connu à Tébessa, ne viendra pas directement au rendez-vous, tâtant de loin le terrain. Il finira par s'éclipser totalement après avoir senti le «roussi». Entre-temps, les gendarmes mettront la main sur les deux accusés qui ont comparu, hier, le frère du trafiquant de drogue recherché, et un autre jeune, envoyés en éclaireurs, à leur insu, affirment-ils, pour voir si les choses se présentent bien. Et dans le véhicule qui sera saisi lors de cette opération, propriété du trafiquant de drogue en fuite, on découvrira 10 kilos de kif. Les avocats de la défense plaideront les circonstances atténuantes pour le cas de l'accusé principal, et la relaxe pour les deux autres accusés.

Au bout de ses délibérations, le tribunal criminel condamnera l'accusé principal à la perpétuité, et la même peine sera prononcée par contumace contre l'accusé en fuite. Quant aux deux autres accusés, ils seront acquittés pour faute de preuves convaincantes les impliquant dans ce trafic de drogue.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Abdelghani Taouès, 77 ans, cité Loucif
Guendouz Yamina, 94 ans, cité Frères Arafat
Bouhadja Mohamed, 90 ans, cité Boussouf
Guenifi Messaouda, 79 ans, CHU

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

06 rajab 1430
El Fedjr 03h28 Dohr 12h37 Assar 16h28 Maghreb 19h59 Icha 21h38



APARTEMENTS

■Loue F3 (3 Pcs, SDB, 2 balcons) double façade, avec ttes commodités, au 1er étage, situé près de la wilaya - Tél: 0773.91.56.31

■Pour Bureau seulement: A louer F3 (3 P + C + SDB) 1er étage immeuble de 3 étages, centre-ville. Remise à neuf. Curieux ou intermédiaire s'abstenir - Tél: 0554.63.29.02

■A vendre bel F2 modifié F3, 2ème étage Chakib Arselane Houphied ORAN. Possibilité échange - Tél: 0550.01.09.01 - E-Mail: Nour31@hotmail.fr - curieux et intermédiaire s'abstenir

■A louer F2, 200 Logis Es-Senia - Tél: 0776.56.72.33 - Visite à partir de 18 h 30

■F3 à louer pour Société / Particulier - 7ème étage, Meublé / non meublé. Zabana - ARZEW - 0773.85.29.40 / 0771.37.81.26

■Vends F5 sup. 168 m², 1er étage immeuble convenant 02 locataires, 3 pièces, hall, cuis., meublée hêtre, équipé a Clim., grand balcon, vue sur le Bd Adda Benaouda - Plateau - Tél: 0550.04.00.00

■Vends Appt F3 aménagé au RDC, situé à Haï Eseddikia, 2 entrées en face Gf Ferradou. Convientrait Cabinet médical, Avocat... etc., ou Fonds de commerce, grande Superette - Tél: 0775.15.22.57

■Vends F3 et cuisine, salle à manger, SDB et toilettes. Acté, 2 façades, 1er étage, endroit calme et propre à cité Yaghamo 500 Logis, Park., crèche, école... Prix O: 530 U - Tél: 0553.27.56.02 ou 0771.27.99.39

■A louer Appt F3, RC, Cité Yaghamoracène près du Tribunal - Mobile: 0792.84.53.93

■Vends 3 Apparts Rue Mirauchaux ORAN immeuble de 4 Apparts const. récente, vue sur mer, 1er étg. 166 m², 2ème étg. 320 m² + 90 m², 3ème étg. 187 m². Porte d'entrée fermée, interphone et bache à eau - Tél: 0775.93.79.95

■Loue Appt F4-5 1er étage, 03 façades, centre-ville ORAN. Idéal pour: Bureaux, Laboratoire, Médecin, Architecte, Ecole informatique... etc. - Tél: 0773.91.65.74

■A louer pour le mois de Juillet F3 étage d'une villa (216 m²), entrée libre, grande terrasse, avec toutes commodités à Ain Turck Paradis-plage - Tél: 0790.65.73.71

■Vends F2 1er étage, 200 Logements SENIA - ORAN. Bien aménagé - Tél: 0775.27.82.13

■Loue des F1, F2 équipés avec garage pour VH. Ain Turck - Tél: 0772.47.89.27 - Bon endroit

■Vends F3 + cuisine + salle de bain + 2 loggias, RDC, Acté, Standing. Toutes commodités. Zitoune Dar El Beïda Cité 880 Logis. P.O. 630 U. P.D. 670 négociable - Tél: 0771.71.83.76

■Donne en location F3 au 5ème étg. avec terrasse vue sur mer et jard., équipé, à Bousville «Haï Si Tarek» les Bâtiments Bleu et Blanc, donnant sur l'autoroute. P. ferme 4 U (Juillet - Août), 2 U (Septembre à Juin). Imm. et parking gardés - 0556.00.40.20

■A vendre Appt F3 Acté + une petite chambre, 2 façades, 2 balcons, 2ème étage, bien ensoleillé, SDB, cuisine, Cité Yaghamoracène - Tél: 0774.66.36.24

■A vendre Appart F4, 4ème et dernier étage, à St-Hubert (Haï Es-Salem) - Tél: 041.34.43.31 / 041.34.10.33

■A vendre Appart F5, Acté, au 3ème étage et bien situé à Cité de l'Air ESSENIA - ORAN. Convient pour habitation ou profession libérale (Médecin, Dentiste, Avocat, Notaire...). Prix demandé: 700 Unités (négociable) - Tél: 0773.14.51.49

■Loue à Paradis-plage grand F2 avec terrasse pour période estivale juste pour famille, endroit familial, meublé, toute commodité, eau H24 (chaud + froid) - Tél: 0771.12.22.66

■Vends appartement F4, Acté, Cité des Amandiers, bien aménagé, situé au 1er étage. Bon voisinage - Tél: 0660.31.10.57

■Part. vend F3, Acté, libre de suite, très ensoleillé, bon voisinage, belle vue dégagée au 4ème étage Haï Sabah - Tél: 0794.60.78.24

■AG. LOUNI. Tél: 041.33.27.09 - E-mail: lounidz@gmail.com - Vend F3 sup. 103 m², 1er, consulat d'Espagne - V. F3 étage 2ème Front de Mer, Acté - V. F4 (luxé) 3ème Front de Mer (Rensau), Acté - F5 bien aménagé 1er Akid Lotfi, Acté

■Loue pour saison estivale studios meublés grand standing, proches plage des Dunes Corniche oranaise - Tél: 0772.54.31.84

■Part. Vd F4 C. SDB, H. standing à Seddikia, Acté et libre de suite à Seddikia côté CNEP, 1er étage, double façade, rénové et équipé. Prix après visite. Curieux et courtiers s'abstenir - Tél: 0771.51.18.80 - Visites 16 h 00 à 20 h 00

■Vds et loue des Appts F2 à F10 à usage d'habitation et professionnel au centre-ville + F6 1er étage très bien situé au Front de Mer - Tél: 0772.54.31.84

■Vends Appart F4 (Acté) sup. 93 m², 3ème étage avec ascenseur, 2 façades, à Haï Akid Lotfi. Sans intermédiaire - Tél: 0777.01.25.16

■V. F4 3ème 130 m² en face Acyl - F4 5ème 120 m² USTO HLM - F7 1er 200 m² F3. Place d'Armes - F4 2ème L. B. M'hidi - F5 2ème 150 m² Résidence Djebbari Barky - F3 4ème USTO - F3 aménagé F4 6ème USTO - F4 13ème avec ascenseur Cité Perret - Loue R+1 TORO - AG. MON RÈVE - 0771.91.66.82

■Location F3 ALGER-Centre RDC 58 m², Rue de Nîmes côté Didouche, T.B. état pour bureau ou entreprise étrangère - Tél: 0770.21.02.13

■Vends F3 + C + SDB + cave avec citerne, libre de suite, cité clôturée, gardiennage J et N, 2e étage, Cité Lobet 150 Lgts les Castors - Tél: 0696.33.25.13

■Loue studios équipés pieds dans l'eau à Bousfer-plage - 0770.57.19.06 - Juillet - Août.

■A louer 02 appartements de luxe situés à l'adresse: Avenue des Martyrs - Tél: 0669.67.78.73

■Vends F4 Cité Akid Lotfi face palais des Congrès et palais des Expositions, 4ème étage avec ascenseur. Eau H24. Très bon voisinage. Prix après visite - Tél: 0771.62.77.67

■Loue, près de la plage de Cap-Falcon (Ain El-Turck, Oran) Appts F2 et F3 meublés et avec ttes commodités, garage, vue sur mer, eau H24, etc. Possibilité location courte durée et réservation pour l'été - Tél: 041.26.52.15 - 07.73.84.67.39

■Loue pour Juin-Juillet-Août (15-30 jours) studios, appartements avec garage, équipés, entrée individuelle, dans quartier résidentiel. Eau H/24, à 200 m de la plage. Trouville - Tél: 0771.75.32.76 - 041.44.20.97

■Vends une bel Appart F3 Acté, RDC, bien situé à USTO rond-point Nekkache à Oran, complètement refait à neuf. Intermédiaire s'abstenir - Contactez le 0797.24.49.29

■A vendre Appt 220 m², 3ème étage, 3 façades, 2 entrées principales, libre de suite, centre-ville, Rue Ampère, derrière la Grande Poste - Tél: 0795.76.04.48

■Vends à Oran Sid El Hasni en face nouveau Trésor, F4 et F5 plus locaux, construction neuve. Possibilité Promesse de Vente - Tél: 0770.183.363 / 0777.100.283 / 0550.432.416

■Pour saison estivale: Loue des appartements familiaux F1, F2, équipés luxueusement, avec parking, pieds dans l'eau à Bousfer-plage - Tél: 0550.45.68.03

■URGENT: «F2» à louer à Canastel ORAN au R.D.C. d'une villa = 100 m² avec toutes commodités. Endroit calme. Prix intéressant 2 U/Mois nég. - Tél: 0553.69.58.81

■Vds Corniche ORAN. Trouville Ain El Turck: studios, R.D. Chaussée, F1 cuis., SDB, post. neuf, luxueux. Actés. Entrée individuelle. 280 millions. F3, cuis., S.B., 630 millions - Tél: 0798.55.40.02

■Loue pour les vacances d'été à Mers El Hadjadj à 40 km d'ORAN, des F2 et F3 standing, meublés et équipés, accès direct à la plage, loggia, vue panoramique, eau H24, etc. Réservation au 0773.40.11.01

■AG. DOUNIA - Vd Apparts: F3 modifié en F4 4ème étg. Seddikia 650 nég. - F4 1er Akid Lotfi 800 nég. - F3 au 6ème étg. Cité Lescur 350 nég. - F3 à haï El Yasmine 580 nég. - Loc: F4 / F5 à Seddikia 3 U / 5 U - Tél: 0555.26.97.17 / 0550.56.44.58

■A vendre Appart F4 rez-de-chaussée à St Hubert oran. Bon voisinage. Convient toute activité professionnelle - N° Tél: 0798.27.14.36

■Vends F3, 1er étage, 3 façades. Eau H24 H/24. Bon voisinage. Convient profession libérale - Cité Lamoricière, Ville Nouvelle - ORAN - Tél: 0775.07.90.93

■Vends F3 Acté, 2ème étage, 3 pièces, cuisine, S. de bain, débarras, à Gambetta ORAN - Tél: 0550.12.66.54

■Loue dans 1 Duplex 1 Appt 2ème étage, grand stand. 270 m², F5, G. cuis, G. SDB, équipé, toutes commodités, 2 façades avec garage, entré indiv., quartier résid. Fernandville - Tél: 0772.11.31.49

■Vds: F3 haut standing, refait à neuf, Bd Front de Mer / F3 Rue d'Igilly au 1er étage / F3 Jules Ferry au 1er - Agence Immo. NANCY: 041.41.26.34 / 0770.67.04.30

■Institut de Beauté EL-AMEL, esthéticienne diplômée Gdes écoles de Montréal offre services en esthétique (soins visage et corps). Formations en esthétique de longue et courte durée + nouveauté du salon: épilation définitive par électrolyse et lumière pulsée - Tél: 0552.41.29.46 - Pt du Jour ORAN

■Vends Appt F3 au RDC à Oran Plateau. Idéal pour Cabinet médical - Activité commerciale - Bureaux - Tél: 0771.37.80.19

■Loue Appart F4, très équipé, STIDIA-Village, face gendarmerie pour Juillet - Août + Bungalow, bord de mer, STIDIA-plage, équipé. MOSTAGANEM, période Juillet - Août - Tél: 0771.26.12.76

■Vends Appts: F3 3ème Miramar + F2 Rue Larbi Ben M'hidi + F3 4ème + F5 4ème à USTO HLM + F5 Eckmühl + F5 Bd Maâta + F5 Résidence Djebbari + F5 Rue Larbi Ben M'hidi - AG. BENSALD: 041.29.26.03 - 0661.20.31.86. www.immobiliersalsaid.com - 04, Rue Med Khemisti

■Location 06 Apparts à Mobilart + 02 Apparts Plaza + 1 Appart Promotion Chérif Victoria Bel-Air - Tél: 0770.10.25.25

■Part. vend un F3 acté refait 11ème étage Dar Bayda, ascenseur récent, cité résid. + park. P.O. 400 U. P.D. 470 U + V.Loue G. F3 92 m² Haï Chouhada acté, résid. clôturé + park./sol. P.O. 560 U. P.D.: 600 U - Tél: 0696.71.42.27

■A louer appartements F2 et F3, meublés et bien équipés, à BOUSFER-Plage (avec eau chaude, parabole, parking fermé et téléphone) - Contacter: 0797.52.11.05

■Vends F3 ARZEW, Cité Zabana plein centre, 02 façades, RDC, Acté. Bon voisinage. Convient à ttes Prof. libérales - Tél: 0791.14.96.78

■Vends 02 Apparts Plaza F5 + 1 Appart F3 Plaza + Vends 1 Appart de F4 160 m² Victoria Bel-Air Promotion Chérif - Tél: 0770.10.25.25

■Loue joli Appt (90 m²) refait à neuf, vue sur mer, pas de vis-à-vis (Meublé 60.000 DA, sans 35.000 DA) Akid Lotfi - Tél: 0770.97.84.87 - 0669.29.42.12

■A vendre Appart F4, 3ème étage, 2 façades, ensoleillé, situé au centre-ville d'Oran (Miramar), ou échange contre Maison ou Haouch à Mostaganem, Misreghine - Contacter: 041.41.18.63

■Vds F4, ttes comdts, 2ème étage, Acté, à la cité Gde Terre sur Gd Bd + F4 très propre, 180 m², dans Imm. N.C. double terrasse bien situé Gd Bd RTA ORAN - Tél: 0771.32.50.18 / 0661.20.55.97

■Location 03 Appts (2 F4 et 1 F3), cité clôturée à Haï Sabah, bloc fermé et propre + interphone - 0551.63.48.62

■A vendre Appt F3 cité Loubet. Très bon voisinage. Ensoleillé. Eau H/24. 3ème étage, libre de suite, 85 m², 3 façades, Bloc fermé et propre, en face mosquée - Tél: 0662.74.64.09

■Vends Appt 2 pièces, S.D.B., R.D.C., sur façade, Acté, Convientrait pour fonction libérale ou habitation et 1 pièce, cuisine, ORAN - Tél: 0553.65.45.24

■Appt à vendre à ORAN centre-ville, 1er étage, sup. 210 m², 7 pièces - Tél: 0770.100.848

■Vends ou Echange F4 spacieux + 2 Gds balcons + terrasse au 2ème étage. Acté et refait, aux Pyramides face Hôpital USTO, centre F4 à USTO ou Pyramides 2ème tranche (Prix après visite S.V.P.) - Tél: 0553.83.25.34

■Loue bel appartement grand standing superficie 180 m², en face marché Michelet, 2 façades, 2ème étage - Pour tout renseignement appeler le 0661.25.10.85

■A louer à Point du Jour ORAN, à usage de bureau ou profession libérale, F4 au RC, entrée individuelle, dalle de sol, sanitaire, électricité, gaz, eau H/24 - Tél: 0771.62.28.15

■A louer pour une année et plus, un F3 au 1er étage à Haï Chouhada. Prix 20.000 DA/mois - Tél: 0557.62.29.64

■A vendre F4 Acté, 7ème étage avec ascenseur / climatisé, bien aménagé, T. bon voisinage, Cité Jeanne d'Arc Tour Gambetta + A vendre villa 263 m² RDC + 1 Loc. comm. + 1 garage V. B. Eau, Acté, Coopérative Trouville II Ain Turck - Tél: 0698.05.92.79

■A.V. ou échange F3 refait à neuf acté (ECRAN) 13e Etg. 01 seul locataire au-dessus situé Haï Jeanne d'Arc, terrasse. Vue panoramique sur le pont, la mairie, la poste, marché hebdomadaire et la mosquée Er-Rahmène Seddikia - Curieux s'abstenir - Tél: 0556.24.71.95

■Vds F3 1er étage en face consulat de France, 84 m², double façade - ORAN - Tél: 0795.64.04.21

■Loue F4 meublé au RDC, eau H24, porte fermée jour et nuit, ensoleillé, calme, tous commodités, parking assuré. Haï Zitoune ORAN - Tél: 0796.98.07.64

■A vendre Cité Mouloud Feraou Aile 02 - à ORAN - Appt F3 + cuisine + SDB, 2ème étage - Tél: 0553.05.84.55

■A louer de suite F4, 1er étage + Gde terrasse, meublé ou non, centre-ville ORAN - Tél: 0796.99.76.48 - 0770.76.22.94

■Vends 1 bel F4 Acté, 2 façades, ensoleillé, bon voisinage, Cité de l'Air ES-SENIA avec garage - Contacter: 0793.20.61.38 - Prix après visite.

■Vends F3 acté au 5ème étage à Adda Benaouda ORAN. 400 U. Pour visiter téléphonez au: 0558.47.07.69 ou 0554.30.29.18

■A.V. ou échange bel F3 bien aménagé en F4, refait à neuf, toutes commodités, 3ème étage à Maraval - Tél: 0770.63.87.78

■Vends ou échange Appt 3 pièces, cuisine, S.B., 1er étage à Haï Zitoune, aménagé, eau H24, contre similaire à Oran - Tél: 0771.72.90.52

■Loue des Apparts dans un immeuble meublé et équipé et toutes commodités (garage, eau H24...) dans un quartier très calme, pour familles. Trouville, Ain El-Turck - ORAN - Tél: 0777.65.23.63

■A vendre Appat F5 modifié en F4, 1er étage, Acté. Bien situé et refait à neuf, Place des Victoires ORAN centre-ville - Tél: 0793.69.85.22

■Vends Appt super 77 m² aux HLM B5, 5ème étage Gambetta - Tél: 0771.11.07.96

■Vends studio bien aménagé à Plateau ORAN - Contacter Ahmed au 0790.52.65.20

■Loue Appts standing F2 et F3 à Bousfer-plage, vue sur mer, équipés, meublés, toutes commodités - N° Tél: 0699.15.18.97

VILLAS

■Vds et loue différentes bâtisses de différentes superficies, avec RDC, sous-sol et 2 à 6 étages au centre-ville d'Oran, pouvant servir à usage bancaire, touristique, administratif ou autre - Tél: 0772.54.31.84

■Vends Haouche + lot, super. totale 440 m² côté Plaza Es-Sénia sur le grand Bd (U) - Tél: 0775.86.16.63

■A louer Maison à Cap Blanc «La Ferme» au bord de la mer avec toutes commodités - Tél: 0776.39.56.39

■OUREA-Plage MOSTAGANEM: Loue Gde Maison R+1. 4 P. + cuisine, SDB, cour, terrasse. Vue sur mer. Garage pour 2 voitures. Eau H24 - Tél: 0794.83.79.36 - Prix 4.000 DA/Nuit

■A.V. villa Actée sup. 310 m², bête 210 m², 02 Faç. 02 garages, R+1, style roumain, manque finition. RDC: Gd Sal. + Cuis. + hammam. 1er étg.: 4 P. + SDB - à Bir El Djir pas loin de l'hôpital Pédiatrie - ORAN - Tél: 0797.38.11.78

■Vds villa à Es-Sénia 250 m², 200 bâtie, 2 Faç. RDC: 1 garage, 1 local, Gde cuisine, SDB, WC. 1er: Gd hall, SDB, 4 chambres dont 1 avec SDB, 1 salon, terrasse 2 chambres habitables - Tél: 0696.82.40.22

■Vends villa Point du Jour. 340 m². R+1. Poutres et piliers sur terrasse. Possibilité extension. 2 façades opposées. 5 P., 2 Sal. + grande Cuisine, 2 Sanit. + garage + Gd jardin - Tél: 0554.19.82.92 - Pas d'intermédiaire

■SIDI BEL ABBES: Achète villa F5 ou F6 bien située, ou échange contre Maison de maître bon emplacement. Intermédiaire s'abstenir - Contacter: 0779.01.74.38

■V. Villa 325 m², 2 façades, R+2, cour, jardin, bache à eau, local, garage 3 V., alarme, terrasse, chaudière, salon, cuisine, 5 chambres, à Bernandville Bir El Djir - ORAN. Prix après visite - Tél: 0557.19.52.72 - 041.42.82.12

■A vendre villa R+1. Actée. 2 façades. 304 m² à Ain El Turck ORAN - Tél: 0779.03.15.30 / 0796.63.00.16

■URG. A vendre villa de 500 m², Actée, à St-Hubert. R+1 - 2 garages + 2 jardins + 2 salons + 2 Cuis. + 2 SDB + 2 WC + 4 chambres + 2 Gds halls + 4 terrasses, finis à 80% - Tél: 0772.45.82.73

■Vds très jolie villa 85 m² à Ain Beïda, R+3, Cuis., hammam, hall. 1er étage: 3 P., hall. Prix à débattre après visite - Tél: 0550.21.02.07

■Ag. Imm. «KANASTEL». Tél: 0770.286.071 - 0771.170.776 - Loue niveau de villa F3 luxe avec un dépôt 120 m² + plusieurs étages de villa Kanastel

■Vds villa Actée 313 m², R+2. S: 3 P., Cuis., SDB, WC, garage, Gd jardin. 1er étg.: 5 P., 1 S., Cuis. + WC + SDB. 2ème étg.: S. + terrasse. Cité Point du Jour Oran - Tél: 0554.11.22.82 - 0553.99.54.10

■Vends: Maison de maître, sup: 450 m², R+1 (18 m F.), RDC: local (100 m²) + Gve (2 V.) + 2 Pcs + Gd salon + cuisine + SDB + 2 toilettes + Gd jardin + puits + B. à eau. 1er Etg.: 2 salons + 5 Pcs + cuisine + SDB + 2 toilettes + véranda - Maraval - Tél: 0771.32.70.92

■Vends villa 400 m² St-Hubert ORAN. R + 3 étages. S: Sétol avec Bateau + puits. 13 pièces, 2 grands salons, 1 séjour, 3 cuisines, 4 SDB, 2 halls, 2 garages, 2 cours, 1 dépôt, 2 vérandas + petit jardin - Tél: 0551.98.05.25

■BOUZEDJAR-Plage: Loue Cabanon mois de Juillet, toutes commodités - Tél: 0771.18.88.60

■A louer villa à Bousfer-plage, 3 pièces, cuisine, SDB, R+1 ou séparé. Eau H/24, garage 3 V., cour + terrasse équipée, toutes commodités du 1er Juillet au 30 Juillet - Tél: 0772.58.27.39 - Fixe: 041.39.54.95

■A vendre villa 156 m² à Pépinière MOSTAGANEM. RC: Garage, 2 salons, 2 WC avec sanitaire + cuisine. RDC: 1: 3 PC + 1 PC avec S/Bain, S/Bain avec Jacuzzi, 2nd terrasse + 1 PC et alarme générale - Tél: 0771.35.85.76 Mr MEHAL

■Vds et loue villas très grand standing de 500 à 1.000 m² à St-Hubert, les Palmiers, Canastel, Gambetta et ENSEP - ORAN - Tél: 0772.54.31.84

■A vendre villa bien située à Canastel (R+2) sans vis-à-vis, 144 m². RDC: 2 garages + B/ Eau + cuis. + Sal. + hammam + WC + cours. 1er étage: 2 Gdes pièces + 1 Gd Sal. + SDB + WC. 2ème étg.: 2 Pcs + hall + véranda + terrasse - Tél: 0790.23.62.65 - 0771.50.08.36

■Vends villa à Bir El Djir Millenium ORAN, 210 m² finie à 100%, 5 chambres, 2 salons, 2 terrasses, jardin, 2 garages. Accepte Promesse de vente - 0551.99.27.96

■A vendre belle Maison R+2, sup. 512 m², bâtis 300 m², façade 17 m. RDC: 3 locaux 300 m² + jardin 200 m². Toutes commodités. Haï Enakhla (face Canastel) ORAN - Tél: 0771.53.62.79 / 0772.18.05.87

■A vendre ou à louer immeuble 3ème étage plus deux (02) grands locaux commerciaux, sup. 340 m² sis au 38, Rue Boujdria Bouthlik ex-Rue Berthelot, St-Eugène - ORAN - Tél: 041.28.25.77 H.B. - 0664.83.82.09

■A vendre villas 240 m², façade, R+2 à Bir El Djir Oran. 1er: 5 Pcs + cuisine + SDB, 2ème: 5 Pcs et cuisine + SDB, 2 garages et jardin - Contacter: 0776.72.78.81

■A vendre villa R+1 Cité 200 Logis Sidi Maarouf, 180 m², RDC, 2 garages + bache d'eau + 2 Pcs + SDB. 1er: 4 Pcs + salon + Cuis. + SDB + cour + buanderie et terrasse au 2ème étage. Prix intéressant - Tél: 0772.53.97.95 / 0559.24.44.99

■Vends jolie villa R+1, quartier résidentiel au cœur d'Oran, 300 m² actée, 07 Pcs, Cuis. équipée, 02 SDB, jardin, barbecue, B/d'eau, Chauff. central, garage 03 voitures. Prix après visite. Curieux et courtiers s'abstenir - Tél: 0661.21.47.71 / 0772.86.14.26 de 09 h 00 à 19 h 00

■Vends très belle villa à ZABANA Messerghine N.C. 2008, 350 m², 2 Faç., Gd jardin, + S/Sol + R.C. + 1er. 6 Pcs + Gd salon style marocain + Cuis., 2 SDB de luxe + hammam arabe + Ch. central + puits. Finition de qualité - Tél: 0770.11.98.97

■A louer villa double façade de 270 m², R+1, local hauteur 4 m + garage pour 4 V. + 2 portails de 3x3 (rez-de-chaussée), 1 petite chambre + cuisine + SDB + WC pour vigiles + Moniteur de surveillance avec 4 caméras, à Canastel Oran - 0772.51.34.72

■AG. DOUNIA Vend: 2 villas à Fernandville 2, 550 Mds / 4 Mds. Villa à ENSEP meublée luxe 10 M. - Loc.: 1 villa côté Sheraton 40 U. Villa à l'ENSEP 50 U. Villa + piscine à Canastel vue sur mer 40 U. 2 villas à Fernandville 15 U / 40 U - Tél: 0555.26.97.17 - 0550.56.44.58

■Particulier loue villa meublée centre-ville Ain Turck, jardin, garage, 4 Pcs, cuisine, SDB, feau H/24 - Tél: 0550.16.38.11

■Vds à Bir El Djir, Lotis. 430, M/M 132 m², 1 Faç. RDC: 2 Pcs, Cuis., SDB, garage, cour, B/EAU. 1er: 3 Pcs, SDB, Hamm., hall. 2ème: 2 Pcs, terrasse, fini + 1 terrain double Faç. 500 m² avec P.C. au Lotis. 238 Bir El Djir - Tél: 0771.94.54.30

■Vends Maison de maître (Villa) 520 m² R+1. Bâti

EMPLOIS

■ Restaurant ANIS (ORAN) cherche « Chef de rang », homme ou femme, sérieux et présentable - Contactez le 0770.95.00.60

■ J.H. 29 ans, marié, cherche emploi Chauffeur Léger, exp. 4 ans dans livraisons, transport du personnel - Tél: 0778.92.34.77

■ Cherche Vendeurs et Chauffeurs ayant expérience dans la livraison des produits alimentaires - Contactez 0553.46.01.47

■ Ste privée Z.I. Es-Senia cherche Agent administratif, rédaction courrier, relation différentes administrations, personne âgée, longue expérience, PC - Email: import_cosmetique@yahoo.fr

■ Magasin de céramique cherche Vendeur présentable + un Magasinier - Tél: 0669.67.87.73

■ Pharmacienne à Maraval cherche Vendeur (se) qualifié (e), sérieux (se), sachant manier l'outil informatique - Tél: 0662.36.67.92

■ Ecole de Langue recrute Enseignants, français, anglais, allemand et espagnol - Déposez CV + Photo au 25, Rue Larbi Ben Mhidi - ORAN

■ Cherche Coiffeuse qualifiée, Lieu de travail Akid Lotfi - Tél: 0794.40.18.83

■ BELUX recrute Commercialux expérience secteur matériel électrique et éclairage, résidant 48 wilayas - Contact 041.41.18.03 et 0770.26.31.19 - Email: beluxoran@hotmail.com - Site: www.beluxclairage.com - Envoyer CV à BP 43 Oran RP 31.000

■ BELUX Eclairage général et Mobilier urbain recherche Distributeurs toutes wilayas - Contacts: 041.41.18.03 et 0770.26.31.19 - E-mail: beluxoran@hotmail.com - Visitez notre site: www.beluxclairage.com

■ Société étranger, recrute Vendeuses 48 W - Tél: 0771.16.35.49 - 0791.78.27.78 - 0552.05.67.68

■ Entreprise Bâtiment à Sidi Bel Abbès - 22000 - Recherche personnel: Maçon, Manoeuvre, Conducteur de travaux - Tél: 0770.94.41.42

■ Entreprise privée de T.P. sise à ORAN (USTO) recrute Secrétaire/Comptable; dynamique et présentable, bonne connaissance déclarations fiscales / P/fiscales (souhaitons langue espagnole) - Env. CV + photo à: himanoufa@yahoo.fr

■ Importante Société à Oran recrute Assistante de Direction ayant une expérience poste similaire, interprétariat, bonne maîtrise de l'anglais et l'outil informatique (Excel, Word, Internet) - CV à (technolux2@voila.fr)

■ TLEMCEM: Clinique privée recrute Médecin Anesthésiste, Réanimateur - Logement assuré - Tél: 0770.66.52.23

■ Société privée à Oran de Vente Matériel Médical recrute un Comptable ou Aide Comptable, maîtrise l'outil informatique - Envoyer CV + Photo à E-mail: medrecrute@yahoo.fr ou Fax: 041.39.30.65

■ Hôtel privé 04 Etoiles au centre-ville d'Oran cherche 01 Agent Administratif retraité, résidant au centre-ville d'Oran - Tél: 041.29.47.97 de 8 H 00 à 15 H 00

■ Importante Sté privée recrute Licenciée en Sce commerciale / Sce gestion, maîtrisant parfaitement le français et l'outil informatique - Envoyer CV au: recrute31000@yahoo.fr

■ Société de Promotion Immobilière recrute: 1 Ingénieur Génie Civil - 1 T.S. suivi chantier - 1 Secrétaire - Envoyer CV au Fax: 041.42.02.57 - E-mail: sarbati2@yahoo.fr

■ Vends à ORAN, CLIO Campus noir 2009 / 05 portes, 12.000 mille kilomètres la Base. Prix 95 U. Terme. Curieux, courtier s'abstenir - Tél: 0669.73.20.15

■ Recrutons Secrétaires bilingues, Juristes bilingues, Traducteurs, Retraités bilingues + outil informatique - Faxer au 041.40.97.03

■ UTAC TANNERIE recherche Secrétaire de direction, maîtrisant Excel, Word, avec Exp. 05 ans dans le domaine - Prendre contact au Tél: 040.22.92.00 - 0772.62.18.26 - Maîtrise de l'anglais souhaitée

■ Importants Sté privée recrute Licenciée en gestion commerciale maîtrisant parfaitement le français et l'outil informatique - Envoyer CV au: Contact.recrute@yahoo.fr

■ Sté cherche Ouvrier meuble pour le montage. Bonne présentation - Veuillez vous présenter avec votre CV au 16/18 Rue Cavaignac ORAN

■ Société de Tissu d'Ameublement cherche une J/Femme commerciale ayant un bon sens de la communication - Envoyez votre CV au Fax: 041.40.68.27

■ Société privée recrute Secrétaire, dynamique, présentable, dérogée de toute responsabilité, maîtrisant la langue française et l'outil informatique. Age max: 35 ans - Se présenter à l'E.T.S. Diouls El-Baraka, 956 Rue Léon, Trouville Ain El Turk - Oran

■ Une pizzeria à MOSTAGANEM cherche un Pizzaiolo dynamique - Contacter N° 0550.43.20.67

■ URGENT - Cherche Ouvrier qualifié (Factum) en retraite - Tél: 0661.20.58.96

■ URGENT - Ent. Privée E.T.H.B. recrute Ingénieur hydraulique - Envoyer le C.V. sur Fax: 041.43.15.54 - Mob.: 0661.29.14.67 - 0661.29.14.62

■ Centre d'esthétique et de beauté Le Québec sur les Vieux Canastel recrute 1 Masseuse, 1 Esthéticienne + 1 Coiffeuse, disponibles, salaire intéressant - Se présenter dans l'immédiat au 78 Rue de Reims Canastel ORAN

■ Cherche Vendeuse magasin Oran centre-ville - Tél: 0557.19.58.90

■ Entreprise privée recrute Jeune Fille Vendeuse maîtrisant parfaitement l'outil informatique, connaissance en comptabilité - Tél: 0550.61.66.16

■ Société privée recrute Electromécanicien, sérieux, disponible, âge max: 40 ans et ayant expérience en mécanique et électricité machine - Se présenter à l'E.T.S. Diouls El-Baraka, 956 Rue Léon, Trouville Ain El Turk - Oran

■ Jeune Homme cherche travail comme Peintre et Enduits - Contacter: 0556.84.50.30

■ Importante société installée à Oran cherche: 02 Superviseurs de vente (H) - 04 Vendeurs (H) - 01 Informaticien (H) - Exp. min. 03 ans dans la spécialité de chaque poste - Envoyer CV + Photo: recrutementora@yahoo.fr

■ Vends un terrain de 250 m² Bir El Djir ORAN - Contactez le 0557.09.43.65

■ Vends ou échange terrain 2.491 m², contre Maison à Oran, bien situé à Bab El Assa (W. Tlemcen), 11 m façade sur route Bab El Assa - Boukanoun, à côté Station lavage - Tél: 041.42.46.21 / 0553.32.61.45

■ Ag. Imm. «KANASTEL». Tél: 0770.286.071 - 0771.170.776 - Vend plusieurs lots à Kanastel, Fernand-Ville, Bir El Djir, Belgaid, Mesrghine, Fleurus... etc + une bâtisse commerciale sur le Bd Millennium 243 m²

■ Vends lot de terrain Acté dans un site viabilisé à 100% sur Nouveau Kanastel à la Coopérative Panorama, superficie 244 m² - Tél: 0773.28.46.44

■ A vendre un terrain de 7 Hectares pour Promotion immobilière, viabilisé, extension d'un village, route de Sassel-plage, Wilaya 46 + 5 sers tunnel sans film - Tél: 0792.06.39.84

■ A vendre terrain 1.620 m² dans la Zone Industrielle. Acté. 2 minutes de l'Hôtel Phoenix Es-Senia ORAN - Tél: 0771.17.30.21

■ A.V. terrain 2.200 m² dont un dépôt en charpente métallique Nlle Const. superficie 1.800 m² en M dans la Zone Industrielle à côté du rond-point de l'aéroport ES-SENIA - Tél: 0770.49.08.13

■ Vends à 15 Km d'Oran sur autoroute, terrains + appartements F3 et F2. Prix à la baisse et raisonnable - Tél: 0771.43.36.88

■ Vends 10.000 m² (Dix mille) Zone d'Activité. Très bon prix. 15 Km d'Oran - Tél: 0771.43.36.88

■ A vendre terrain Acté, clôturé de 4 m de H (mur), façade 30 m L., superficie 1.620 m², très bien situé à EL KEFMA. Interm. s'abstenir. Prix après visite - Tél: 0792.51.68.91

■ A vendre terrain Acté de 1.091,60 m², deux façades, près de la Rocade de Bir El Djir de l'autoroute vers Arzew. Le prix au plus offrant et après visite. Curieux s'abstenir - N° T.: 0773.83.00.62

■ Vends lot terrain, Acté, de 145 m² une seule façade, viabilisé 100%, situé à Es-Senia - Cité Sid El-Khlar - Tél: 0660.25.34.47

■ Vends 3 lots 110 m² + 110 m² + 635 m² Actés à Ben Fliha ORAN + maison Désistement à 20 km d'Oran (Mahdia Tiélat) 3 Ch. + Cuis. + hall + SDB + jardin - Tél: 0778.37.59.98

■ Vds terrain à Oran (les Falaises) très bien situé, derrière le palais des Congrès Sonatrach, sup. 1.360 m² avec façade de 33 m (Acte de propriété). Convient pour Promotion Imm., Hôtel, Clinique, Salle des fêtes, Centre Comm., Villa... - Tél: 0770.48.38.01

■ Vds 6 Ha de raisin de table (Cardinal et Dattiers) sur pieds à HASSI EL GHELLA (W. AIN TMOUCHENT) - Tél: 0661.22.71.01 et 0797.323.443 / 0770.98.60.05

■ A vendre terrain nu. 400 m². Acté. 2 façades. Dans une cité résidentielle très calme, côté hôpital pédiatrique Canastel ORAN - Tél: 0553.53.58.20

■ A.V. terrain à côté Hôtel MAZGHANA. 3 façades. Bien placé. Cap Falcon, Ain El Turk - ORAN - Tél: 0553.53.58.20

■ Vds divers terrains de 180 m² à 400 m² très bien situés au Bd Millennium et Canastel. Vds terrain 20 Ha vue sur mer conçu pour une Z. Touristique - AG. NANCY: 041.41.26.34 / 0770.67.04.67

■ Vds terrain à Sidi Marouf, 5 km d'Oran, 3.000 m². Acte. Clôture 5 m Ht, façade 68 m. Eau, élect., gaz, 3 bureaux, 1 W, 2 douches, plate-forme 400 m². Prix après visite - Tél: 0554.06.98.88

■ A vendre terrain à bâtir avec Acte 490 m² + Maison 3 étages 2 façades 180 m² à Maghnia bien située, donne sur Route Nationale - Tél: 0552.85.41.76 ou 0770.28.50.78

■ Particulier vend un lot de terrain d'une superficie de 161,5 m² situé en plein centre de Bousfer-Plage - Pour tout renseignement contacter au: 0771.99.93.37

■ Vends des terrains pour Promotion immobilière: (5 terrains de 5.000 m²) + (3 terrains de 10.000 m²) + (1 terrain vue sur mer de 5.000 m²) + (03 terrains de 1.000 m²) + (1 terrain de 700 m² vue sur mer) + (1 terrain de 7.000 m² 2 façades) - Tél: 0770.10.25.25

■ Vends terrain de 1.035 m² à Point du Jour Cité Militaire derrière Morchid, clôturé et Acté - Tél: 0770.10.25.25

■ Vends 2 lots de terrain, le 1er 150 m² avec plate-forme et piliers, le 2ème 600 m² 2 façades, nu, situé sur le grand boulevard Hassi-Rocher, convient pour Showroom ou autres avec permis de construire R+2 - Tél: 0662.18.82.10

■ A vendre lot 290 m², double façade, Acté, très bien situé à Bousfer-Plage - N° Tél: 0770.98.56.71

■ A vendre terrain agricole 4 Ha sur la route de Douar Boujdjmaa, 2 puits + 1 Maison et clôture arbrés - Tél: 0552.49.89.80

■ Vends des terrains: 1.400 m² Saint-Hubert avec 1 bon prix avec 02 façades + 1.400 m² avec 02 façades Boulanger + 360 m² Fernandville bien placé près du Boulevard + 280 m², 400 m², 750 m², 1.000 m² Point du Jour - Tél: 0770.66.62.29

■ Vends terrain industriel de 10 Hectares sur la grande route de la Zone Industrielle de SIG Centre - Tél: 0770.10.25.25

■ Vends terrain de 600 m² de 20 mètres façade aux Palmiers avec 1 très bon prix - Tél: 0770.10.25.25

■ Vends terrain industriel de 17.000 m² à la Zone Industrielle SENIA, clôturé et Acté - Tél: 0770.10.25.25

■ Vends terrain de 5.000 m² Zone Industrielle HASSI AMEUR sur grand Bd + 5.000 m² à l'intérieur de la Zone HASSI AMEUR les environs de POLYOR - Tél: 0770.66.62.29

■ Vends terrains: 180 m² + 200 m² + 281 m² D.F. à Yaghmoracène + 3 Ha avec Bloc à Tafraoui + 1.000 m² + location villas et Apts pour l'été à la Comiche - 0668.95.22.02

■ Vds: 10 Hectares sur Autoroute Est - Ouest TLELAT - OGGAZ + 734 m² à EL BRAYA - Tél: 0550.84.96.75

■ Location local Rue Khemisti (2 façades) 100 m² (libre de suite) - Très bonne affaire - Tél: 0550.72.84.58

■ Loue très belle Salle de Sport (R+1) équipée en matériels de musculation, cardio-training, aérobic, aikido (100 m² dojo) à ES-SENIA ORAN. Prix après visite - Tél: 0771.23.55.33

■ Part. loue local 500 m² bien aménagé avec deux bureaux + sanitaire, situé à GDYEL (ORAN). Convierdrait à toute activité - Tél: 0550.22.03.59

■ A vendre Usine de 820 m² charpentée avec toutes commodités, située sur l'autoroute de Arbal - Oued Tiélat / ORAN - Tél: 0770.98.03.06

■ A.V. Fonds d'Hôtel meublé plein coeur de MARSEILLE dans 6ème, de 30 chambres, équipé, TV, Frigo, Douche. Prix 530.000 Euros - Tél: (0033).6.20.49.59.98 / (0033).4.91.91.68.83

■ A.V. Fonds d'Hôtel de 45 chambres pour 2-3 personnes, équipé clima., TV, douche, Asc., en plein coeur de MARSEILLE, à deux pas du Vieux-Port et Canebière. Prix 170.000 Euros - Tél: (0033).6.20.49.59.98 / (0033).4.91.91.68.83

■ SIDI BEL ABBES: A vendre Restaurant Classé une (1) étoile. F.M. clés en main. Sup. 124 m², en pleine activité centre-ville, sous-sol réservé aux familles 84 couverts - Tél: 048.54.59.23 - Mob: 0778.30.11.18

■ Vends local superficie totale 5.063 m² / couv. 1.463 m² terrain nu 3.600 m². Clôturé, 3 façades. Poste 400 KWA. Gaz. Puits. Assainissement - Tél: 0552.94.11.95 - Oran

■ A vendre «Bar-Restaurant» à Bousfer-plage superl. 550 m² - Contacter Tél: 0662.60.80.71 - 0772.45.34.06 - 0772.12.98.34

■ A louer une crèche bien équipée, en activité, avec matériel, contient une salle à jouer complète, située 49 BAHI Amar - UNSEP - Senia - Oran - Tél: 0779.37.36.33

■ Donne en location local en activité (Boucherie) avec ou sans matériel, situé à CO-SIDER - USTO - ORAN - Tél: 0779.22.49.73

■ Promoteur vend des locaux commerciaux - Tél: 040.22.33.10 - ORAN

■ A louer une crèche bien équipée, en activité, avec matériel, contient une salle à jouer complète, située 49 BAHI Amar - UNSEP - Senia - Oran - Tél: 0779.37.36.33

■ Donne en location 2 magasins superficie totale 100 m², 3 portes d'accès, 2 fenêtres, 2 toilettes + eau + gaz de ville, situés à 15 Km d'Oran. Convient pour Cafétéria, Pizzeria - Tél: 0661.20.84.35 / 0776.22.53.05

■ Vends local 50 m² + cave, en face Djoumhouria Rue Ada Gharbi centre-ville d'Oran - 0771.89.32.31

■ Loue 2 locaux de 100 m² et 50 m² mitoyens, avec sanitaire, dalle de sol, vitrine et alarme. A Point du Jour - ORAN - Tél: 0770.35.36.29

■ Loue local sup. 21 m² + soupente + WC. Prix 8.000 DA, un an d'avance. Adr: Cité 1500 Logos B 509 USTO (ORAN) - Tél: 0558.45.67.05

■ Offre pour location à ORAN plein Bd Chakib Arselani, local R+1, 240 m² par Niv., façade 15 M.L., avec 3 rideaux électriques. Convient parfaitement pour Showroom. Siège d'entreprise étrangère, Banque ou toutes autres activités - 0770.11.98.97

■ Loue local 3.000 m² dont 1.800 m² bâtis à Bir-El-Djir, proximité Boulevard Millennium - Tél: 0552.63.71.28

■ Vends dépôt nu 540 m² avec 2 P.C. SDB, Hippodrome St-Eugène ORAN. Prix après visite - Tél: 0793.25.15.79

■ Vends Hôtel + Restaurant + Parking en plein centre-ville de TISSEMSILT - Tél: 0771.43.97.05

■ Loue local commercial 81 m² Boulevard HAMMOU Boutléis ORAN. Intermédiaire s'abstenir. Merci - Tél: 0663.81.31.75

■ Part.: vend local sup. 100 m² sur deux niveaux au centre-ville d'Oran 1, Rue de Tlemcen. Possibilité de faire deux activités en même temps - Tél: 0792.07.83.51

■ A louer 02 locaux situés dans le Gd Bd EL MALLAH (W. 46). Peut être étre comm.: Bureau - Banque - Assurance ou autres - Tél: 043.65.71.89 H.B. / 043.65.60.67 / 0661.22.71.88 / 0666.61.09.03

■ Local à louer à Ain Turk, 06 Mohamed Khemisti avec un studio plein centre-ville - Tél: 0777.07.97.17

■ A vendre Station concassage LOREV 300 m³/j, très bon état + Chargeur FR 20 3 m³. Stockeuse goudron 47.000 L MESSAÏLI neuve + Niveleuse 655 KOMATSU - Tél: 0770.16.37.41

■ Vds ou loue local sup. 168 m² + sous-sol 168 m² + puits. Possibilité d'extension. Situé à Gambetta près de cave Gay - ORAN - Tél: 0771.24.97.77 / 0771.97.66.75

■ A louer local à Bir El Djir, avec sanitaire et petit bureau, bien aménagé - Contacter: 0779.75.31.72 - Oran

■ Vends grand local bien aménagé à Plateau ORAN - Contacter Ahmed: 0790.52.65.20

■ Loue deux Cabinets médicaux spécialisés en plein Bd à MAZOUNA W. RELIZANE. Location excellent prix. Un An gratuit - Tél: 0772.18.25.20

■ Location local Rue Khemisti (2 façades) 100 m² (libre de suite) - Très bonne affaire - Tél: 0550.72.84.58

■ Loue très belle Salle de Sport (R+1) équipée en matériels de musculation, cardio-training, aérobic, aikido (100 m² dojo) à ES-SENIA ORAN. Prix après visite - Tél: 0771.23.55.33

■ Part. loue local 500 m² bien aménagé avec deux bureaux + sanitaire, situé à GDYEL (ORAN). Convierdrait à toute activité - Tél: 0550.22.03.59

■ A vendre Usine de 820 m² charpentée avec toutes commodités, située sur l'autoroute de Arbal - Oued Tiélat / ORAN - Tél: 0770.98.03.06

■ A.V. Fonds d'Hôtel meublé plein coeur de MARSEILLE dans 6ème, de 30 chambres, équipé, TV, Frigo, Douche. Prix 530.000 Euros - Tél: (0033).6.20.49.59.98 / (0033).4.91.91.68.83

■ A.V. Fonds d'Hôtel de 45 chambres pour 2-3 personnes, équipé clima., TV, douche, Asc., en plein coeur de MARSEILLE, à deux pas du Vieux-Port et Canebière. Prix 170.000 Euros - Tél: (0033).6.20.49.59.98 / (0033).4.91.91.68.83

■ SIDI BEL ABBES: A vendre Restaurant Classé une (1) étoile. F.M. clés en main. Sup. 124 m², en pleine activité centre-ville, sous-sol réservé aux familles 84 couverts - Tél: 048.54.59.23 - Mob: 0778.30.11.18

■ Vends local superficie totale 5.063 m² / couv. 1.463 m² terrain nu 3.600 m². Clôturé, 3 façades. Poste 400 KWA. Gaz. Puits. Assainissement - Tél: 0552.94.11.95 - Oran

■ A vendre «Bar-Restaurant» à Bousfer-plage superl. 550 m² - Contacter Tél: 0662.60.80.71 - 0772.45.34.06 - 0772.12.98.34

■ A louer une crèche bien équipée, en activité, avec matériel, contient une salle à jouer complète, située 49 BAHI Amar - UNSEP - Senia - Oran - Tél: 0779.37.36.33

■ Donne en location local en activité (Boucherie) avec ou sans matériel, situé à CO-SIDER - USTO - ORAN - Tél: 0779.22.49.73

■ Promoteur vend des locaux commerciaux - Tél: 040.22.33.10 - ORAN

■ A louer une crèche bien équipée, en activité, avec matériel, contient une salle à jouer complète, située 49 BAHI Amar - UNSEP - Senia - Oran - Tél: 0779.37.36.33

■ Donne en location 2 magasins superficie totale 100 m², 3 portes d'accès, 2 fenêtres, 2 toilettes + eau + gaz de ville, situés à 15 Km d'Oran. Convient pour Cafétéria, Pizzeria - Tél: 0661.20.84.35 / 0776.22.53.05

■ Vends local 50 m² + cave, en face Djoumhouria Rue Ada Gharbi centre-ville d'Oran - 0771.89.32.31

■ Loue 2 locaux de 100 m² et 50 m² mitoyens, avec sanitaire, dalle de sol, vitrine et alarme. A Point du Jour - ORAN - Tél: 0770.35.36.29

■ Loue local sup. 21 m² + soupente + WC. Prix 8.000 DA, un an d'avance. Adr: Cité 1500 Logos B 509 USTO (ORAN) - Tél: 0558.45.67.05

■ Location des Hangars: 17.000 m² couvert 10.000 m² + 15.000 m² couvert 5.000 m² + 10.000 m² couvert 5.000 m² + 3.000 m² couvert 1.500 m² à la Zone Industrielle SENIA - Tél: 0770.10.25.25

■ Vends Usine Hassi Amar 5.400 m² couvert 1.800 m² sur Boulevard + 5.000 m² couvert 2.300 m² Zone Senia côté Pepsy + 20.000 m² couvert 3.500 m² Zone Hassi Amar sur grand Boulevard + 3.700 m² couvert 2.200 m² Zone Senia - Tél: 0770.66.62.29

■ Vends: Bain public en activité. Rentable. Clientèle assurée. Grande superficie R+1, à 3/4 h d'Oran - Tél: 0552.31.42.31

■ A vendre local commercial 260 m², double façade, extension possible R+1 pour habitation. Oran. Ain El Turk. Bousseville-centre - 0776.36.40.44 - Curieux s'abstenir

■ Echange local avec arrière-boutique, équipé d'électricité, bien situé en face lycée Ain Turk, centre similaire à Oran ou environs immédiats (USTO, Maraval... etc.) - Tél: 0770.26.49.58

■ A louer local 100 m², hauteur 4 m, fini, à Chadid Mahmoud, 2 km du centre-ville d'Oran. Accès goudronné - Tél: 0698.26.65.93 - 0772.91.27.11

■ Vends local Fonds et Murs 80 m², soupente 70 m², 2 rideaux, sanitaire, à 50 mètres de la Place des Victoires ORAN - Tél: 0771.37.97.90

■ Vends ou loue local commercial (Acté) de 217 m² avec sous-sol de 97 m² et soupente, situé en plein centre-ville à côté Marché Michelet. Prix après visite. Intermédiaire s'abstenir - Tél: 0697.75.49.68

■ Vends superbe magasin sup. 44 m², ttes commodités Av. Albert 1er - ORAN - Contacter 0698.80.08.85

■ Vends local au Centre d'Affaire El Moutazeh, Rue Rahouni Bouziane Bel-Air ORAN, superficie 35,30 m², 2ème étage, côté façade d'entrée aménagé en bureau - Tél: 0771.31.61.80

■ A louer un dépôt de 260 m² avec 2 portails + Appart F5 au 1er étage (Cuis. + WC + SDB + Haouche) ensemble ou séparés, situés à Bastié + un Bureau à usage professionnel 4 PC, WC, SDB, 1er étage 3 Fc. Mirauchaux - Tél: 0771.86.73.03

■ Vends super magasin sup. 44 m², ttes commodités Av. Albert 1er - ORAN - Contacter 0698.80.08.85

■ Vends local au Centre d'Affaire El Moutazeh, Rue Rahouni Bouziane Bel-Air ORAN, superficie 35,30 m², 2ème étage, côté façade d'entrée aménagé en bureau - Tél: 0771.31.61.80

■ A louer un dépôt de 260 m² avec 2 portails + Appart F5 au 1er étage (Cuis. + WC + SDB + Haouche) ensemble ou séparés, situés à Bastié + un Bureau à usage professionnel 4 PC, WC, SDB, 1er étage 3 Fc. Mirauchaux - Tél: 0771.86.73.03

■ Vends Kangoo tollé, DCI Année 2005, 79.000 Km, climatisé, couleur Bleu, en bon état. Prix demandé 93 millions - Contactez le 0661.20.02.26

■ Vends MINI COOPER S 2009, couleur noire, 10.000 Km. Prix demandé 285 U. Curieux s'abstenir - N° 0550.51.42.00

■ Société privée cherche à louer des voitures 4x4 Pick-Up double cabine pour une société étrangère, de préférence: Toyota - Mazda - Ford - Nissan... - Tél: 0770.98.64.22

■ Location de Voiture Khiat 132 Coop. Mostakbel 01 - Bir El Djir - 0771.55.31.83 - 0770.77.98.99

■ Vends ou échange contre un petit véhicule, une Peugeot Expert 2004, 9 places. En très bon état. Climatisé. 130.000 Km - Téléphone: 0554.20.54.37

VEHICULES

■ Location de véhicules utilitaires avec chauffeurs: Camion JMC conteneur 1,5 T et Camionnette HAFEI 800 Kg - Tél: 0793.15.33.30

■ A vendre Pelle ENMTP SONACOME 9210 SP, 3 bras 4 pieds, année 98 - Tél: 0771.93.19.80

■ SARL HAKIMED. Location de Voitures Neuves. 1 jour gratuit sur 7 - Prix défiant toutes concurrence - Adr: 24, Bd Adda Benaouda, Plateau ORAN - Tél/Fax: 041.40.51.07 - 0771.19.35.96 - 0790.71.60.01

■ Vends - Urgent: Niveleuse Mitsubishi MG 230, 1994 - Pelle sur chenilles 317 BLN, 1997 - Pelle sur chenille 317 BL, 2000 - Importation récente. Bon état - Tél: 0779.217.105

■ A vendre CLIO Campus. Année 2007. Roulé 44.000. La Base. Non état - Tél: 0776.13.10.18 - Prix offert 82 U - Intermédiaire s'abstenir S.V.P.

■ Vends 01 Camion Benne GLM 12, 10 T + 01 Camion avec citerne GLR 200 - Tél: 0551.27.72.92

■ Vends CHEVROLET. Gris métallisé. Année 2006. Compteur: 87.000 Km - Tél: 0774.61.98.21

■ A vendre 2 Pelles sur pneus marque Samsung Volvo et Case de 20 tonnes, année 2000 et 1997, jamais servi en Algérie - Contacter le 0770.51.10.82 / 0661.20.57.20

■ Vends - Urgent: Niveleuse Mitsubishi MG 230, 1994 - Pelle sur chenilles 317 BLN, 1997 - Pelle sur chenille 317 BL, 2000 - Importation récente. Bon état - Tél: 0779.217.105

■ A vendre CLIO Campus. Année 2007. Roulé 44.000. La Base. Non état - Tél: 0776.13.10.18 - Prix offert 82 U - Intermédiaire s'abstenir S.V.P.

■ Vends 01 Camion Benne GLM 12, 10 T + 01 Camion avec citerne GLR 200 - Tél: 0551.27.72.92

■ Vends CHEVROLET. Gris métallisé. Année 2006. Compteur: 87.000 Km - Tél: 0774.61.98.21

■ A vendre 2 Pelles sur pneus marque Samsung Volvo et Case de 20 tonnes, année 2000 et 1997, jamais servi en Algérie - Contacter le 0770.51.10.82 / 0661.20.57.20

DIVERS

■ A vendre machine à glace TAYLOR bon état, en activité - Tél: 0797.91.98.91

■ Pour apprendre le nouveau Système comptable financier (le SCF) en cours du soir, contacter le N° Tél. 041.42.67.22 et Mob: 0698.54.43.02

■ A vendre Torréfacteur de café 90 Kg/cycle marque française SASA SAMIAC - Mob: 0770.50.06.98 / 0770.44.92.24

■ A vendre Peseuse Scelleuse pour café au sous-vide marque PARIS - Mob: 0770.50.06.98 / 0770.44.92.24

■ STOP ! Nous rechargeons vos cartouches et toner HP EPSON, CANON, SAMSUNG garantie 100%. Ne jetez plus vos cartouches et toners, nous les rachetons à bon prix - Info: 041.28.28.10 / 041.28.22.22

■ Vente Ventilateur de climatisation MERCEDES (E) CLASSE, Année 95 A 97 - Tél: 0771.55.49.74 / 0777.27.51.23

■ Vente des Photocopieurs CANON IR 1600, IR 2200, IR 3300, NP 6050, NP 1550, rénovés de France et MITA KYOCERA FS 1016 tout neuf - Tél: 0771.55.49.74 / 0777.27.51.23

■ A vendre Pompe à béton COMATSU EC 75 - Clark; marque MANITOU 6 tonnes - Contacter: 0773.04.44.27

■ Ent. Privée Travaux Bt prend en charge tous vos travaux Démolition, Gros Oeuvres, Maçonnerie, Plomberie, Peinture, Aménagement, Rénovation (vieux bâti) avec Garantie - Tél: 0770.97.35.82 - ORAN

■ Vends Bureau 8 tiroirs + Classeur en bois ainsi que grande Vitrine 240 x 230 en bois vitré mobile sur roue conviendrait à tout magasin - Tél: 0772.81.49.21

■ Vends FORD Fiesta TDCI, en très bon état, toute option, couleur rouge, 100.000 Km. 1ère Main. Année 2006 - Tél: 0661.74.56.64

■ Vds terrains de 400 et 600 m² très bien situés à ORAN centre-ville + terrains entre 3.000 et 50.000 m² à usage industriel, touristique, on résidentiel au niveau des wilayas d'ORAN et MOSTAGANEM - Tél: 0772.54.31.84

■ Spéciale Rentrée Scolaire 2009 - MOBI'OFFICE informe son aimable clientèle de la disponibilité du Manuel Scolaire tous niveaux + fournitures - 17, Ave Albert 1er (Boulangier) - Tél: 041.322.249 - ORAN

■ Vends Ligne de fabrication de Madeleines clés en main comprenant: matériels, recettes, process, formation du personnels, etc. - Mail: madeleine2009@yahoo.fr - Tél: 0771.43.61.48 / 0033.620.157.136

■ Artisan soudeur ayant une bonne expérience dans le domaine (chaudronnerie, tuyauterie, ferronnerie, maintenance industrielle, soudage avec homologation en 6G) vous propose ses services 24 sur 24. Bonne qualité et prix - Tél: 0777.76.02.93

■ Nle Agence BELUX Bab Arzieu face Siège Wilaya Oran, espace expositions 1.000 m² modèles 2009 / 2010 en éclairage et mobilier urbain - Consultez notre site www.beluxclairage.com - contact: beluxoran@hotmail.com - Tél: 0770.26.31.19 - 041.41.18.03

■ S.A.R.L. DENTAL QUEST. Annonce pour distributeurs disponibilité Fauteuil dentaire et équipée. Labo de prothèse - Tél: 041.41.27.82 - Fax: 041.41.27.94

■ BELLS Meilleure marque de Lampe de l'Année 2008 reconnue par les distributeurs: Arrivage immédiat lampe économique toute puissance - Sce Commercial: 041.32.54.95/96 - Fax: 041.32.43.06

■ Vous entendez mal ? Votre enfant entend mal ? Audifit vous offre un test d'audition prothétique gratuit - Pour prendre rendez-vous téléphonez au: 041.39.48.28 ORAN - 043.26.33.63 TLEMCEM

■ Spécial Programme Été +: Etre prêt dès la rentrée scolaire. «Assistance Plus» propose: Ateliers pour révisions, exercices et méthodologie. Du 06 au 31 Juillet 2009 - Gambetta Tél: 041.53.30.27 - Maraval Tél: 041.34.85.55

■ Professionnel en Echographie et Accessoires, vous propose tout type de marque (SIEMENS - HP - ATL...) à des prix compétitifs - Tél: 0772.74.50.22

■ BELUX crée son musée de la lumière: Recherchons appareils, produits, articles, ustensiles, objets d'époque et d'antiquité liés à la lumière - Contact: 041.40.07.69 et 0770.43.05.03 email: museelumbelux@hotmail.com

■ TLEMCEM: Vds Station concassage carrière marq. PY Français, imp. France, capacité 2000 t/j, année 98, percussion, t. équipée (groupe électrogène... etc.) + 2 Rouleaux compacteurs marq. HAMM, année 91 - Tél: 0550.16.71.03 / 0770.43.82.73

■ A vendre Compresseur industriel à palette, puissance 100 CV. Marque MATTEI ITALY - Tél: 0771.14.77.44

■ Location Chaise & Table, Fête & Mariage - Contacter Tél: 0772.71.50.88 - Maraval ORAN

■ Vends produits de traitement eau piscines. Produits européens. Prix très concurrentiels - Tél: 041.53.93.00

■ Echographies Num T Ables Radio Films RX Fauteuils Dentaires T BP - BORDJ BOU ARRERIDJ - 0771.63.32.73 - 035.67.63.99

■ Achète Fusil de chasse superposé Cal. 12 - Tél: 0771.22.63.58

■ Cherche Laminoin pour pâte feuilletée 220 V, ou manuelle dimension à partir de 40 cm - Tél: 0775.67.11.75

■ Réparation à domicile Machine à laver (linge et vaisselle), Frigo, Cuisinière, Climatiseur. Pièces de rechange disponibles. Travail garanti - Tél: 0662.87.45.68

■ Vends Machines pour fabrication de Moulures en bois, Baquettes, Chambranles, etc. Etat neuf. Prix négociable - Contact: 0795.77.97.53 (AMINE)

■ Pour votre Mariage, réservez dès maintenant votre Voiture de cortège - Safar El Amir, El Anik, Place Hoche - Tél: 041.40.44.58 www.safarelamir.com

■ TLEMCEM: Clinique privée vend Scanner électrique CTPACE PLUS - Tél: 0770.66.52.23

■ A Saisir: Matériel de climatisation à commande numérique Bosh et Lifring. Aspirateur industriel + Injecteur Extracteur Reglofar Xenon au laser - 0773.19.09.58 / 0795.03.17.85

■ A vendre Machine à glace marque CARPIGANI + Machine à café CONTI + 2 Machines à cafés (grand et petit modèles) - Tél: 0797.35.22.75 / 041.46.85.83

■ Part. vend 2 Métiers à crochet OMM Jauge 15 + Rouleuses de bandes + 3 Bobinoirs à GDYEL - ORAN - Tél: 0550.22.03.59

■ A vendre Matériel complet de Pizzeria: 20 tables, 80 chaises + Frigo, friteuse, plaque chauffante... etc. - Tél: 0770.81.41.54 - 0772.04.51.37

■ Vends Machine crème 05 bras, très très bon état. Prix offert 58 U ou location - Vends équipement Matériel pâtisserie, Four Pavevaier, Chariot 30 plats, Batteurs, Laminoin, Table de travail - Tél: 0798.41.80.08 - ORAN

■ 27 - Vends Sardinier 16 m 50 construit en Espagne 1983 moteur VOLVO PENTA 416 CV, très bon état - Tél: 0770.42.81.00

■ A vendre - Vends machine plastique haute Qualité. Extrudeuse et Soudeuse - Tél: 036.92.92.26 ou 0550.44.99.64

■ Achats: Plusieurs Soudeuses d'occasion bon état Auto Bloc 2 à 4 pistes, sac bretelle, bon état, et Extrudeuses film haute densité - Faire offre par Fax: 041.29.10.17

■ Jeune âgé de 26 ans résidant la W. de CHLEF, titulaire d'un diplôme universitaire (DEUA) en Maintenance en électromécanique cherche emploi. Etude toutes propositions - Contacter: 0774.60.14.30

■ Vends lot de briques réfractaires Org. MEXIQUE - Tél: 0771.43.73.02

■ Cause changement d'activité: Vends Chaussures d'importation femmes, hommes, en série grand stock. Prix intéressant - Tél: 0797.25.90.76 - ORAN St-Eugène

■ Vends Panoramique dentaire d'occasion, Rotograph 230, très peu servi et un Fauteuil dentaire d'occasion marque Contratti - Tél: 0771.57.53.28 - 041.33.56.43

■ Cherche achat 1 Batteur 40 litres marque COGERAME BOUVARD même en état de panne - 0552.55.55.31

■ Vends Mobilier de bureau état neuf (bureau - armoire - fauteuils en cuir) Design moderne et haute qualité. Convierdrait à profession libérale ou entreprise - Tél: 0770.30.12.41 après 18 heures

■ Société & Particuliers ceci vous intéresse: la SORAFEC ALGER vous propose ses services (recouvrement créances chèques/provisions, factures impayées... etc.) - Tél/Fax: 021.86.97.35 - Mob: 0770.91.70.48 / 0793.19.34.92

■ A vendre lot de Congélateurs (Présentoirs): 168 L, 140 Pcs à 15.000 DA - 248 L, 80 Pcs à 25.000 DA - Veuillez nous contacter au Tél: 041.32.82.74

■ A vendre Groupe limonaderie PROT 24 becs, Lavage tunnel 5 rangées, Saturateur 4000 L, Compresseur à air 500 L - Tél: 0776.65.77.69

■ A vendre Tour 1 mètre + Rectifieuse en bon état marque Milan - Contacter: 0772.75.75.17

■ Vente Bateau Sardinier en bois 17,50 m x 5 m (avec tous les équipements complets) - Contacter Tél: 0771.37.03.11 - 0798.17.91.03

■ Vends: Echographes Siemens + Kreitz + Medison avec 2 sondes + sondes Siemens + Hitachi + Toshiba + Aloka + Imprimantes - Tél: 0550.86.55.47

■ A vendre: 9 Compresseurs de froid marque BEDZER de 6 à 12 CH, bonne occasion - Un Evaporateur 4 palettes pour Chambre Positive - Tél: 0555.05.40.80

■ A vendre 1 Machine d'injection plastique marque française 320 tonnes. An. 2003 en très bon état - Tél: 0557.008.004

■ A vendre: 1 tour 2 M - 1 tour 1 M 50 - 1 tour 1 M - 2 Scies mécanique - 1 Fraiseuse - 1 Perceuse - 1 Etaulimeur - 1 Rectifieuse - 1 Groupe électrogène - Tél: 0772.75.88.62

■ A vendre Matériel de pressing BÖWE en bon état complet, et Chaudière à vapeur bloc 3, 250 Kg/h + Compresseur 200 litres et la vente avec garantie - 0772.51.34.72

■ DECOLUX Peinture distribue les Peintures industrielles de grande Marque - 55, Lot Ibn Rochd Hai Seddikia Oran - Fax: 041.53.45.16 www.peinturesdecolux.com

■ DECOLUX Peinture c'est la disponibilité d'une large gamme de Paillettes - 55, Lot Ibn Rochd Hai Seddikia Oran - Fax: 041.53.45.16 www.peinturesdecolux.com

■ DECOLUX Peinture Une large gamme de Peintures Bâtiment Intér. et Extér. - 55, Lot Ibn Rochd Hai Seddikia Oran - Fax: 041.53.20.45 www.peinturesdecolux.com

■ DECOLUX Peinture dispose de + de 120 couleurs sur stock en Mate et Satinée - 55, Lot Ibn Rochd Hai Seddikia Oran - Fax: 041.53.43.07 www.peinturesdecolux.com

■ A vendre Matériel fab. jus: Remplisseuse automatique pour 3 L et 5 L + 05 Cuves Inox 500 L AVE + Fardeleuse industrielle + Station traitement d'eau - Tél: 0690.20.30.07

■ Vends Matériel d'imprimerie Offset CORS-GTO 32x46 - Massicot JUD ouverte 84 - Platine - Tél: 0771.28.23.74

■ A vendre 2 Machines granito 30x30 - 25x25 + Graisseuse - Tél: 0771.84.58.23 - ORAN

■ A.V. Poclain sur chenilles marque O & K année 1991 - A.V. Poclain sur chenilles marque LIEBHERR 922 année 1996 - N° Tél: 0661.64.61.24

■ DECOLUX Peinture des produits de Décorations traditionnelles et modernes - 55, Lot Ibn Rochd Hai Seddikia Oran - Fax: 041.53.43.07 - www.peinturesdecolux.com

■ A.V.: 3 Machines à glace Carpigiani 3 bras, 1 Congélateur vertical, 1 Présentoir 2,5 m + Plus Mach. à tricoter indust. circulaire et rectilignes diverses jauges + 1 Pelotonneuse neuve 20 broches, une Machine à imprimer sur bande et un lot d'aiguilles - Tél: 0770.86.93.44

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A ORAN

Le consulat général de France à Oran souhaite recruter un agent polyvalent maîtrisant les outils informatiques, et ayant une très bonne connaissance des affaires sociales ainsi que de la nationalité et l'état civil français.

La rémunération brute mensuelle s'élève à environ 50.000 dinars, monnaie de paiement. Les postulants sont invités à déposer un CV avant le vendredi 3 juillet, terme de rigueur, au consulat général de France à Oran

1 rue Aimeur Brahim Oran.

Office Public Maître TAHRAOUI BAHOUS
Commissaire-priseur près le Tribunal d'Arzew
5 Rue des Jardins n° 179 ARZEW Wilaya d'Oran - Tél: 041 37 60 23

Avis de vente aux enchères publiques

Le 08/07/09 à 10 Heures 30 au profit de la SONATRACH Direction Réparation Canalisation (D.R.C.) Zone Industrielle de Béthioua.

Un lot important de la pièce de rechange (Léger - Lourd - Engin) Fourniture de réparation Electrode de Soudage + 1 Groupe Electrogène 265 KVA.

Lot 1 -	PDR Léger Marque Renault - Renault 19 - Renault Express - Renault Trafic - Renault 21.
Lot 2 -	PDR Lourd PDR TR - Routier Mercedes PDR - Porte Engin BLUMHARDT
Lot 3 -	PDR Engin PDR Brise Roche Montabert
Lot 4 -	PDR pour Motopompe PDR Motopompe MORET - MRID - PERNI - VARISCO - TROUVAY - CAUVIN. Girafe POLYMA - TRANCHEUSE - TIREFORT - FONDOIR
Lot 5 -	Fourniture de Réparation Electrode de Soudage.
Lot 6 -	Groupe Electrogène 265 KVA Marque SPARK COLINIA Année 1999

Conditions de Ventes Habituelles.
Commissaire-Preneur

CONDOLÉANCES

C'est avec une immense tristesse que nous venons d'apprendre le décès de notre étudiant de la 4ème Promotion de MBA Exécutif:

M. BENCHEIKH ELHOCINE Lahib.

En cette douloureuse circonstance, le Président et le Conseil d'Administration, Mme la Directrice Générale et l'ensemble du personnel et étudiants de l'Ecole Supérieure Algérienne des Affaires (ESAA) présentent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt et leur témoignent leur profonde sympathie.

Que Dieu, Le Tout-Puissant, accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.
A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

DÉCÈS

La famille LIMAM et la famille AYAD TALET et MAZARI ont la douleur de vous faire part du décès de leur chère grand-mère et tante



AYAD TALET Kheïra
Née LIMAM
décédée le 25/06/09
Domicile mortuaire: 119 Cité Jourdain les Castors - ORAN
إنا لله و إنا اليه راجعون

PENSÉE

En cette douloureuse journée du Dimanche 29 Juin 2008 nous quitta à jamais notre cher père

Mr MERZOUGUI Belkacem
Aussi nous prions que Dieu Le Miséricordieux puisse l'accueillir dans Son Vaste et Haut Paradis et le couvrir de Son Ombre au jour où il n'y aura d'ombre.
La famille MERZOUGUI (Mme MERZOUGUI et ses enfants) tiennent à remercier tous ceux qui ont compati à notre douleur de près ou de loin.
إنا لله و إنا اليه راجعون



PENSÉE

Maman tu as tout supporté en silence, et sans apaiser ma douleur, tu vis toujours dans mon coeur meurtri.
En ce triste souvenir, ta fille et ta petite-fille demandent à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée pour la chère maman et regrette

El-Hadja Fatma épouse AOUI.
Tu es et tu resteras toujours présente, je ne t'oublierai jamais.
Repose en paix Mima, puisse Dieu, Le Tout-Puissant, t'accorder Sa Sainte Miséricorde et t'accueillir en Son Vaste Paradis.



PENSÉE

Cela fait 1 an déjà que tu nous as quittés cher frère

«KOURDOURLI Mohamed»
Tu nous manques énormément. On ne t'a jamais oublié. Tu étais pieux, aimable, exemplaire et tu nous as donné des valeurs de droiture. Repose en paix cher frère. On prie Dieu de t'accorder Sa très Grande Miséricorde. On demande à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour toi.
Ta mère, tes soeurs, tes frères, ta femme et tes enfants



Loue local

de 150 m² avec chambre froide à ORAN + appartement en 1er étage, sup. 200 m², conviendrait habitation ou profession libérale
Tél: 0775.07.38.84

Vends

5 magasins bien situés Place Aïn El-Turck en face la Daïra, 2 façades, Sup. 432 m² + 1 F3 arrière-boutique + 2 locaux -
Tél: (041) 39.69.86

RELIZANE Ville

A vendre local commercial centre-ville près Bd 15 m environ, Acté + L. foncier, Sup. 407 m² - Ht 4 m 10 - Faç. 15 m - Possibilité de construire en étage - Convierdrait pour Hôtel - Banque - Grande Surface ou toute exposition - Puits haut débit - Pour toute information ou visite téléphoner au: 07 95 45 68 24



ZENATA VOYAGES

Vous propose séjours en **TUNISIE**
11 jours en demi-pension

Hôtel 3, 4 et 5*

Formule

Oran - Annaba - Oran par Avion
Annaba - Hammamet - Annaba
par Autocar climatisé
à partir de 45.000 DA

Quand les traditionnelles abayas deviennent à la mode

Une femme rousse, les épaules couvertes d'un châle noir richement brodé, surgit à cheval dans le salon d'un palace parisien: c'est le début saisissant d'un défilé de mode consacré aux abayas, souvent considérées en Occident comme un symbole de l'oppression de la femme.



Par Dominique Schroeder de l'AFP

Cette tenue traditionnelle portée par des millions de musulmanes sur leurs vêtements couvre tout le corps dessinant des silhouettes noires aux contours flous qui se ressemblent toutes.

Une uniformisation qui ne plaît guère aux femmes fortunées d'Arabie saoudite ou des Emirats, aussi amatrices de mode que les «fashionistas» occidentales et assez fortunées pour fréquenter les maisons de couture dont elles constituent une bonne partie de la clientèle. «J'ai constaté que les femmes portaient des vêtements de créateurs mais que dehors, elles devaient les couvrir», explique la directrice générale de Saks Fifth Avenue en Arabie saoudite, Dania Tarhini. Cette Libanaise a eu l'idée de demander à une vingtaine de créateurs de mode de créer des abayas pour que les femmes «les portent avec plaisir, pas seulement par obligation». Elles ont été présentées cette semaine à Paris à l'hôtel Georges V, sur fond de polémique sur le port de la burqa en France. John Galliano a dessiné le châle de

la cavalière, brodé de strass et de paillettes. Les autres abayas sont signées Adam Jones, Carolina Herrera, Jil Sander, Martin Grant, Loris Azzaro, Nina Ricci et autres grands noms de la mode. Brodées de pierres, de paillettes, de cristaux, de fleurs en cuir elles conjuguent, pour certains, tradition, luxe et élégance.

Ces pièces uniques, dont certaines laissent entrevoir la jambe ou sont partiellement transparentes, seront offertes à la famille royale saoudienne. Mme Tarhini espère pouvoir proposer d'ici septembre dans les magasins Saks d'Arabie saoudite une collection d'abayas signées des mêmes créateurs, pour 1.500 à 1.800 euros pièce. Créer une abaya, souvent considérée en Occident comme un symbole de l'oppression de la femme, n'allait pas de soi pour les créateurs.

Au début, ils «n'étaient pas enthousiastes», raconte Mme Tarhini qui a travaillé pendant sept ans sur ce projet. «Je leur ai expliqué que l'idée était de lier la mode et la culture, que les femmes qui portaient les robes du soir des créateurs porteraient aussi leurs abayas. «On avait tous très peur», témoi-

gne la créatrice française Anne-Vallérie Hash. «Il fallait à la fois respecter la coutume et trouver un équilibre avec une certaine création». La jeune styliste a conçu une abaya «douce et romantique» avec des volants de dentelle écru.

Le Portugais Felipe Oliveira Baptista a jugé «intéressant» de donner «un peu de design» à un vêtement «qui a un code précis». Il a imaginé «un jeu de patchworks, avec des noirs de texture différentes et une coupe pour allonger la silhouette».

Martine Sitbon, créatrice française de la griffe Rue du Mail, a aimé «l'idée, hors de tout contexte religieux ou politique, d'ornementer un vêtement de façon agréable pour que ce ne soit pas quelque chose d'imposé mais qu'on ait plaisir à le mettre». Le Français Bruno Frisoni a dit comprendre les femmes «froissées» par le port de l'abaya. Participer à cette opération «en étant d'un autre monde va peut-être aider à une plus grande liberté», a-t-il déclaré. Moins embarrassé, le styliste français Jean-Claude Jitrois voit l'abaya «en mouvement dans un corps qui bouge et qui, à un moment donné, va se dénuder de toutes façons».

Suisse

Amnesty International au secours des minarets

La section suisse d'Amnesty International s'est insurgée dimanche contre une initiative populaire visant à interdire la construction de minaret dans la Confédération qui, selon elle, risque d'attiser «les sentiments xénophobes» du pays.

«Cette initiative se veut un rempart contre +l'islamisation rampante+ de la Suisse mais elle jette le discrédit sur les musulmans et musulmanes de Suisse et les diffame purement et simplement», a expliqué le secrétaire général de la Section suisse d'Amnesty International, Daniel Bolomey, cité dans un communiqué.

«Pour les initiateurs, le problème n'est pas lié aux minarets. Ils veulent au contraire exploiter les craintes existant dans la population et attiser les

sentiments xénophobes pour en tirer un profit politique», a-t-il ajouté.

Réunis en Assemblée générale, les quelque 200 membres de l'organisation de défense des droits de l'homme ont ainsi «recommandé à l'unanimité de rejeter l'initiative visant à interdire la construction de minarets en Suisse». Le vote, dont la date n'est pas encore connue mais qui ne devrait pas avoir lieu avant novembre, a été décidé en 2008 par la droite populiste helvétique.

La première force politique de la Confédération avait alors récolté plus de 100.000 signatures contre l'édification de minarets qui, selon elle, ne représentent pas des constructions à caractère religieux mais «le symbole apparent d'une revendication poli-

tico-religieuse du pouvoir, qui remet en cause les droits fondamentaux».

L'initiative a provoqué un tollé dans le monde politique suisse, mais a toutefois été jugée juridiquement conforme par le Parlement.

Le gouvernement suisse a appelé à la rejeter, visiblement embarrassé par une campagne qui risque de faire naître de nombreuses polémiques, sur le territoire comme à l'étranger.

Il craint également qu'en cas de oui, une telle interdiction ne «mette en péril la paix religieuse» du pays.

La Suisse, qui abrite plus de 310.000 musulmans sur une population de 7,5 millions d'habitants, compte actuellement deux mosquées avec des minarets. Trois projets de construction sont en cours.

Mort de Michael Jackson Seconde autopsie, le mystère entier

Près de trois jours après la mort soudaine de Michael Jackson, le rôle joué par son médecin et le mystère entourant ses dernières heures faisaient l'objet de toutes les spéculations, alors qu'une seconde autopsie a été pratiquée à la demande de la famille du «roi de la pop».

Selon le Los Angeles Times, l'autopsie a été réalisée samedi mais les résultats ne sont pas encore connus.

Les résultats préliminaires d'une première autopsie, vendredi, avaient permis d'écartier un acte criminel. Mais l'institut médico-légal avait précisé que les résultats définitifs, notamment ceux des analyses toxicologiques, ne seraient pas connus avant «quatre ou six semaines».

Le médecin traitant de Michael Jackson, Conrad Murray, interrogé à deux reprises par la police, a indiqué à travers un porte-parole ne pas être considéré comme un suspect dans cette affaire et avoir passé «des heures» à consoler la famille de la star.

Le médecin est devenu la figure centrale de l'enquête sur la mort à 50 ans du «roi de la pop», des témoignages assurant qu'il avait administré au chanteur, peu avant son décès jeudi, du Demerol, un puissant analgésique.

Le cardiologue a «clarifié certaines incohérences» concernant le décès de Jackson, a assuré le porte-parole du médecin, Miranda Sevcik, dans un communiqué publié tard samedi, sans précisions.

«Les enquêteurs ont dit qu'il n'est d'aucune manière considéré comme un suspect et qu'il reste un témoin de cette tragédie», a-t-elle ajouté. La porte-parole a précisé que le médecin était resté à Los Angeles depuis le décès de Michael Jackson.

«Il se trouvait dans l'ambulance qui a transporté (la star) à l'hôpital et il y est resté pendant des heures pour conforter et consoler la famille de Jackson», ajoute le communiqué.

Les Jackson, rassemblés dans le domaine familial d'Encino, dans la banlieue de Los Angeles, ont rompu samedi le silence et se sont déclarés, dans un communiqué, «anéantis» par la mort de leur «cher fils, frère et père».

Départ des Américains C'est la fête en Irak !

Chanteurs populaires, poètes et groupes de musique irakiens participeront lundi à une grande fête organisée à Bagdad pour marquer le départ des troupes américaines des villes qui aura lieu le 30 juin. «Organisées par la mairie et sponsorisées par le Premier ministre Nouri al-Maliki, les célébrations centrales du +Jour de la souveraineté nationale+ auront lieu lundi à partir de 18H00 dans le parc Zawra de Bagdad», indique dimanche un communiqué de la municipalité.

Des chanteurs très connus en Irak mais vivant à l'étranger, comme Kassem Sultan et Abed Falek, qui avaient interprété des chansons à la gloire de l'ancien dictateur Saddam Hussein, ou Sabah Mahmoud et

Le communiqué est resté en revanche silencieux sur les funérailles de Michael Jackson, sur lesquelles aucune information n'a encore filtré.

Par ailleurs, selon Joe Jackson, le patriarche et manager des Jackson 5, les trois enfants de Michael, Prince Michael, 12 ans, Paris, 11 ans, et Prince Michael II, 7 ans, s'amuse avec d'autres enfants dans le domaine familial.

Il a écarté l'idée que le stress soit à l'origine de la mort de son fils. «Non, il ne l'était pas (stressé)», a-t-il affirmé sur Fox News.

Le révérend Jesse Jackson, qui n'a aucun lien de parenté, a fait état samedi sur la chaîne américaine ABC, de la colère de la famille, avec qui il a passé toute la journée de vendredi.

Il s'est fait l'écho des interrogations du clan et de nombreux amis et proches du chanteur défunt, notamment sur le rôle du médecin du chanteur pendant les heures ayant précédé la mort de la pop star.

Vendredi, le site internet TMZ.com avait affirmé que Jackson avait reçu une injection de Demerol environ une heure avant de perdre connaissance.

L'ancienne nurse des enfants de Michael Jackson, Grace Rwamba, affirme elle avoir fait régulièrement des lavages d'estomac pour le débarrasser des cocktails d'analgésiques qu'il prenait, dans des déclarations parues dimanche dans la presse britannique.

De par le monde, les hommages ont continué à affluer pour saluer la mémoire de la star.

Sur le «boulevard de la gloire» à Hollywood, de nombreux admirateurs ont défilé autour de son étoile.

Selon le Los Angeles Times, Michael Jackson avait effectué mercredi soir à Los Angeles une répétition générale des concerts londoniens qui devaient marquer son grand retour en juillet. Il semblait, selon des témoins, en pleine forme, si ce n'est un problème passager de laryngite.

Depuis son acquittement en Californie en 2005 au terme d'un retentissant procès pour attentements sexuels sur mineur, Michael Jackson vivait quasiment retiré du monde.

Dédicace de Hamid Grine

- Hamid Grine dédicacera «le café de Gide» le jeudi 2 Juillet à la Librairie Générale d'El-Biar à partir de 14h30.

JSK

Reprise à la forêt Harouza avant de passer aux choses sérieuses

Naït Ali H.

La JSK a repris le chemin des entraînements dimanche dernier à la forêt de Harouza sur les hauteurs de la ville de Tizi Ouzou sous la houlette de Jean Christian Lang qui a opté pour une séance quotidienne avant le stage d'intersaison prévu au Maroc à compter du 09 juillet. Avant cette reprise où manquaient à l'appel les Coulibaly, Achiou, Meftah, Azuka et Oussalah, une prise de contact a eu lieu ce samedi en fin de journée à l'occasion d'une réception organisée au niveau de la direction du club. Durant leur séjour en terre marocaine qui prendra fin le 27 juillet, les protégés de Lang disputeront plusieurs matches d'application face aux équipes locales. Au programme figurent les formations d'El-Jadida, du MAS de Fès et de l'OC Khouribga en attendant la confirmation deux autres matches tests face aux deux clubs phares de Casablanca, le WAC et le Raja. Par ailleurs, d'après une source proche du club kabyle, l'hypothèse de transférer ce stage du Maroc vers la France n'est pas à écarter et ce pour des considérations

liées à la chaleur qui sévit actuellement à Casablanca. Concernant l'effectif qui sera mis à la disposition du staff technique, pour parer aux départs des Faouzi Chaouchi, Mohamed Derrag Abdeslam, Tayeb Beramla, Bousoufiane et Bensaid, la JSK enregistre l'arrivée de douze joueurs, à savoir Lyès Saïdi et Yacine Akouche (ex-ORB Akbou), Mekhloufi et Sellami (ex-US Amizour), Samir Hadjaoui (ex-ES Sétif), Braham Chaouch (ex-MSP Batna), Tedjar (ex-PAC), Tchikou (ex-NARB Reghaïa), Cherif El Ouazani (ex-MCO), Yahia Cherif (ex-RC Kouba), Amine Aoudia (ex-USM Annaba) et Hamiti (ex-USM Blida). Un seul cas demeure en suspens, celui de Hocine Achiou que les dirigeants espèrent garder dans leur effectif, malgré tout ce qui a été dit concernant ce joueur.

Toutefois, le président Hannachi persiste et signe affirmant que «Achiou est lié à la JSK par un contrat de deux ans». Concernant la piste Nessakh Chemseddine, cette dernière a été écartée et le contrat signé par ledit joueur a été annulé, ce dernier est tenu de rembourser la somme perçue.

Zidane en tournée au Canada «Je suis très content de la position de l'équipe d'Algérie»



Zinedine Zidane, l'ancien champion du monde de football 1998 en tournée d'exhibition au Canada, a reconnu samedi avoir de plus en plus de mal à jouer sur un terrain normal, trois ans après sa retraite. «Cette tournée, je la fais avec grand plaisir, mais je pense que ça sera l'une des dernières sur un terrain normal», a déclaré l'ancien joueur vedette lors d'un point de presse à Montréal, avant de rencontrer des jeunes d'un quartier défavorisé. «Un terrain réduit, je peux encore me débrouiller. Un terrain normal ça demande beaucoup d'efforts et c'est vrai que c'est assez frustrant», a-t-il dit répondant: «ça se voit», à un journaliste lui demandant s'il avait perdu de sa forme physique.

Zidane qui est d'origine algérienne s'est aussi félicité des performances de l'équipe d'Algérie. «Je suis très content de la position de l'équipe d'Algérie. Pour la première fois (NDLR: depuis 1986), ils sont tous près de se

qualifier pour la Coupe du monde et ce serait formidable pour le foot algérien», a-t-il dit. L'ancien capitaine de l'équipe de France effectue au Canada une tournée baptisée «Zidane et ses amis» au cours de laquelle il a disputé un match exhibition à Toronto et devait en disputer deux autres à Montréal et Vancouver. Il a rencontré samedi des jeunes d'un quartier défavorisé du nord de la ville, où ont eu lieu des émeutes l'été dernier, les invitant à croire à leurs rêves. «Le message que j'ai envie de faire passer c'est de leur dire que tout est possible, qu'il faut juste croire en ses rêves. Moi j'ai cru aux miens», a-t-il dit en rappelant qu'il a lui-même grandi dans des quartiers difficiles de Marseille. La tournée est organisée par l'ancien joueur algérien Ahcene Adlani, installé à Vancouver, qui espère remettre jusqu'à 150.000 dollars canadiens (93.000 euros) à l'Unicef, l'agence de l'enfance de l'ONU.



Mahrez Ilias

La tête sortie de l'eau

Bonjour. Nous sommes à la fin du mois de juin et la moisson bat son plein. Le nageur tunisien Ouassama Mellouli a (déjà) battu deux records. Aujourd'hui, nos athlètes ont un peu sorti la tête de l'eau, à l'image de Chala (tennis), les pongistes (filles) et le nageur Nabil Kebab, finaliste malheureux devant les champions français Bousquet Frederick et Il Phenomeno Alain Bernard. En attendant toujours cette première médaille, même si elle vient d'ailleurs, on croise les doigts. Et on s'impatiente. Ces jeux sont ceux des nations qui ont investi dans le sport, en argent et en sueur, pas en palabres africaines et en coups bas en tous genres. En attendant notre première médaille, les Tunisiens en sont déjà à 5, les Turcs à plus de 8, les Italiens et les Français commencent à carburer. Mais, bon, là n'est pas l'essentiel de beaucoup de pays dont les athlètes sont là pour apprendre, connaître les ficelles qui font jaillir des champions du chapeau de perlimpinpin de leurs entraîneurs. Et, là, on ne peut que se poser la question de savoir jusqu'où iront certains pays de la rive nord pour rafler des médailles. Samedi et dimanche, les athlètes algériens de tennis de table ont reçu une raclée que leur ont donnée des... Chinois. Oui, il y a des Chinois qui participent à ces JM-2009: ils sont dans les équipes d'Italie et d'Espagne, par exemple. Les Chinois sont, bien sûr, des pongistes qui ont été naturalisés espagnols, italiens, etc. La course aux médailles, aux records, cela se passe aussi dans les JM, qui sont devenus, au fil des ans, l'antichambre où s'entraînent les champions du monde, qui, au passage, massacrent comme un punching-ball les athlètes des pays du sud de la Mare Nostrum. A la piscine «Naiada» de Pescara, il n'y a vraiment pas photo entre la nageuse italienne Pellegrini qui a battu le record du monde du 400 m nage libre ou le champion du monde français Alain Bernard qui est descendu à moins 47 secondes dans le 100 m nage libre et nos braves nageurs Nabil Kebab ou Bennaceur: il n'y a vraiment aucune ressemblance, encore moins de tentative de rapprochement, dans certaines disciplines, entre nos athlètes et les champions italiens, français, et même espagnols. Mais sans être défaitistes, nous savons que nous avons de bonnes chances de médailles, de gagner quelque chose. Même si les grandes nations sportives méditerranéennes sont venues en Italie pour moissonner le plus de médailles. Au village méditerranéen, il y a en fait des athlètes qui ne passent plus inaperçus: ce sont les Turcs qui, pratiquement, vont squatter ces JM-2009: à plus de 8 médailles d'or et une première place au podium, ils font désormais figure de grands favoris, sinon une future puissance sportive Euro-Med. Et à défaut d'entrer au sein de l'UE, les Turcs vont se défoncer sportivement pour battre les Européens sur le seul terrain encore praticable pour eux: le sport. Et, au classement général, ils mènent le bal avec 17 médailles dont 8 en or, devant le pays de la botte (25 dont 6 en or).

Le journal des transferts

59 millions d'euros pour Pato?

Chelsea n'a pas abandonné la piste Pato. Selon News of the World, les Blues vont faire une nouvelle offre au Milan AC pour recruter le prodige brésilien. Les Londoniens, qui avaient déjà proposé 53 millions d'euros, seraient sur le point d'offrir 59 millions au club lombard.

Van Buyten ne partira pas

Daniel Van Buyten, le défenseur belge du Bayern Munich, a annoncé qu'il ne quitterait pas la Bavière cet été. «Je resterai au Bayern la saison prochaine même si rien n'est jamais certain en football. Le coach et le club m'ont annoncé qu'ils souhaiteraient dis-

poser de mes services la saison prochaine. Je ne peux pas promettre que je resterai ni prédire que je partirai mais ce qui est certain c'est que je me sens bien à Munich», a expliqué l'ancien Marseillais dans le quotidien belge la Dernière Heure.

Arsenal pense aussi à Ribery

Décidément, Arsenal aurait décidé de frapper un grand coup. Après la rumeur Karim Benzema, un autre quotidien anglais annonce que les Gunners auraient en tête de s'offrir les services d'un autre Français. Et pas des

moindres puisqu'il s'agit de Franck Ribéry. Selon le Daily Star Sunday, le club londonien voudrait faire une offre de 47 millions d'euros et mettre Nicklas Bendtner dans la balance pour séduire le Bayern Munich.

Eto'o, Laporta confirme



Le président du FC Barcelone Joan Laporta a confirmé lors d'une émission télé hier après midi que Manchester City avait effectivement formulé pour Samuel Eto'o une offre «stratopérique qui ferait de lui le joueur le mieux payé du monde. C'est une offre ferme et même s'il veut rester, c'est une proposition difficile à refuser», a ajouté Laporta qui pousse clairement le Camerounais vers la sortie.

News of the World annonçait ce matin que Manchester City proposait à Eto'o un contrat de cinq ans, moyennant 29 millions d'euros. Le Camerounais percevrait alors un salaire de 210 000 euros net par semaine.

Arango quitte Majorque

Juan Fernando Arango, le milieu offensif du Real Majorque, rejoint la Bundesliga et plus précisément Mönchengladbach. Le Vénézuélien de 29 ans a coté 3,6 millions d'euros. Hoffenheim était aussi sur les rangs.

Séville pense à Makoun

La piste de l'Ivoirien Didier Zokora (Tottenham) s'avérant coureuse, le FC Séville se serait tourné vers le Lyonnais Jean Il Makoun. L'agent du joueur a con-

firmé l'information. Reste au club andalou à proposer - au minimum - les 14 millions que le Camerounais a coté lorsqu'il est arrivé de Lille.

Gudjohnsen vers l'Angleterre

Sur le départ à Barcelone, Eidur Gudjohnsen est pisté par plusieurs clubs anglais dont West Ham, Everton, Aston Villa et

Portsmouth. «Revenir en Angleterre est sans doute inévitable», a avoué l'Islandais qui a évolué à Chelsea de 2000 à 2006.

Ziani sur le départ ?

Interrogé par La Provence, l'agent de Karim Ziani n'a pas fermé la porte à un départ de son joueur. «Le joueur se trouve actuellement en situation d'attente et a besoin d'avoir une discussion avec l'entraîneur de l'OM, Didier Deschamps, explique Karim Aklil.

Vu son niveau et vu ce qu'il a montré la saison passée, il serait inconcevable que Ziani devienne un deuxième choix.

Si cela devait être le cas, un départ ne serait du coup pas à exclure. Un point sera fait dès la reprise.»

Cissokho non, Beckham oui ?

Le vice-président du Milan AC Adriano Galliani a évoqué les cas d'Aly Cissokho et David Beckham sur Milan Channel. «Je ne pense pas que Cissokho viendra. Mais j'espère que Beckham reviendra en janvier», a-t-il dévoilé.

de signer un contrat de 4 ans en faveur de l'Olympique de Marseille. Le transfert avoisinerait les 17 millions d'euros, assorti d'un bonus d'un million à chaque qualification de l'OM pour la Ligue des Champions.

Coupe des Confédérations L'Espagne sauve l'honneur au bout du suspense

L'Espagne est venue à bout de l'Afrique du Sud (3-2 a.p.) à l'issue d'un match à rebondissement, que chaque équipe a cru gagner à son tour, et termine à la troisième place la Coupe des Confédérations-2009, hier à Rustenburg. Les Bafana Bafana pensaient d'abord tenir la victoire, grâce à un but de l'attaquant Katlego Mphela (73), mais Daniel Gúiza a réussi un doublé en une minute (88, 89) avant que Mphela ne signe le sien d'un coup franc lointain, puissant et imparable (90+3). Un autre coup franc, de

Xabi Alonso (107), a permis aux champions de s'imposer dans la prolongation. L'Espagne efface le mauvais goût de sa défaite en demi-finales contre les Etats-Unis, alors qu'elle restait sur quinze victoires de rang, nouveau record pour une sélection. Vicente Del Bosque, le sélectionneur espagnol, avait aligné une équipe mixte, moitié titulaires, moitié remplaçants. Sans aucun de ses maîtres à jouer (Xavi malade, Fabregas sur le banc et Iniesta à la maison avant le début du tournoi), l'Espagne a peiné.

CM-CAN 2010 - Equipe nationale

Ces renforts en question



Adjal Lahouari

Depuis belle lurette, ce sujet est d'actualité. Par qui et comment renforcer l'équipe nationale qui vient de prendre option pour le Mondial 2010, alors qu'au départ tout le monde désignait l'Egypte comme principal favori ? Après la victoire face à la Zambie, Saâdane a affirmé qu'il est nécessaire de densifier l'effectif, les matches devenant de plus en plus difficiles. Yebda, Meghni et Lacen sont les trois noms qui sont revenus dans tous les commentaires. A l'heure qu'il est, Saâdane a tranché, écartant Lacen, trop réticent en dépit des nombreuses sollicitations. On affirme bien volontiers que le coach a consulté les cadres de l'équipe nationale avant de trancher. Leurs avis ont été pris en compte. D'une manière générale, ils ont accepté l'arrivée d'un nouveau «si celui-ci est capable d'apporter un plus», mais contre le départ de tout joueur ayant fait partie du groupe, tels Raho, Achiou, Zaoui ou Abdesselam. Ce sujet a été souvent évoqué par ces mêmes cadres qui ont pris en considération qu'à l'inverse de Lacen, Yebda et Meghni ont émis le voeu d'endosser le maillot national, sans condition préalable. L'opinion la plus tranchée n'est autre que celle de Ghezal qui, en l'occurrence, a parlé du cas précis de Lacen au nom du groupe: «On ne veut pas de Lacen. Tout le monde est d'ac-

cord sur ce point. Sincèrement, on est contre les joueurs qui ne voulaient pas porter les couleurs algériennes et qui, aujourd'hui, veulent avoir une part du gâteau.

C'est de cela que les Verts ne veulent pas entendre. Voilà qui est net et sans aucune ambiguïté et ceux qui pensent que Ghezal craignait pour sa place d'attaquant de pointe devront revoir leur jugement.

Cette affaire de renfort a suscité de nombreux commentaires. Il y a ceux qui, comme l'ancien entraîneur des Verts Mahieddine Khalef - qui en connaît un bout sur la question avec son expérience du Mondial 82 en Espagne - pensant que toute équipe digne de ce nom prétendant faire bonne figure sur le plan international, doit posséder un «banc» de qualité, c'est-à-dire des remplaçants très proches des titulaires en valeur absolue. En revanche, il y a ceux qui appréhendent le «phénomène du rejet», et que la solidarité qui s'est construite au fil de ces dernières années en prenne un coup par l'arrivée non désirée des «nouveaux». Le dernier mot, finalement, est revenu à Saâdane qui, en acceptant d'accueillir Yebda et Meghni, est tenu de veiller à leur intégration en douceur au sein du groupe, même s'il doit jouer au sociologue, prenant divers paramètres en considération. Sur le terrain, également, il y aura forcément d'autres données tactiques dont il devra

tenir compte. Toutefois, les joueurs de talent ont forcément une bonne perception du jeu et, après quelques réglages en regroupement, l'intégration de Yebda et Meghni devrait se réaliser. Nous devons patienter jusqu'au 12 août pour voir à l'oeuvre ces deux joueurs face au Cap-Vert et ce au sein de cette équipe dont la marge de progression est très appréciable. Il reste qu'au moment fatidique où Saâdane devra arrêter sa liste, il y aura forcément des mécontents, qui assimileront leur éviction à une injustice. En 1982, Chebel, Djadaoui et Liegeon ont vécu douloureusement cette situation. Chebel, lors d'un passage à Oran, nous a dit: «J'ai fait la guerre en Afrique, mais je n'ai pas bénéficié de la paix», allusion faite aux durs matches livrés lors des éliminatoires et dont le nom a été enlevé de la liste des «22». Pour la petite histoire, le fidèle Bendrama, qui pensait être du voyage dans la péninsule Ibérique pour les signalés services rendus et reconnus par Belaïd Lacarne lui-même, a été prié de rester dans son village de la Seine-et-Marne. Pis encore, on l'a chargé d'une dure mission, celle de faire connaître à Djadaoui et Chebel la décision du staff technique. C'est pour toutes ces raisons qu'on souhaite beaucoup de courage à Rabah Saâdane. Personne, à notre connaissance, ne voudrait être à sa place lorsque viendra le moment de trancher.

Oran - Premier festival communal des sports

Coup d'envoi aujourd'hui

M. Benboua

C'est aujourd'hui qu'aura lieu la cérémonie d'ouverture du premier festival communal des sports de la ville d'Oran, à la place du 1er Novembre 1954. Plusieurs disciplines sont au programme de cet événement sportif, dont la lutte, la gymnastique, le judo, le karaté, le

taekwondo, l'aïkido et le martial arts moderne. Les exhibitions qui dureront jusqu'au 6 juillet auront lieu dans différents secteurs urbains et places publiques de la commune d'Oran. Par cette louable initiative, les responsables du secteur sportif de l'APC d'Oran ambitionnent de rapprocher les jeunes Oranais afin de les orienter et les inci-

ter à la pratique sportive, une alternative visant à combattre l'oisiveté et les maux sociaux. Les exhibitions sportives seront ponctuées par des sketches humoristiques. Il y a lieu de signaler enfin qu'à l'instar des différentes associations sportives attendues, les Scouts musulmans algériens (Fouj El Ahdib) prendront également part à l'événement.

Cyclisme - En prévision

du championnat national à Ténès Les représentants de l'Ouest chez les jeunes connus

Tilmatine Mohamed

La ligue oranaise de cyclisme a clôturé ses activités, saison 2008-2009, vendredi dernier avec l'organisation du championnat d'Oranie réservé aux jeunes catégories sur le circuit très sélectif de Haï Seddikia à Oran, long de 4 km, fermé par mesure de sécurité à la circulation. Pas moins de 118 jeunes cyclistes, représentant les clubs de la JC Chlef, du VC Mostaganem, de l'USPC Oran, de l'ASPTT Oran, de Abtal Sidi Bel-Abbès, de Naftal Oran, des 3 Frères Amarouche Sidi Bel-Abbès, de l'EC Relizane, de l'EC Mostaganem et de l'IRMB Oued Djemaâ, ont pris part à cette manifestation

qui intervient avant les championnats nationaux prévus début juillet à Ténès et aura connu un franc succès sur le plan de l'organisation.

Ce fut la catégorie enfant qui ouvrit le bal. A l'issue des 8 km parcourus en deux tours, le titre est revenu à Benbir Aberrahmane de la JC Chlef devant Gherabli Adlane (Naftal) et Bouziane Abdessamad de l'ECR. La seconde course concernait les écoles où les concurrents se sont donnés la réplique sur une distance de 16 km qui a vu Bechelaghem Oussama (Naftal) franchir la ligne d'arrivée devant Ahmed Djillali de la JC Chlef et Belhadj Zakaria de Mostaganem. Chez les minimes, la concurrence

fut rude. Après 32 km de course qui fut réglée au sprint, le dernier mot est revenu au Relizanais Benkabouche Chemseddine suivi de Bechelaghem Abderrahmane (Naftal) et Tidjini Benabbou de l'USPC Oran.

La dernière épreuve, réservée aux cadets, sur une distance de 48 km, a tourné à l'avantage de la section des 3 Frères Amarouche qui a vu deux de ses représentants monter sur le podium, à savoir Sedjerari Abderrahim qui a remporté l'épreuve devant son coéquipier Belabbès Abdelillah qui a terminé à la troisième place, la seconde place étant revenue à Benmehidi Abdellatif de la section Abtal Sidi Bel-Abbès.

ASM Oran

Cherradi insiste sur la discipline



M. Zeggai

Le nouvel entraîneur de l'ASMO, Rachid Cherradi, a pris officiellement ses fonctions avant-hier avec la première prise de contact avec les joueurs au stade Bouakeul. Tous les dirigeants du club étaient présents avec, en plus, Ouarab et Bekkat, respectivement président et coordinateur principal des catégories jeunes, ainsi que le directeur du quotidien «Ajwae El Malaïb», Zoubiri Bouchakour, qui est derrière le recrutement du coach Cherradi. Au sein de l'effectif, on a constaté la présence d'anciens juniors promus en équipe fanion. Il s'agit de Haoua, Ouarab, Belkaroui, Bourouis, Benkhalifa, Bengabou, Mebarki qui étaient aux côtés des anciens Belaïyachi, Bentaleb, Oumamar, Benmessaoud, Boualem Hamia, Nessakh, Baghor, Merghad, Belghalia, plus les nouvelles recrues Ahmed Chaouch (ex-ROC), Mazari (ex-USMH) et Benabdellah (CSC) dont la venue nous a été confirmée par un dirigeant. En revanche, Bouhedda, Megherbi, Ould Lakhdar, Boussouar, Reguieg, Bouraba, Boussaâd et Ghoul (ce dernier toujours

sous contrat avec l'ASMO) ont brillé par leur absence.

Quant à l'entraîneur en chef Cherradi, il était accompagné par son adjoint Kendouci et Ouafi, l'entraîneur des gardiens de but. Dans ce contexte, l'absence de Brik Abdelkader, qui faisait partie du staff technique de la saison précédente, n'est pas passée inaperçue. Une réunion a eu lieu dans la salle du stade Bouakeul entre les joueurs et le staff technique en présence des dirigeants. Cherradi, irrité déjà par certains comportements, a insisté sur la rigueur et la discipline, certains joueurs n'ayant pas respecté l'horaire du rendez-vous. «Je n'ai pas grand-chose à dire dans la mesure où c'est la première prise de contact avec les joueurs. Nous allons opter pour le biquotidien et ce, jusqu'à jeudi. A propos de l'effectif, j'ai exigé que l'on garde tout le monde, maintenant, s'il y a quelqu'un qui veut partir, il est libre», nous a déclaré Cherradi. Selon notre source, le responsable technique asémiste a clairement affiché ses prétentions en informant ses joueurs qu'il est là pour un objectif bien déterminé, à savoir l'accès. Il a tenu à sensibiliser le

groupe sur la difficulté de la tâche. Cherradi a également averti qu'aucun écart disciplinaire ne sera toléré. Les joueurs ont repris les entraînements hier en attendant que les choses s'éclaircissent avant le stage bloqué qui aura lieu en Tunisie, a-t-on appris.

Au sujet de la composante de l'effectif, on nous a fait savoir qu'aucun élément ne sera libéré. «Nous sommes tenus par l'obligation de résultats et, de ce fait, nous avons besoin de tous nos éléments. C'est pour cette raison d'ailleurs que Cherradi insiste sur la présence de tous les joueurs sans exception», soulignera un dirigeant. Dans ce même contexte, Nessakh, même s'il a tenu à assister à cette prise de contact, ne semble pas chaud pour rempiler et tient à son transfert à la JSK. A ce sujet, un dirigeant nous a déclaré: «Nous sommes prêts à rembourser à la JSK la somme perçue par ce joueur, et je pense que Nessakh reviendra à de meilleurs sentiments». Ce n'est pas, en tout cas, l'avis du joueur en question. Quant à Boualem Hamia, les dirigeants demeurent optimistes et espèrent trouver une issue favorable à ce cas.



06.30 Documentaire
07.00 Journal télévisé (1ère édition)
07.30 Sabah El Kheir
10.00 Dessins animés
10.30 Rajoul Wa Imaratan
Feuilleton arabe
11.30 Documentaire

12.30 Khoussoussiat Min Aâlem Documentaire
13.00 Journal télévisé (2ème édition)
13.30 Hayati Aâdab Feuilleton
15.00 Long métrage animé
17.30 Dessins animés
18.00 Journal télévisé amazigh

18.35 Malaïb Aâlem

20.00 Journal télévisé (Edition du 20h00)
21.30 Wadaâin Lilouzoubiya Film arabe
23.00 Documentaire
23.45 Portrait Mohamed ElBadji



19.35 FBI : portés disparus

10.00 Slam
10.30 Les Z'amours
11.05 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
13.00 Toute une histoire
14.05 Un cas pour deux
16.15 Brigade du crime
17.00 Urgences
17.55 Le 4e duel
18.49 Météo 2
18.50 Météo des plages
19.00 Journal
19.30 L'instant Fort



- Quatre ans après

Série américaine
Avec Kirstie Alley, Anthony LaPaglia
Jessica Raab est portée disparue depuis quatre ans. Agée de 18 ans à l'époque, elle avait été vue pour la dernière fois dans le café où elle travaillait. Le seul indice consistait en une empreinte digitale non identifiée sur la porte de son appartement. Depuis, aucun nouvel élément n'a pu être versé au dossier.
21.10 Mots croisés
23.00 Expression directe
23.10 Journal de la nuit
23.25 La Création
01.10 Le camping : elle est pas belle, la vie !



19.35 La carte au trésor

11.25 12/13 : Journal national
12.00 30 millions d'amis collector
12.40 Inspecteur Derrick
13.50 Les dossiers de l'inspecteur Lavardin
15.30 Baie des flamboyants
16.00 C'est pas sorcier
16.30 Des chiffres et des lettres
17.05 Questions pour un champion
17.45 19/20 : Edition nationale
18.00 19/20 : Journal régional
18.55 Météo
19.00 Tout le sport
19.10 Plus belle la vie



- Loire-Atlantique

Jeu présenté par Nathalie Simon
Trois couples de candidats, Kévin Auricoste et Steve Monnier, Martin Colcher et Camille Colcher, Sophie Musch et Sylvie Desroches, cherchent un trésor d'une valeur de 10 000 euros. Un seul des trois couples pourra y accéder après avoir passé une série d'épreuves liées au patrimoine local. Le jeu présente désormais trois phases.
21.35 Soir 3
22.00 Tout le sport
22.05 Au bonheur des Ch'tis
23.35 NYPD Blue
00.20 Soir 3
00.45 Plus belle la vie



09.15 Question maison
10.00 Silence, ça pousse !
10.05 L'énigme du caïman noir
10.55 Midi les zouzous
12.50 L'île miracle
13.45 Aux frontières du surnaturel
14.40 Le monde de Joël Robuchon
15.35 SOS maison
15.40 Verdict
16.45 C dans l'air

18.45 Arte info
19.00 Dans les griffes des prédateurs
19.45 La meilleure façon de marcher
Film réalisé par Claude Miller
Avec Patrick Dewaere, Claude Piéplu, Patrick Bouchitey, Christine Pascal
Été 1960. Marc et Philippe sont tous deux moniteurs dans une colonie de vacances en Auvergne. Viril, sportif, n'hésitant pas à donner de la voix, Marc apprend aux enfants l'endurance physique, rythmée par des chants de route. Philippe, plutôt rêveur et secret, tente de sensibiliser au théâtre les gamins qui lui sont confiés. L'ambiance militaire imposée par Marc n'est pas du tout à son goût. Un soir, alors qu'il voulait lui emprunter des bougies, Marc aperçoit Philippe dans sa chambre, maquillé et habillé en femme.
21.10 Anja Silja
22.05 Arte culture
22.20 L'argent
01.05 Le casting des oiseaux
02.00 Le signe des ancêtres



TF1 21.30

UGLY BETTY

- Une page se tourne
Série américaine
Avec America Ferrera, Eric Mabius
La vie de Betty est perturbée par les événements récents. La jeune femme refuse d'admettre que le départ de Henry l'a profondément affectée. Pendant ce temps, Amanda connaît elle aussi des moments difficiles : elle vient de découvrir la véritable identité de sa mère. Wilhelmina essaie de faire tourner toutes ces tragédies personnelles à son avantage et de tirer profit des malheurs de Betty et Amanda. Plus que jamais, elle complot pour prendre le pouvoir et se faire une place au soleil...



M6 21.25

MAUVAIS ESPRIT

Film français
Avec Thierry Lhermitte, Ophélie Winter, Maria Pacôme, Clémentine Célerié
Simon Variot est un architecte sans talent à qui la chance n'a jamais souri. Un jour qu'il se promène à proximité d'un imposant chantier, il reconnaît un de ses projets. Furieux, il tente de rencontrer le responsable des travaux, le riche entrepreneur Vincent Porel. Ce dernier est à la clinique, où sa femme va bientôt accoucher. Simon est accidentellement heurté par la voiture de Porel et meurt sur le coup. Au même moment naît le fils de l'entrepreneur, habité par l'esprit de Simon. Se retrouvant dans la peau du nouveau-né de celui qui a pillé ses idées, Simon imagine une terrible vengeance : il sera le pire bébé jamais venu au monde...



CANAL+ 19.45

ARN, CHEVALIER DU TEMPLE

Film réalisé par Peter Flinth
Avec Joakim Nätterqvist, Sofia Helin, Morgan Alling, Bibi Andersson
Au XIIe siècle, le jeune Arn Magnusson, chevalier du Temple, est sommé de participer aux croisades afin de protéger Jérusalem, pénitence imposée pour avoir trahi les vœux de chasteté imposés par son ordre. La mort dans l'âme, il laisse derrière lui sa patrie et la belle Cecilia, qui attend leur enfant. En Terre sainte, face à l'armée des Sarrasins, Arn s'illustre sur le champ de bataille, gagnant le respect de Saladin, à qui il sauve la vie. Les deux hommes, que tout oppose, deviennent amis. Pendant ce temps, Cecilia vit des jours sombres dans le couvent tenu par l'impitoyable mère supérieure Rikissa...



19.45 Joséphine, ange gardien



09.05 10H le mag
10.05 Secret Story
10.55 Attention à la marche !
11.55 Ma maison pour l'avenir
12.00 Journal
12.35 Ma maison pour l'avenir
12.55 Les feux de l'amour
13.50 La guérison du coeur
15.30 Las Vegas
16.25 New York police judiciaire
17.15 Secret Story
18.00 Une famille en or
18.55 Météo
19.00 Journal
19.41 Météo

- Enfin des vacances !
Série américaine
Avec Mimie Mathy, Jerry Lucas
L'ange gardien Joséphine est envoyé en mission à la Réunion auprès du petit Gaspard, 10 ans, qui doit rencontrer Denis, son père, organisateur de randonnées sur l'île. Lorsque les parents de Gaspard se sont séparés, sa mère, Carole, ignorait qu'elle était enceinte.
21.30 Ugly Betty
23.55 Secret Story
00.45 Rallye Mag



19.40 L'amour est dans le pré

Présenté par Alessandra Sublet

Après avoir choisi deux personnes, les agriculteurs les ont invitées à passer une semaine sur leur exploitation. La découverte de la vie à la ferme se poursuit donc pour les prétendants et prétendantes de : Denis, 41 ans, éleveur de bovins en Vendée ; Corinne, 27 ans, viticultrice en Charente-Maritime ; Jean-Pierre, 37 ans, éleveur de brebis dans les Hautes-Alpes...
21.25 Mauvais esprit
23.05 The Inside : Dans la tête des tueurs
00.50 M6 Music / Les nuits de M6



21.55 Angles d'attaque



07.00 Oggy et les cafards
07.10 Bunny Maloney
07.30 G. A. L.
09.15 Jeux de dupes
11.05 Woody Allen : la rencontre
11.25 Old Christine
11.50 Infos midi
12.10 Zapping
12.20 Le globe-cooker
13.15 La grande course
13.30 Tennis
17.45 Le JT de Canal+
17.55 Tennis
19.45 Arn, chevalier du Temple

Film américain
Avec Dennis Quaid, Matthew Fox
A Madrid, le président des Etats-Unis s'apprete à faire une déclaration pour la paix au Proche-Orient. Alors qu'il prend la parole, un tireur embusqué fait feu sur lui. Kent Taylor et Thomas Barnes, les agents chargés de la sécurité du Président, tentent de stopper l'assassin mais deux bombes explosent.
23.25 Damages
01.05 Skins



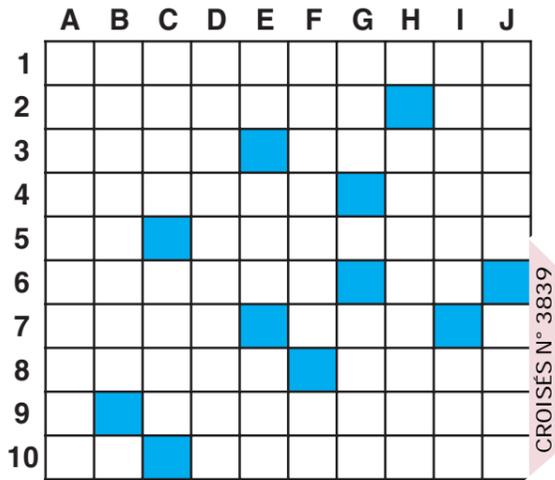
17.00 TV5MONDE, le journal
17.20 L'invité
17.40 Catherine
18.05 Tout le monde veut prendre sa place
19.00 Journal (TSR)
19.30 Journal (France 2)
20.00 Le corbeau
21.30 Lumière et caméra
22.00 TV5MONDE, le journal
22.15 TV5MONDE, le journal Afrique
22.30 Tout ça...
23.25 Passe-moi les jumelles
00.15 Le cerveau en miroir
01.15 Maisons du Sud



11.45 La porte ouverte à toutes les fenêtres
12.25 Eloïse Rome
13.30 Bugs
14.25 New York 911
15.55 15/A
16.45 Newport Beach
17.40 Plus belle la vie
18.45 La porte ouverte à toutes les fenêtres
19.35 Le rôle de sa vie
21.25 Spéciale rallye WRC 2009
21.30 Les faussaires
22.55 La route du rire
23.00 Quels drôles de jobs !



09.10 Les enquêtes impossibles
11.05 Total déco
11.30 Rendez-vous avec...
11.55 Les vacances de l'amour
12.55 Petit homme
14.30 Une belle affaire
16.05 Total déco
16.35 Rendez-vous avec...
17.00 Pacific Blue
18.40 Dragon Ball Z
19.35 Reporters
21.25 Pinot simple flic
22.55 Journal
00.40 Rastignac ou les ambitieux



Horizontalement:

1. Particulièrement instructives.
2. Sainte touche. Romains.
3. Ça passe où ça casse. Pose ton pétard, c'est un ordre !
4. Atteintes. C'est bien le moment !
5. En Amour, ça revient à dire oui. 216.000 à la plombe.
6. Pour une âme bien née. Pronom.
7. Fournie. Singe.
8. Fait l'objet de rejet. Pêcherie fluviale.
9. Déprime.
10. Possessif. Cartouche décoratif.

Verticalement:

- A. Scènes.
- B. Un couple qui fait ça en toute hâte !
- C. Crotté des pieds. Pièce de cuivres.
- D. Mise à la niche.
- E. Une paire bien raide. Base de vie. Prix en formule.
- F. Laissées en plan. Points de chute.
- G. Tour d'argent du Japon. Périodes.
- H. Parties.
- I. Tournée.
- J. Etablies. Jardin réservé.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°3838

R	O	U	G	E	G	O	R	G	E
E	C	L	A	T	E	S	E	M	
S	T	E	R	I	L	E	M	I	
U	D	R	A	P	A	I	S		
L	A	P	E	E	R	E	N	E	
T	I	R	A	C	I	R	A		
A	N	V	E	R	S	E	T	S	
N	E	G	O	C	I	E	I	O	
T	E	U	E	S	S	O	R		
E	C	O	S	S	E	U	N	S	

FLECHES N°3838

V	V	I	P	E	R	E			
A	V	I	S	P	I	P	I		
G	U	E	B	E	T	O	N		
I	U	N	I	R	U	T			
S	A	X	O	V	E	X	E		
S	I	C	O	I	N	R			
E	M	E	R	E	R	E			
M	O	U	S	R	O	I	S		
E	T	E	M	U	N	S			
N	A	T	T	E	S	C	E		
T	T	M	R	E	E	S			
S	T	E	R	E	S	E	S		

FOUILLIS N° 3838: SAFRAN (Sa - Franc)

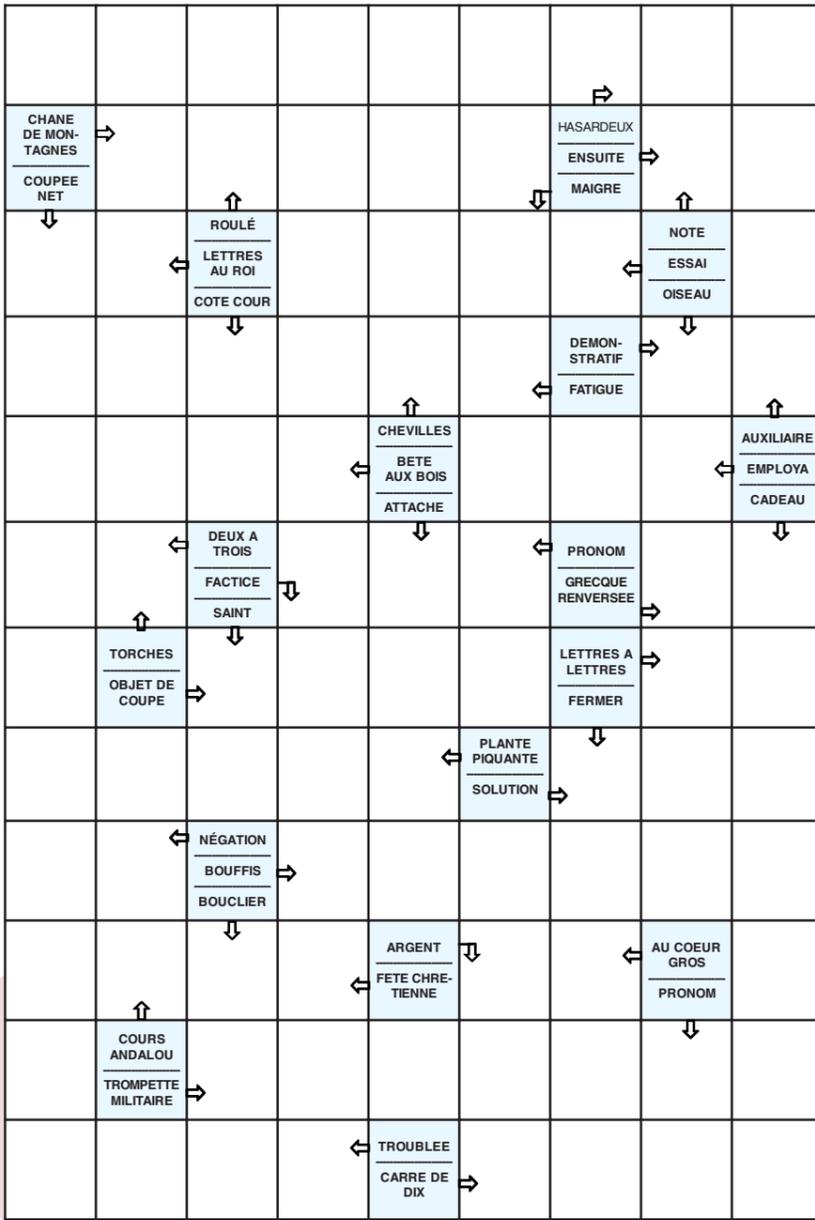
CODÉS N° 3838

1	M	I	C	T	5	O	P	E	8	A	N	S	L	U	G
14	R	V	B												

1	I	N	C												
14															

9	5	4	15	5	1	8	8	5	6						
1	2	5	4	10	5		12	9	1						
6	10	4	1	5		4	2		4						
5	1		8		15	12	13	7	5						
4	5	13	8	5		3	11	1							
1	4		5	14	3	8	7		3						
3	5	10		3	18	5	4	1	4						
11		11	16	5		9	5	9	5						
4	11	8	5	6		5	7		7						
16		5		6	5	2	6	5	6						
5	11		10	1	2	10	5		5						
	13	4	1	15	5		6	12	9						
12	4		4	5	5	4		9	5						
14	5	4	5	6		12	15	5	2						
5	6	6	5		6	17	11	4	10						

Jeux proposés par Chérifa Baghli



FLECHES N° 3839

- ALEZAN - ALLO - ARGENT - ARGON - BAFFE - BERCEUSE - CINEMA - COUSIN - CREVASSE - DANSE - DORMIR - EMOI - EPOUSER - FERMEMENT - FORCING - FRERE - GESTE - GRATIN - HAIE - HERON - HEURTER - HONNEUR - HOTTE - IGLOO - INAUGURER - INFARCTUS - INSTINCT - LOUP - MARQUE - MELANGE - NOCE - NOMMER - NOTICE - OUBLI - PLANCHE - POSTE - POULAIN - REUSSIR - REVE - ROMANCE - SCORE - SENTIR - TIGRE - TOUR.

R	E	E	L	E	C	T	I	O	N	E	T	S	O	P
E	S	S	T	O	O	I	N	N	O	O	E	V	E	R
R	U	S	N	U	U	I	N	E	S	L	T	C	R	I
U	E	A	O	B	S	P	N	E	M	T	G	I	O	T
G	C	V	R	L	I	B	O	F	M	E	I	I	C	N
U	R	E	E	I	N	A	M	E	A	A	M	N	S	E
A	E	R	H	A	N	F	M	R	P	R	R	R	C	S
N	B	C	Z	O	O	F	E	R	U	O	C	Q	E	T
I	E	E	G	R	T	E	R	N	I	E	U	T	U	F
T	L	R	C	N	G	D	F	T	I	S	N	S	U	E
A	A	I	E	N	O	E	A	I	O	A	S	N	E	S
R	N	G	A	R	S	T	D	G	M	U	L	U	O	R
G	R	L	M	N	F	T	A	R	E	T	R	U	E	H
A	E	I	A	L	L	O	C	E	C	N	A	M	O	R
M	R	D	E	I	A	H	R	E	H	C	N	A	L	P

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est une situation.
- Mon 2e est un produit pour le visage.
Mon tout est une tristesse passagère.

Bélier 21-03 au 20-04
Vous donnez suite à une nouvelle invitation qui vous intéresse au plus haut point. Celle-ci vous semblera correspondre mieux à vos désirs. Une belle aventure pourrait bien démarrer à l'issue de cet entretien.

Taureau 21-04 au 21-05
Si vous sentez que vous perdez patience, essayez de ne pas le montrer. Reprenez et gardez le contrôle de vous-même en respirant profondément face à l'événement et vous n'aurez plus ce sentiment de frustration et la chance vous sourira.

Gémeaux 22-05 au 21-06
Faites en sorte de bien conduire votre barque. La prochaine proposition subtile que l'on vous fera risque de vous charmer. Mais ce sera pour vous une lourde décision à prendre.

Cancer 22-06 au 22-07
Votre environnement vous rend un peu tendu et nerveux mais la chance vous sourit aussi bien dans les situations financières difficiles que dans la vie affective et sentimentale.

Lion 23-07 au 23-08
Avec votre forme physique, vous aurez le pouvoir de gagner une certaine indépendance. Si seulement vous vouliez prendre quelques risques supplémentaires, tout vous semblerait infiniment mieux.

Vierge 24-08 au 23-09
Vous saurez préserver malgré tout un moral un peu endormi. Une diversion bienvenue vous conduit à réfléchir sur votre sort.

Balance 24-09 au 23-10
Votre forme physique entraînera une certaine sérénité utile dans ce que vous aimerez commencer.

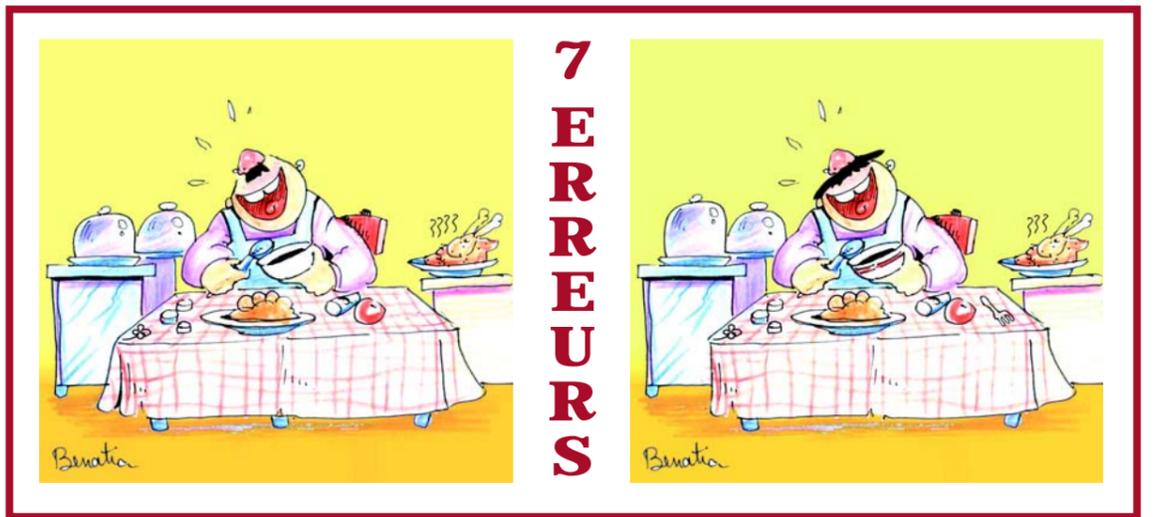
Scorpion 24-10 au 22-11
Saisissez la belle occasion qui va se présenter à vous. Attendez-vous à connaître de bonnes relations avec une personne proche de vous.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Ce n'est pas la grosse forme mais cela n'est pas non plus l'abattement, Restez pratique et ne cherchez pas à vous compliquer la vie. Vous saurez vous acquitter d'une obligation contraignante sans trop de difficultés, au grand étonnement de votre entourage.

Capricorne 22-12 au 20-01
Pour être en pleine forme, vous avez besoin de nouvelles énergies. Vous aurez des idées neuves sur différents problèmes. Suivez votre inspiration. Laissez-la vous guider vers de nouvelles aventures.

Verseau 21-01 au 18-02
De réels changements se profilent à l'horizon. Vous sortez enfin d'une période délicate et difficile. Votre comportement face à votre entourage s'en ressent car vous faites preuve d'énergie et de courage.

Poissons 19-02 au 20-03
On parlera de vous et vous risquez de sentir venir le vent. Faites gentiment preuve de plus de compréhension. Les jugements portés sur vous, vous sont plutôt favorables.



L'Irak ouvre ses champs pétroliers aux étrangers

L'Irak octroie cette semaine l'exploitation de ses plus grands champs pétroliers aux compagnies étrangères, une initiative inédite depuis 37 ans qui devrait offrir une manne financière indispensable à sa reconstruction. Initialement prévue lundi et mardi, la réunion a été reportée d'un jour à cause d'une très forte tempête de sable qui a entraîné la fermeture de l'aéroport de Bagdad. «A cause du mauvais temps, qui a empêché les représentants des compagnies pétrolières et les journalistes d'atterrir dimanche à Bagdad, nous avons décidé de reporter d'un jour la réunion qui aura lieu mardi et se poursuivra mercredi si nécessaire», a affirmé le porte-parole du ministère du Pétrole, Assem Jihad. L'Irak choisira parmi 31 sociétés pétrolières, dont des majors occidentales, ayant répondu aux appels d'offres, celles qui exploiteront six champs géants, dans le sud et le nord du pays, aux réserves estimées à environ 43 milliards de barils.

Arabie Saoudite: vers un âge minimal pour se marier

Le gouvernement saoudien prépare une nouvelle législation pour instituer un âge minimum pour se marier, et ce pour empêcher les mariages d'enfants, a annoncé dimanche le président de la Commission des droits de l'Homme. «Bien que leur nombre soit limité, nous nous inquiétons des cas de mariage d'enfants», a dit Bandar al-Aiban dans une interview à l'AFP. «Nous sommes en train d'y réfléchir. Nous discutons de ce qui pourrait être un âge approprié pour se marier», a-t-il ajouté, précisant que l'âge minimal selon la nouvelle législation pourrait être entre 16 et 18 ans. L'Arabie a récemment été la cible de critiques pour avoir laissé des familles marier des pré-adolescentes. Ainsi, l'année dernière, une Saoudienne de huit ans a été mariée à un quinquagénaire en échange du versement d'une dot au père de la fillette. Sa mère a demandé l'annulation du mariage mais un tribunal l'a confirmé à deux reprises. Face au tollé suscité par cette affaire et, selon la presse, à la suite de l'intervention d'une «importante personnalité», les deux parties se sont finalement mises d'accord en avril sur un divorce.

Huit employés de l'ambassade britannique à Téhéran arrêtés

L'Iran a annoncé dimanche l'arrestation de huit employés locaux de l'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran dans la crise sur la réélection contestée du président Mahmoud Ahmadinejad, une mesure dénoncée comme de l'«intimidation» par Londres.

La Grande-Bretagne est «profondément préoccupée» par l'arrestation de «personnel diplomatique travaillant dur», a déclaré le ministre britannique des Affaires étrangères David Miliband depuis Corfou, en

Grèce, évoquant du «harcèlement» et de l'«intimidation» de la part de Téhéran. Il a demandé que les employés soient «libérés indemnes et puissent reprendre leur travail». L'annonce des arrestations a suivi la décision de deux candidats à la présidentielle, Mir Hossein Moussavi et Mehdi Karoubi, de refuser toute légitimité à la commission proposée par le pouvoir pour examiner les résultats du scrutin du 12 juin. Selon l'agence Fars, «huit personnes ont été arrêtées pour

leur rôle considérable dans les émeutes» qui ont fait au moins 20 morts et ébranlé la République islamique.

Le guide suprême Ali Khamenei a par ailleurs condamné les «remarques idiotes» de dirigeants occidentaux sur les troubles post-électorales en Iran, selon la télévision d'Etat. Depuis plus d'une semaine les autorités iraniennes accusent les Occidentaux, et au premier chef la Grande-Bretagne, d'avoir planifié et mené cette contestation sans précédent.

Honduras : des militaires arrêtent le président



Des militaires ont arrêté à l'aube le président du Honduras, Manuel Zelaya, qui était sur le point d'organiser ce dimanche une consultation populaire jugée illégale par la Cour suprême, a annoncé son secrétaire Enrique Reina à des médias locaux. «Des militaires sont allés chercher le président à son domicile pour le conduire à la base de l'armée de l'air. Nous sommes

en train de rédiger une protestation», a déclaré le secrétaire. Le chef de l'Etat avait décidé d'organiser ce dimanche une consultation populaire, malgré l'opposition de l'armée, du Parlement et de la Cour suprême, qui avait jugé ce scrutin illégal. M. Zelaya, élu en 2006 pour un mandat de quatre ans non renouvelable, avait convoqué les électeurs pour ouvrir la voie à une révision de

la Constitution qui lui permettrait de briguer un deuxième mandat le 29 novembre. Son projet était dénoncé par l'opposition mais aussi par des dirigeants du Parti libéral, la propre formation de M. Zelaya, qui a opéré un net virage à gauche après son élection comme président conservateur en janvier 2006, et est soutenu par des organisations populaires et indigènes.

Ghaza : la mission d'enquête de l'ONU tient ses audiences

La mission du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU chargée d'enquêter sur les violations commises pendant l'agression militaire israélienne dans la bande de Ghaza, a commencé dimanche ses audiences de témoins dans ce territoire palestinien sous blocus israélien, en écoutant des témoignages sur le bombardement meurtrier d'une mosquée. La mission d'enquête onusienne est censée faire la lumière sur «toutes les violations» commises durant l'agression militaire israélienne (27 décembre-18 janvier), sous prétexte de tirs de roquettes palestiniennes en Israël. Les enquêteurs avaient prévu d'interroger publiquement à Ghaza des dizaines de victimes et d'experts concernant l'attaque militaire «plomb durci» qui a fait plus de 1.400 martyrs palestiniens, en majorité des civils, selon les services d'urgence palestiniens, et provoqué d'énormes dégâts dans le territoire. L'un des premiers à témoigner a été dimanche un nonagénaire, Moussa Silawi, qui a relaté le bombardement par l'armée israélienne d'une mosquée dans la localité de Jabaliya, où 17 personnes dont son fils et quatre autres membres de sa famille sont morts. «Après la prière du soir, nous avons entendu l'explosion d'un obus qui avait frappé la mosquée. Nous n'avions aucune idée de ce qui se passait, a-t-il déclaré, confiant qu'à 91 ans passés il n'avait «jamais assisté à telle catastrophe».

Les audiences publiques doivent durer deux jours au QG de l'UNRWA, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens, à Ghaza ville, puis à Genève dans la semaine qui suit. Dirigée par Richard Goldstone, ex-procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, la mission d'enquête doit remettre son rapport final lors de la 12e session du Conseil des droits de l'Homme en septembre.

Les candidats se bousculent aux portes de la CIA

Banquiers licenciés, étudiants inquiets du chômage, salariés avides de stabilité: dans une Amérique en pleine récession, la CIA attire un nombre record de candidats cette année, même si les places sont chères et les rémunérations nettement moins alléchantes que dans le privé. «Depuis le début de l'année nous avons reçu 90.000 CV, et si nous restons à ce niveau nous atteindrons probablement les 180.000 candidatures (en 2009). Ce serait un record», explique à l'AFP Ron Patrick, un responsable du recrutement de la célèbre Agence de renseignement américaine.

Un afflux que la maison-mère de Langley, en Virginie, explique par une campagne agressive de recrutement, mais aussi par la crise qui frappe de plein fouet les Etats-Unis, où le chômage a atteint en mai son plus haut niveau depuis plus d'un quart de siècle, à 9,4%. Au terme d'une récente campagne médiatique de recrutement à New York ciblant les analystes financiers mis au tapis par la débâcle des marchés, la CIA a reçu plusieurs centaines de candidatures, malgré la promesse de salaires sans comparaison avec les vertigineux émoluments de Wall Street. «Les gens réalisent qu'ils vont gagner moins d'argent, sans doute moins de bonus, mais au bout du compte ils auront un emploi stable et ils serviront leur pays», fait valoir M. Patrick. Les rémunérations vont de 50.000 à 100.000 dollars par an, mais peuvent grimper en fonction de l'expérience et des talents. La CIA connaît également un certain succès auprès des étudiants, recrutés directement sur les campus universitaires.

EDITORIAL

Par K. Selim

LA FIN DU SLEEPING PARTNER ?

L'expérience le montre : l'obéissance à des règles édictées pour conforter les positions des plus riches sous couvert de «liberté» de circulation des capitaux ne s'est pas traduite par un mieux pour l'économie nationale. La polémique actuelle avec les dirigeants de l'Union européenne a montré que l'égoïsme des uns a été conforté par la crédulité des autres.

En acceptant de facto un rôle de sleeping partner tout juste digne de passer à la caisse, l'économie algérienne entérinait sa sujétion à des décisions prises ailleurs. Et se condamne à subir passivement des fluctuations de marchés sur lesquelles elle n'a aucune prise.

De nombreux experts le soulignent depuis longtemps : le soutien déterminé à l'investissement et la définition d'une politique de développement sont les seuls instruments susceptibles de sortir de l'impasse des fausses rationalités du désarmement tarifaire et de la «libre» concurrence.

Les pays qui ont assuré à marches forcées

et en peu d'années un réel niveau de prospérité sont précisément ceux qui ont mis de côté les théories ultralibérales pour appliquer résolument des stratégies construites sur le principe de réalité et l'intérêt national. L'expérience de ces pays mérite d'être étudiée : le volontarisme coréen ou malaisien a effectivement embrayé sur un partenariat privé-public efficace mais aussi, surtout, sur une administration de très haute qualité.

C'est sur l'impulsion de l'Etat et grâce à une technocratie respectée et reconnue que s'est construit le succès de ces pays. Le succès des mesures de soutien à la production nationale dépend pour une large part de la qualité de l'administration - pas seulement économique d'ailleurs - du pays. Dans les pays d'Asie orientale, l'administration est l'un des facteurs majeurs d'efficacité des stratégies d'édification. C'est un prérequis pour assurer l'efficacité des mesures d'incitation à l'investissement.

Quand les investisseurs algériens, privés ou publics, investiront dans leur pays, les étrangers suivront assurément. Imaginer l'inverse et attendre que l'étranger vienne prendre en charge nos problèmes est illusoire.

Les annonces relatives à la promotion de l'investissement dans le cadre de la loi de finances complémentaire devraient être positivement reçues par les experts et par les entrepreneurs. Elles ne modifient pas mécaniquement une logique économique pénalisante pour la production interne, elles sont néanmoins des signes d'une prise de conscience salutaire.

Il faut néanmoins attendre de voir la couleur de cette nouvelle politique. Le ministre des Finances a indiqué que les autorités étaient en train «d'affiner» leur réflexion. La réorientation annoncée n'en est qu'à la phase de l'annonce. On attend donc une série d'actions cohérentes pour soutenir l'investissement dans une perspective de développement.

Les dernières statistiques douanières sont éloquentes : l'économie nationale s'enferme de plus en plus dans une dépendance aux hydrocarbures et aux importations. Le marché algérien a été ouvert, dans l'attente très optimiste des IDE, sans contrepartie. La création d'emplois et les investissements étrangers dans les secteurs productifs relèvent davantage de l'incantation que de la réalité pratique.